



**EVALUATION FINALE DU PROJET « APPUI AU RENFORCEMENT DE
LA COHÉSION SOCIALE DANS LES COMMUNES DE BOSSO,
TOUMOUR, KABLEWA, GUESKEROU, CHETIMARI »**

RAPPORT FINAL

Raymond ONANA, Consultant international, Chef de mission

Hamidou HAROUNA, Consultant national

Décembre 2022

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET

Intitulé du projet	Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari	
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s)	PNUD (lead) – UNHCR	
Domaine de priorité du Fonds	Prévention/gestion des conflits	
Objectif global	Contribuer à la coexistence pacifique entre populations hôtes, ex-combattants, réfugiés et déplacés	
Stratégie d'intervention	Appropriation nationale en impliquant les autorités nationales (y compris les ONG et les organisations de la société civile) à toutes les étapes de planification, mise en œuvre et évaluation du projet ; Approche inclusive et participative, avec une prise en compte des différentes cibles dans le développement des activités du projet ; Approche sensible basée sur la connaissance du terrain et des consultations avec les parties prenantes en amont des décisions sur la mise en œuvre.	
Résultats escomptés et Produits du projet	<p>Résultat 1 : La coexistence pacifique entre populations hôtes, les ex-combattants et les déplacés est renforcée dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Produit 1.1 : <i>Les mécanismes de dialogue inter communautaire sont renforcés pour une meilleure coexistence pacifique</i> ♦ Produit 1.2 : <i>Des micro-projets communautaires sont appuyés pour encourager la coexistence pacifique dans les zones touchées par l'état d'urgence.</i> <p>Résultat 2 : Le respect des droits humains des ex-combattants et relaxés est assuré en vue d'une coexistence pacifique</p> <ul style="list-style-type: none"> ♦ Produit 2.1 : <i>Les mécanismes de sécurité communautaire sont renforcés.</i> ♦ Produit 2.2 : <i>Réaliser des campagnes de communication et de sensibilisation autour des actions des armes illicites dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari.</i> 	
Théorie de changement	<p>Si les frustrations des communautés hôtes accueillant des réfugiés et des déplacés internes sont mitigées par la prise en compte des besoins socioéconomiques des plus vulnérables, le dialogue inter et intracommunautaire renforcé pour que d'une part les civils se tolèrent et s'acceptent mutuellement, la confiance entre les FDS et la population rétablie à travers des activités conjointes d'intérêt communautaire et le respect par les FDS de l'éthique et la déontologie de leur profession</p> <p>Et les 5 communes disposent de mécanismes et d'outils de sécurité communautaire animés par des acteurs bien formés et équipés intervenant dans un cadre bien coordonné réunissant tous les acteurs, et d'autre part les populations prennent conscience des conséquences liées à la détention et au port d'armes illicites et acceptent de remettre volontairement ces dernières en contrepartie des AGR et formations professionnelles.</p> <p>Les acteurs des mécanismes communautaires de paix et de sécurité interviennent à travers un cadre de coordination les réunissant avec les autorités et les FDS.</p> <p>Alors la coexistence pacifique sera consolidée, les activités économiques seront revivifiées et les jeunes et les femmes seront plus actifs et commenceront à se prendre en charge financièrement et perdront au fil du temps l'esprit de frustration, la sécurité communautaire et régionale sera assurée, la confiance et la cohabitation entre les différentes couches sociales seront rétablies et auront des connaissances pour participer davantage à la gestion des questions sécuritaires et à la cohabitation pacifique.</p>	
Marqueur Genre	2	
Budget approuvé du projet	PNUD: 1 900 000 USD OHCHR: 800 000 USD Budget global: 2 700 000 USD	
Durée du projet	Durée initiale : 18 mois	Date d'achèvement prévue :

	Date de démarrage prévue : 1 ^{er} janvier 2019	30 juin 2019 Date d'achèvement réelle : 30 août 2020 Durée totale du projet : 20 mois (intégrant une extension sans coût)
Zone d'intervention	Région de Diffa Cinq (5) communes : Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari	
Partenaire(s) d'exécution :	Gouvernement : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation, des Affaires Coutumières et Religieuses Institutions Étatiques <ul style="list-style-type: none"> ♦ Haute Autorité à la Consolidation de la Paix ♦ Commission Nationale pour la Collecte et le Contrôle des Armes Illicites ♦ Gouvernorat de Diffa ♦ Conseil régional de Diffa ♦ Préfectures de Diffa, Bosso et N'Guigimi ♦ Communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari ♦ Secrétariat Exécutif de la Stratégie des Zones Sahélo-Sahariennes du Niger ♦ Université de Diffa ♦ Génie militaire Société Civile : <ul style="list-style-type: none"> ♦ Search For Common Ground ♦ Organisations de la société civile présentes à Niamey et dans la région de Diffa (WANEP ; VND Nur AgirPlus 21 ; ABPE ; DEDI) 	
Risques identifiés	(i) Dégradation de la situation sécuritaire due à la survenance des attentats (ii) Attaques intempestives des éléments de Boko Haram ou occupation des zones d'intervention par ces derniers (iii) Menaces et représailles à l'endroit des membres des comités de paix (iv) Faible coordination et synergie entre PNUD et UNHCR (v) Retards dans le projet du fait des procédures internes des agences (vi) Faible capacité technique et institutionnelle ou absence des partenaires de mise en œuvre au niveau local (vii) Contexte politique révisé ou changement de vision de la consolidation de la paix	

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	vi
REMERCIEMENTS.....	vii
LISTE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS.....	viii
RESUME EXECUTIF	ix
I- INTRODUCTION.....	1
II- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'EVALUATION.....	1
2.1. Contexte socioéconomique du Niger.....	1
2.2. Contexte de l'égalité de genre au Niger	2
2.3. Contexte sécuritaire du Niger	3
2.4. Contexte et justification du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR DIFFA.....	4
III- GENERALITES SUR LE « PROJET COHESION SOCIALE PBF_PNUD_UNHCR DIFFA.....	4
3.1. Titre du Projet.....	4
3.2. Objectif global.....	4
3.3. Durée de mise en œuvre	4
3.4. Budget du projet.....	5
3.5. Théorie du changement.....	5
3.6. Résultats escomptés de la mise en œuvre du Projet	5
3.7. Produits escomptés dans le cadre du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa	5
3.8. Parties prenantes de la mise en œuvre du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa	6
IV- RAPPEL DES ELEMENTS DE CADRAGE DE L'EVALUATION	6
4.1. Contexte et justification de l'évaluation.....	6
4.2. But et Utilisation de l'évaluation.....	6
4.3. Objectifs et portée de l'évaluation.....	7
4.4. Substance du mandat de l'équipe d'évaluation	8
4.5. Résultats escomptés et livrables à produire	9
4.6. Coordination et Gestion de l'évaluation	9
V- CRITERES D'EVALUATION ET QUESTIONS Y RELATIVES	9
5.1. Critères d'évaluation	9
5.2. Questions d'évaluation	10
VI- CADRE D'ANALYSE DE LA PERFORMANCE	12

VII- OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES	14
VIII- METHODOLOGIE	14
8.1. Approche méthodologique.....	14
8.2. Méthodes de l'évaluation	14
8.3. Cadre d'échantillonnage.....	16
8.4. Traitement et analyse des données.....	20
8.5. Considérations éthiques	20
8.6. Limites de la méthodologie	21
8.7. Méthodes d'analyse de la prise en compte du genre	22
IX- CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS DE L'EVALUATION	24
9.1. Pertinence du Projet : Pertinent 4/6.....	24
9.2. Cohérence : Moyennement Cohérent 3/6.....	39
9.3. Efficacité : Modérément satisfaisante 4/6	42
9.4. Efficience du Projet : Modérément satisfaisante 4/6.....	52
9.5. Durabilité : Moyennement Probable 3/6.....	56
9.6. Impact : Probable 4/6.....	62
X- BONNES PRATIQUES	66
XI- LECONS APPRISES	66
XII- CONCLUSIONS FINALES.....	67
XIII- RECOMMANDATIONS.....	69
BIBLIOGRAPHIE.....	72
ANNEXES.....	73
Annexe 1 : Termes de référence.....	i
Annexe 2 : Matrice d'évaluation et questions clés	xiii
Annexe 3 : Guides d'entretien semi-structurés	xxi
Annexe 4 : Fiche de visite des sites de réalisation.....	xxviii
Annexe 5 : Questionnaire de l'enquête de perception sur les effets du projet dans les communautés bénéficiaires	xxx
Annexe 6 : Analyse des données quantitatives du projet appuis à la cohésion sociale	xxxiv
Annexe 7 : Photos collecte des données Diffa	xlv

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABPE	Action Pour le Bien-Etre
AGR	Activité Génératrice de Revenus
CNCCAI	Commission Nationale pour la Collecte et le Contrôle des Armes Illicites
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
CPD	Document de Programme de Pays
DEDI	Développement, Equité, Durabilité et Innovation
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
GNUE / UNEG	Groupe des Nations-Unies pour l'Evaluation
HACP	Haute Autorité à la Consolidation de la Paix
IDH	Indice de Développement Humain
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PBF	Peacebuilding Fund / Fonds de Consolidation de la Paix
PBSO	Peacebuilding Support Office / Bureau d'appui des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODOC	Document de projet
SE/SDS	Secrétariat Exécutif de la Stratégie des Zones Sahélo-Sahariennes du Niger
SFCG	Search For Common Ground
SNU	Système des Nations Unies
UNDAF	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
UNHCR / HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNODC	Office des Nations Unies contre les Drogues et le Crime
USD	Dollar des Etats Unis
WANEP	West Africa Network for Peacebuilding / Réseau Ouest Africain pour la Consolidation de la Paix

REMERCIEMENTS

A la fin de l'évaluation du Projet « *Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari* », désigné dans le présent rapport « *Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR DIFFA* », la mission de l'évaluation souhaite remercier le PBF, le PNUD, l'UNCHR, et les partenaires d'exécution de la mise en œuvre de ce Projet, ainsi que toutes les parties prenantes qui ont facilité le déroulement de cette mission.

Il s'agit notamment des équipes du PNUD, de l'UNHCR, des responsables des services techniques des ministères concernés, des ONG partenaires de mise en œuvre qui ont facilité l'organisation des déplacements et des rencontres avec les acteurs clés du projet, mais également les acteurs institutionnels et les bénéficiaires ciblés par la collecte des données qui ont bien voulu accueillir la mission et lui ont fourni des informations capitales ainsi qu'une précieuse documentation sans lesquelles cette mission n'aurait pas pu obtenir les résultats escomptés.

Que l'ensemble des partenaires et des bénéficiaires qui ont accueilli cette mission et lui ont apporté l'appui nécessaire à sa réalisation trouve ici l'expression de sa profonde gratitude pour cet accueil, ainsi que pour les informations qu'ils ont bien voulu mettre à sa disposition.

L'équipe d'évaluation

LISTE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS

Tableau 1 : Questions d'évaluation.....	10
Tableau 2 : Echelle d'appréciation des performances avec justification de la notation.....	12
Tableau 3 : Echelle d'appréciation de la performance de la Pertinence	12
Tableau 4 : Echelle d'appréciation de la performance de la Cohérence	13
Tableau 5 : Echelle d'appréciation de la performance de la Durabilité	13
Tableau 6 : Echelle d'appréciation de la performance de l'Impact.....	13
Tableau 7 : Illustration de la Matrice des questions d'évaluation liées à l'analyse de la prise en compte du genre.....	23
Tableau 8 : Points de convergence entre les résultats/produits du Projet et les orientations stratégiques 2022-2026 du PBF	27
Tableau 9: Examen critique des indicateurs de performance du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger basé sur les données du Cadre de résultats.....	35
Tableau 10 : Récapitulatif du niveau de réalisation des activités du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR DIFFA à la clôture du Projet.....	43
Tableau 11 : Taux de réalisation des indicateurs à la clôture du Projet.....	47
Tableau 12 : Récapitulatif des évidences de la performance du Projet	67
Graphique 1 : Illustration de la participation de l'échantillon à la collecte des données.....	17
Graphique 2 : Illustration du poids relatif des Communes cibles à la fourniture des données collectées	17
Graphique 3 : Distribution des répondants selon le genre	18
Graphique 4 : Distribution de l'échantillon selon les tranches d'âge	18
Graphique 5 : Distribution de l'échantillon de l'évaluation selon la situation économique.....	19
Graphique 6 : Distribution de l'échantillon selon le degré de vulnérabilité	19
Figure 1 : Illustration de l'articulation entre les activités, produits, effets et impacts du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa.....	31
Figure 2 : Articulation des hypothèses causales et des risques pour l'atteinte du Résultat 1 du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa.....	32
Figure 3 : Articulation des hypothèses causales et des risques pour l'atteinte du Résultat 2 du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa.....	33

RESUME EXECUTIF

1. Contexte et justification du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR DIFFA

C'est en soutien au contexte marqué par la déstabilisation des communautés vivant dans la Région de Diffa du fait de la présence de Boko Haram, et dans la perspective de contribuer à la réponse du Gouvernement face à la dégradation continue du contexte sécuritaire dans la Région que le PNUD et l'UNHCR ont développé une proposition de projet qui a obtenu un financement du PBF d'un montant de 2 700 000 dollars américains pour appuyer le renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari. A l'échelle de ces communes, l'ambition des deux agences était de renforcer la coexistence pacifique entre populations hôtes, les ex-combattants et les déplacés, et d'améliorer la sécurité communautaire.

Planifié pour une durée initiale de 18 mois, soit du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2020, ce projet a bénéficié d'une extension sans coûts de deux mois, sur la base de laquelle sa clôture a été reportée au 30 août 2020.

2. Objectifs de l'évaluation

Envisagée comme une occasion d'illustrer la contribution du Projet à l'atteinte des résultats escomptés du PBF au Niger, et s'inscrivant dans le plan d'évaluation du Secrétariat Technique du PBF et du Plan de suivi-évaluation du Projet, l'évaluation visait à (i) mesurer les résultats atteints ainsi que la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact de l'intervention, les bonnes pratiques ainsi que les leçons à tirer de la mise en œuvre du Projet au Niger ; (ii) formuler des recommandations et donner des orientations qui permettront d'améliorer les prochaines interventions du PBF au Niger ; (iii) déterminer l'impact de la COVID-19 en 2020 sur les interventions du Projet.

3. Méthodologie de l'évaluation

Le champ d'investigation de l'évaluation a été délimité par la vérification et l'appréciation de la pertinence, de la cohérence, de l'efficacité, de l'efficience, de l'impact et de la durabilité des performances du Projet.

L'évaluation a privilégié les méthodes mixtes pour accéder à l'information et parvenir à répondre de façon adéquate aux objectifs visés par la mission. La conduite de l'évaluation a été articulée autour de la revue documentaire, de 244 entretiens individuels (dont 14 entretiens semi-structurés et 230 rencontres portant sur l'enquête de perception) et 7 discussions de groupes. Au total, 289 répondants sur les 345 prévus ont été consultés, ce qui correspond à un taux de couverture de l'échantillon de 83,77%. La zone de déroulement de l'évaluation a été limitée dans et autour des périmètres urbains des villes de Niamey, Diffa, Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari en raison de la forte prévalence de l'insécurité dans les zones d'intervention du Projet. Le traitement et l'analyse des données collectées ont permis de produire les livrables prévus pour la mission.

4. Résultat global de l'évaluation

Le bilan de la mise en œuvre du projet est qualifié de modérément satisfaisant avec un score global de 3,66/6. Ce score est obtenu à partir de la moyenne des scores obtenus pour les différents critères évalués (Pertinence : 4/6 ; Cohérence : 3/6 ; Efficacité : 4/6 ; Efficience : 4/6 ; Impact 4/6 ; Durabilité 3/6).

5. Principaux constats de l'évaluation

5.1. Pertinence (Pertinent 4/6)

QE : Dans quelle mesure les objectifs du Projet répondaient-ils aux priorités nationales de développement, aux attentes des communautés bénéficiaires, ainsi qu'aux produits et résultats des programmes de pays du SNU et des agences récipiendaires, et aux ODD ?

Par rapport à l'alignement aux attentes de ses bénéficiaires, le Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR se distingue par son approche d'identification et de sélection des bénéficiaires qui s'est focalisée sur les populations hôtes affectées par le conflit dont les besoins n'ont pas été suffisamment pris en compte par les interventions antérieures ou en cours.

La mission d'évaluation considère que les interventions du Projet cadrent avec (i) l'énoncé de la Vision de la Stratégie de Développement Durable et Croissance Inclusive (SCDDI) dont les principes et fondements reposent entre autres sur le désir d'éradiquer la pauvreté et les inégalités, d'assurer la sécurité des personnes et des biens et de promouvoir l'emploi des jeunes, ainsi que sur la mobilisation de toutes les couches de la population autour des impératifs de développement ; (ii) l'Axe 4 du PDES 2017-2021 relatif à l'amélioration de la paix, la gouvernance et la sécurité, le Gouvernement du Niger ; (iii) l'expérimentation à partir de l'année 2016 de deux stratégies d'accompagnement des jeunes par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et l'UNFPA sur les dialogues intergénérationnels et le tutorat dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution 2250 des Nations-Unies ; (iv) les objectifs visés par l'UNDAF et les CPD des agences récipiendaires ; (v) le domaine d'intervention prioritaire N°2 du PBF qui porte sur la Coexistence et résolution pacifique des conflits ; (vi) l'ODD 16, notamment à travers les cibles 16.1, 16.4 et 16.7 ; (vii) l'Aspiration N°4 de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine qui préconise une Afrique vivant dans la paix et dans la sécurité, dans l'optique de l'atteinte des objectifs N° 13 (la paix, la sécurité et la stabilité sont préservées) et N°14 (Une Afrique stable et pacifique) ; et (viii) l'ensemble des 9 piliers de la stratégie régionale pour la stabilisation, le redressement et la résilience des zones affectées par Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad

QE : Dans quelle mesure les facteurs externes et les risques susceptibles d'influencer la mise en œuvre du Projet ont-ils été identifiés et pris en compte dès le départ ?

Plutôt que de développer une stratégie d'anticipation de gestion des risques identifiés (dégradation de la situation sécuritaire, attaques intempestives des éléments de Boko Haram ou d'occupation des zones d'intervention du projet par ces derniers, exposition des membres des comités de paix à la menace et aux représailles des éléments de Boko Haram, retard de la mise en œuvre du projet lié aux procédures internes des agences, faible capacité technique et institutionnelle ou d'absence de partenaires de mise en œuvre au niveau local, faible coordination et de synergie entre l'UNHCR et le PNUD, risque politique de modification ou changement de vision de la consolidation de la paix), le Projet a décidé de préconiser des mesures de mitigation ad hoc. De l'avis de l'évaluation, l'absence d'une stratégie bien étoffée, articulée autour d'une véritable projection dans les incertitudes et des solutions alternatives envisageables apparaît comme une limite à la capacité du Projet à se préparer en conséquence pour affronter les risques lorsqu'ils se matérialisent dans ses zones d'intervention.

QE : Dans quelle mesure les indicateurs de mesure des résultats sont-ils directs, objectifs, pratiques, adéquats et jusqu'à quel point la responsabilité de suivre leur évolution a été clairement identifiée ?

L'évaluabilité du Projet est certaine au regard du contenu de son cadre conceptuel. Le Cadre de Résultats a été décliné en activités, produits, résultats et indicateurs. Dans cette panoplie d'outils, les indicateurs ont été définis pour faciliter une visualisation des progrès réalisés par le Projet.

L'absence d'une étude de base qui aurait permis de déterminer la situation de référence de chaque indicateur du Cadre de Résultats et la cible à atteindre est une insuffisance majeure pour l'évaluabilité du Projet et le suivi de sa performance.

5.2. Cohérence (Moyennement Cohérent 3/6)

QE : Dans quelle mesure les enseignements tirés d'autres projets pertinents ont-ils été pris en compte dans la conception du Projet et ont créé des synergies et des liens avec d'autres interventions mises en œuvre par chacune des deux agences récipiendaires et des autres parties prenantes concernant les mêmes domaines thématiques ?

Pour la conception du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR, les parties prenantes se sont inspirées des antécédents de quatre initiatives qui l'ont précédé dans la Région de Diffa, à savoir le Projet Stabilisation régionale intégrée du Bassin du Lac Tchad, le Projet Réinsertion socio-économique des ex-combattants de Boko Haram, des victimes et des relâchés dans la région de Diffa, le Projet Consolidation de la paix sécurité et le Projet Renforcement des capacités régionales et locales pour l'amélioration de la sécurité au Niger phase II.

Au rang des dispositions prises pour assurer la cohérence interne du Projet, la mission note que la stratégie d'intervention préconisait l'implication des autorités nationales par le biais du Ministère de l'Intérieur, la HACP, la CNCCAI, le Governorat de Diffa, le Conseil Régional de Diffa, les préfectures de Bosso, Diffa et N'Guiguimi, les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari, la SE/SDS, l'UNHCR et le PNUD, ainsi que les autorités locales, les ONG et les organisations de la société civile à toutes les étapes de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation.

Bien que le contexte de l'identification et la conception du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa se prêtait à une cohabitation avec diverses initiatives des partenaires au développement du Niger, y compris les agences récipiendaires et l'ensemble du SNU, en matière de consolidation de la Paix, la mise en œuvre de ses interventions n'a pas été accompagnée d'une documentation décrivant la synergie interne recherchée et mise en place avec les projets similaires.

5.3. Efficacité (Modérément Satisfaisante 4/6)

QE : Dans quelle mesure la mise en œuvre du Projet a-t-elle permis de livrer les activités et produits attendus et d'atteindre les résultats escomptés à sa clôture ?

La mission d'évaluation note que la zone géographique ciblée pour les interventions du Projet a été entièrement couverte.

L'exploitation de la documentation mise à la disposition de la mission d'évaluation révèle que la majorité des activités prévues ont au moins connu un début d'exécution. A la clôture, l'état de mise en œuvre des activités du Projet se présente ainsi qu'il suit : quatre activités sur les seize prévues ont été totalement réalisées (25%), huit ont été partiellement mises en œuvre (50%), et quatre activités ne semblent pas avoir réalisées (25%).

Les informations mises à la disposition de l'équipe d'évaluation ne permettent pas de se prononcer sur le niveau et la qualité des produits livrés par le Projet. Cette difficulté résulte de l'absence de baselines et de valeurs cibles pour la quasi-totalité des indicateurs retenus pour le suivi de la mise en œuvre du Projet. En effet, sur les douze indicateurs de produits formulés dans le Cadre de Résultats, seuls les niveaux de réalisation de cinq indicateurs (soit 40%) ont pu être renseignés, et les taux de réalisation à la clôture du projet de seulement deux d'entre eux (17%) ont pu être déterminés.

Cette situation illustre l'ampleur des limites conceptuelles du système de suivi du Projet. La mission considère que cette limite aurait pu être corrigée en cours de route à travers la conduite d'une étude de base qui aurait déterminé les baselines des indicateurs, ainsi que les valeurs cibles escomptées à la clôture du Projet. Une telle démarche aurait trouvé son aboutissement dans la réalisation d'une étude de fin « end line study » qui aurait fourni une situation réelle, fiable et crédible du niveau de progression des indicateurs à la clôture du Projet.

QE : Dans quelle mesure la répartition des bénéficiaires du Projet traduit-elle une prise en compte des préoccupations relatives à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche fondée sur les droits humains ?

La distribution par sexe des bénéficiaires des activités reflète un intérêt constant pour la prise en compte des préoccupations liées à l'égalité de genre.

Les dépenses projetées en matière d'égalité entre les sexes et de renforcement des capacités des femmes étaient de l'ordre de 40% du budget global, mettant a priori le projet en cohérence avec le Marqueur de Genre 2. La mission d'évaluation n'a pas été en mesure de confirmer que les allocations de ressources pour la mise en œuvre du Projet ont été conformes aux prévisions établies. Cependant, elle observe que dans la mise en œuvre du projet, les effectifs des femmes et des jeunes (filles et garçons) ont été de l'ordre de 40% au minimum, pour chaque catégorie de bénéficiaires impliqués dans les différentes activités pour lesquelles la participation a été désagrégée par catégories. L'équipe de mission considère cette évolution comme suffisante pour confirmer la validité du GEN 2 attribué au Projet à la conception.

5.4. Efficience (Modérément satisfaisante 4/6)

QE : Dans quelle mesure le fonctionnement, le déploiement opérationnel et l'ensemble des interventions du Projet ont-ils été menés dans le respect des délais ?

Les retards accumulés dans la mise en œuvre du Projet sont à la fois la conséquence de la nécessaire adaptation au contexte sécuritaire et de la riposte au COVID-19.

Malgré les stratégies développées pour limiter les conséquences de la pandémie sur l'exécution du projet (restriction du nombre des participants à certaines activités, en ciblant essentiellement les représentants de toutes les couches sociales, et augmentation des villages cibles dans le cadre des caravanes, tout en respectant les mesures barrières), la mission d'évaluation considère que l'efficience du Projet s'est trouvée amoindrie du fait des coûts supplémentaires engendrés par l'extension de sa durée.

QE : Dans quelle mesure les ressources financières et humaines ont-elles été utilisées de manière économique ?

La mission d'évaluation note que les ajustements importants effectués dans la structure du budget pendant la mise en œuvre ont considérablement réduit le coût de livraison du projet (16% des ressources financières planifiées) et l'ont ramené à des standards acceptables. Ce coût a été diminué de plus de la moitié par rapport aux prévisions budgétaires, toutes les catégories de dépenses directes ayant été réduites pour allouer des ressources à l'appui aux microprojets communautaires.

De l'avis de la mission d'évaluation, l'instauration de deux niveaux de reporting uniquement, à savoir à l'échelle des ONG partenaires en direction des Agences d'exécution puis à l'échelle de la consolidation par ces Agences pour une transmission au PBSO, a contribué à alléger la chaîne d'information sur la mise en œuvre du projet et une bonne réactivité dans la mise à disposition des ressources, qui a permis la diminution des risques liés au dérapage de la durée de mise en œuvre du projet.

Ceci étant, la mission note que dans certains cas, la multiplication des acteurs dans la chaîne d'exécution de certaines activités a été de nature à diminuer l'efficacité du projet, notamment en ce qui concerne la mise en place des plateformes multifonctionnelles.

QE : Dans quelle mesure les structures de gouvernance, les mécanismes de gestion (y compris le système de suivi-évaluation) et la stratégie de mise en œuvre des interventions ont-ils permis d'assurer la gestion efficace et transparente des ressources ?

La mission d'évaluation tient à souligner le manque de clarté sur la composition du Comité de Pilotage, ainsi que sur la périodicité de ses réunions statutaires, qui n'ont pas été précisées dans le PRODOC. En l'absence de comptes rendus des réunions de ce Comité et/ou de tout autre document pertinent, l'évaluation n'est pas en mesure de se prononcer sur la fonctionnalité de cette instance de gouvernance, qui semble avoir été l'instance de pilotage des projets financés par le PBF sensée se réunir deux fois par an.

Le Comité Technique Conjoint régional a bien tenu son rôle de suivi technique du projet. La documentation disponible révèle qu'il s'est réuni trois fois, a assuré le ciblage des villages d'intervention du projet, et a coordonné la mise en œuvre des activités sur le terrain. Suite aux restrictions de mouvements liés à la survenue de la pandémie de la COVID-19, il a suppléé le PNUD et l'UNHCR dans le suivi de la mise en œuvre des activités dans la Région à partir du mois de mars 2020.

Le rapport de fin de Projet indique que le PNUD et l'UNHCR ont organisé des missions conjointes de suivi. Ces missions ont été planifiées dans le PRODOC sur une base trimestrielle. La mission d'évaluation ne dispose pas de preuve factuelle sur le respect de la périodicité fixée pour ces missions de terrain.

La mission considère que l'insuffisance de la documentation relative au suivi des activités du Projet est la conséquence immédiate des limites de son cadre conceptuel. Il convient de souligner à cet effet que les missions de suivi réalisées par les Agences d'exécution et le CTC n'ont pas donné lieu à la production systématique de rapports.

5.5. Durabilité (Moyennement probable 3/6)

QE : Quel a été le degré d'implication du Projet par les bénéficiaires, notamment les communes et les services techniques gouvernementaux aux différentes étapes du Projet (conception, réalisation et suivi des activités en vue d'assurer leur continuité) ? Quelles ont été les stratégies de mise en œuvre ?

Même si des réunions formelles n'ont pas été organisées à l'étape de l'identification et de la formulation de ce Projet, la mission d'évaluation considère la réalisation du « conflict scan » conduite par Search For Common Ground en 2018 comme l'opportunité idoine qui a permis aux groupes cibles de contribuer à sa conception à travers les données fournies pour la réalisation de cette étude.

Pour les étapes subséquentes, les missions de suivi conjoint et les opportunités de visibilité de l'action et du financement, ainsi que de l'audience nationale et locale du Projet se sont également inscrites dans la perspective de son appropriation par la partie nationale. A cet égard, la mission d'évaluation note entre autres indices d'appropriation nationale du Projet la participation de toutes les parties prenantes à la cérémonie de lancement officiel du Projet.

La documentation disponible révèle que le Comité Technique Conjoint a joué un rôle décisif dans la mise en œuvre du Projet, notamment dans la coordination et le suivi des activités, et a constitué de ce fait la plateforme par excellence de pilotage opérationnel de l'intervention, et le cadre consensuel de prise de décision et de remontée d'informations auprès d'instances supérieures et des agences récipiendaires du Projet. La participation des bénéficiaires a également été visible dans l'identification des infrastructures à développer au niveau des différentes localités, dans le but de créer les conditions de coexistence pacifique et de renforcement de la cohésion entre les communautés naguère en conflit.

QE : Jusqu'à quel point la conception et l'exécution du Projet ont-elles intégré le développement et la mise en œuvre d'une stratégie en matière de durabilité, incluant le développement des capacités des parties prenantes nationales clés ?

En dépit de l'absence d'une stratégie de sortie formellement élaborée dans le PRODOC, l'interprétation de l'approche basée sur la connaissance du terrain amène à considérer que la pérennisation des acquis du Projet a été essentiellement adossée sur l'utilisation systématique des approches participatives dans la réalisation des activités, ainsi qu'à une large implication des acteurs aux niveaux national, régional, communal et communautaire, et le renforcement multiforme des capacités des individus et groupes bénéficiaires des interventions.

En tout état de cause, le renforcement des capacités des acteurs et les appuis logistique et matériel fournis aux bénéficiaires du Projet se sont clairement inscrits dans le renforcement des dynamiques de consolidation de la paix et de promotion de la cohésion sociale. Au rang des défis résiduels relevés dans ce domaine, la mission note qu'un grand nombre des bénéficiaires des formations sont confrontés à des défis sur le plan économique.

L'ancrage communal des interventions relevait d'une intention des initiateurs du Projet d'en faciliter la pérennité institutionnelle. Au niveau communautaire et local, la stratégie d'appropriation et de pérennisation des impacts du Projet qui a été articulée autour de la participation des communautés et des conseils communaux au planning et à la réalisation du Projet a trouvé un terrain d'application à travers l'implication des volontaires communautaires et la mise en place d'un dispositif de suivi basé sur l'accompagnement des ex-combattants de Boko Haram par les comités communaux de paix et les leaders communautaires.

Jusqu'à présent, les dispositifs mis en place n'ont cependant pas fourni la preuve évidente du leadership de la partie nationale d'assurer une reprise en main ferme et énergique des acquis par les acteurs institutionnels.

5.6. Impact (Probable 4/6)

QE : Dans quelle mesure le Projet a-t-il contribué à la création des conditions favorables à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix dans les régions et communes cibles ?

Les activités de sensibilisation ont constitué des cadres de rapprochement entre les membres de groupes sociaux différents, qui se sont retrouvés autour du cinéma, ont travaillé ensemble à mettre en scène des scénarios, ou se sont simplement retrouvés pour discuter des enjeux liés à la coexistence pacifique au sein de leurs communautés respectives.

La documentation du Projet fait également état de l'appui à la réalisation d'infrastructures communautaires de grande portée en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix. A ce titre, la construction de forages, de chenaux, et d'autres infrastructures, utilisés à la fois par les populations hôtes et les autres groupes sociaux, ont contribué à renforcer la coexistence pacifique au sein des communautés. Il en est de même des mécanismes de sécurité communautaire, dont les membres sont issus des différents groupes sociaux.

La perception positive de l'obtention des résultats du projet semble conforter les hypothèses définies dans la théorie de changement. L'enquête de perception révèle que la majorité des parties prenantes interviewées pensent que le projet a contribué au renforcement de la coexistence pacifique entre les populations hôtes, les ex-combattants et les déplacées dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou et Chetimari. En ce qui concerne le second résultat escompté du projet, l'enquête de perception révèle que 95% des parties prenantes dans les zones d'intervention pensent que le projet a contribué à l'amélioration de la sécurité communautaire dans les Communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou et Chetimari.

6. Conclusions et recommandations principales

Les acquis du *Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa* qui reposent sur les évidences développées ci-dessus résultent des bonnes pratiques que la mission considère comme autant de forces à consolider dans la perspective de la répliquabilité et/ou du passage à l'échelle des interventions d'appui à la coexistence pacifique entre les populations hôtes, les déplacés internes, réfugiés, et ex-combattants dans la Région de Diffa. A l'inverse, ces forces ont été contrebalancées par plusieurs contraintes hors du contrôle des parties prenantes du *Projet* (notamment la volatilité du contexte sécuritaire, l'analphabétisme des bénéficiaires et la rareté des opportunités économiques pour les jeunes et les femmes), ainsi que par des faiblesses inhérentes à sa conception et à son suivi-évaluation qui ont atténué la portée et l'ampleur des résultats escomptés et de ce fait apparaissent comme autant de défis à relever et/ou leçons apprises pour la consolidation des acquis.

Sur la base des leçons tirées de la mise en œuvre du *Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa*, l'équipe d'évaluation formule les recommandations ci-après :

Sur la pertinence des interventions financées par le PBF

- **Recommandation 1** : Renforcer la pertinence et la qualité des interventions à mettre en œuvre par une approche conceptuelle qui s'inscrit dans une perspective de réalisation des changements transformationnels qui dépassent la vision de court terme généralement adossée à l'obtention des produits et à la mise en œuvre des activités
- **Recommandation 2** : Garantir la qualité et la fiabilité des résultats escomptés des projets dès la phase de conception par la disponibilité d'un plan et d'un système de suivi-évaluation articulés autour d'un cadre de résultats approprié et des indicateurs de performance de qualité

➤ **A l'attention du Gouvernement du Niger**

- **Recommandation 3** : Mettre un accent particulier sur une approche programmatique consolidée centrée sur des interventions clés et transformationnelles découlant des priorités retenues dans les documents de politique et de stratégies élaborés par le Gouvernement du Niger

➤ **A l'attention du PBF**

- **Recommandation 4** : Renforcer la qualité des interventions par la mise en place d'une plateforme apte à générer les données consolidées et fiables sur la progression des indicateurs et la validation des effets et impacts issus des interventions
- **Recommandation 5** : Réviser la durée des financements pour les fixer systématiquement à deux ans pour une phase initiale susceptible d'être portée à trente-six mois sous réserve de la démonstration par les bénéficiaires de garantie de mobilisation de ressources complémentaires à celles du PBSO/PBF
- **Recommandation 6** : Inscire la démonstration des effets catalytiques des financements du PBF dans les critères prioritaires d'évaluation des projets financés par ce mécanisme

Sur la cohérence des interventions financées par le PBF

➤ **A l'attention du Gouvernement du Niger**

- **Recommandation 7** : Consolider le positionnement stratégique du Gouvernement du Niger à travers une implication de la HACP détachée de l'implémentation des projets pour se focaliser sur l'orientation des interventions des partenaires du SNU

➤ **A l'attention du Gouvernement du Niger, du PBSO/PBF et des Agences récipiendaires**

- **Recommandation 8** : Renforcer la synergie et l'alignement des projets financés par le PBF avec les objectifs et résultats escomptés de la Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du bassin du lac Tchad affectées par la crise Boko Haram

Sur l'efficacité et l'efficience des projets PBF

➤ **A l'attention des Agences récipiendaires**

- **Recommandation 9** : Renforcer l'assurance qualité des interventions des Agences du SNU récipiendaires par une implication soutenue des spécialistes en suivi-évaluation à toutes les étapes des projets, et par la mise en place et l'appui au fonctionnement de dispositifs de gestion de connaissance en vue d'une remontée et d'une analyse plus régulière des informations sur les résultats, bonnes pratiques et leçons apprises des projets
- **Recommandation 10** : Maintenir et renforcer la dynamique de collaboration et de concertation avec les acteurs du niveau local (communes, Gouvernorat, Conseil régional, autorités traditionnelles et leaders religieux, ONG/OSC, ...) mise en place dans le cadre du Projet dans une perspective de pérennisation des acquis du projet
- **Recommandation 11** : Optimiser le choix des zones, des populations cibles, des thématiques d'intervention, et l'utilisation des ressources, pour réduire la dispersion et améliorer l'impact à travers : (a) le diagnostic et la stratégie de réduction des obstacles institutionnels aux décaissements à temps des fonds vers les PE; (b) un plan d'action participatif favorisant la mobilisation des ressources, la mise œuvre et la supervision formative ; (c) l'analyse anticipée des obstacles aux opérations (ex. logistiques, infrastructures routières, climatique) dans le contexte Nigérien ; (d) une planification améliorée par une quantification rationnelle, une fixation des cibles de performance, la détermination systématique du quota PNUD par rapport aux cibles nationales ; et (e) des stratégies de formation plus adéquates et la supervision formative.

Sur la durabilité

➤ **A l'attention du Gouvernement du Niger**

- **Recommandation 12** : Renforcer le leadership des ministères et institutions étatiques dans la reprise en main des acquis des projets similaires, notamment à travers une responsabilisation claire des acteurs institutionnels aux niveaux central et déconcentré dans les processus de conception, de mise en œuvre, de suivi et de pérennisation

➤ **A l'attention du Gouvernement du Niger, du PBF et des Agences récipiendaires**

- **Recommandation 13** : Un modèle de partenariat stratégique incluant les secteurs public et privé, la société civile, et les bénéficiaires, basé sur la concertation, favoriserait (a) une meilleure appropriation du plan de renforcement des capacités ; (b) une meilleure mobilisation et gestion des ressources. En outre, il faudrait systématiser le tutorat pour durablement renforcer les capacités des prestataires de services

➤ **A l'attention des Agences du SNU récipiendaires**

- **Recommandation 14** : Systématiser l'alphabétisation fonctionnelle dans les interventions comme une composante de base à toutes les initiatives dans toutes les interventions

Sur l'impact

➤ **A l'attention du Gouvernement du Niger, du PBF et des Agences récipiendaires du SNU**

- **Recommandation 15** : Encourager et soutenir les initiatives de reconstruction visant à améliorer les moyens de subsistance dans la région dans le cadre d'une stratégie dont l'objectif serait de conquérir les cœurs et les esprits des populations civiles susceptibles de devenir des cibles pour le recrutement de militants

I- INTRODUCTION

1. L'évaluation finale du Projet « *Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari* » désigné dans ce document « *Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR DIFFA* » qui intervient vingt-deux (22) mois après sa clôture est conforme aux procédures des Agences mobilisées pour sa mise en œuvre et la politique du PBF qui rend obligatoires les évaluations inscrites dans les accords de partenariat. Elle s'inscrit également dans le respect des prescriptions du Document de Projet (PRODOC) relatives au suivi-évaluation qui prévoient entre autres la réalisation d'une évaluation finale externe en vue d'apprécier l'ensemble des résultats atteints par rapport aux objectifs spécifiés dans le PRODOC.
2. La structuration du présent rapport est conforme aux normes et standards du Groupe des Nations-Unies pour l'Évaluation (GNUÉ) et aux directives du Guide de l'évaluation du PNUD, édition de janvier 2019 en matière d'évaluation des projets et programmes. A cet effet, il a été articulé autour : (i) d'un Résumé Exécutif ; (ii) du contexte de l'évaluation ; (iii) de son objet ; (iv) de ses buts et objectifs ; (v) de sa portée ; (vi) des critères et questions d'évaluation (vii) de la méthodologie ; (ix) des considérations éthiques et principes de l'évaluation ; (x) des constats et conclusions ; (xi) des leçons apprises et bonnes pratiques ; (xii) des conclusions finales ; (xiii) des recommandations qui sont suivies des annexes.

II- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉVALUATION

2.1. Contexte socioéconomique du Niger

3. Le Niger est un pays de l'Afrique de l'Ouest qui couvre une superficie de 1 267 000 km² dont les 2/3 du territoire sont désertiques. Au dernier Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2012, la population du Niger était estimée à 17 138 707 habitants répartie entre 50,1% de femmes et 49,9% d'hommes¹.
4. En 2019, le Niger était classé au 189^{ème} rang à l'IDH des Nations-Unies avec une valeur de 0,394 qui le maintient dans la catégorie de "développement humain faible". Parmi les partenaires qui apportent des contributions pour l'atteinte des objectifs de développement de ce pays, le Système des Nations-Unies appuie le renforcement des capacités institutionnelles et communautaires pour la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement, dans l'optique d'une plus grande résilience aux crises alimentaires, aux catastrophes d'origine naturelle, et aux effets du changement climatique, ainsi que l'amélioration de la gouvernance, de la paix et de la sécurité. Ce qui passe par une prise en compte des questions liées à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes nigériennes.
5. Au cours de la dernière décennie, l'économie nigérienne a compté parmi les plus robustes de l'Afrique sub-saharienne en s'établissant à une croissance moyenne annuelle de 6,1% pour son PIB². Ces belles performances ont malheureusement été affectées par la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID 19 et les attaques terroristes de plus en plus violentes qui ont abouti à un recul de la croissance à 3,6% en 2020.
6. Ce recul a fortement entamé les efforts fournis par le pays, notamment en ce qui concerne le revenu par habitant qui a régressé de 0,2% en 2020, au même moment où l'on observait une augmentation de la pauvreté qui a atteint 41,7% de la population, soit 400 000 personnes supplémentaires qui vivent désormais dans l'extrême pauvreté³.
7. Les chocs encaissés par l'économie nigérienne ont produit des effets négatifs en termes de pertes de revenus dus aux licenciements et à la baisse des envois de fonds depuis l'étranger, de détérioration de la dotation en capital humain en raison

¹ Données du Bureau Régional Afrique de l'Ouest et Centrale de ONU Femmes.

² Données du Bureau Pays de la Banque mondiale au Niger, à retrouver dans un rapport intitulé « 2021 Note sur la situation économique Niger : Maximiser l'efficacité des dépenses publiques pour mieux reconstruire ». <https://documents1.worldbank.org/curated/en/312941626237789841/pdf/Niger-Spring-2021-Economic-Update-Maximizing-Public-Expenditure-Efficiency-for-Rebuilding-Better.pdf>

³ Données du Bureau Pays de la Banque mondiale.

de la fermeture des écoles et de l'augmentation conséquente du taux d'abandon scolaire en particulier chez les filles et les personnes les plus vulnérables.

8. En dépit de tous ces effets négatifs, l'économie nigérienne semble avoir mieux résisté à la crise. En effet, la croissance économique nigérienne s'est maintenue à 4,9 % en 2016 et 2017, avant de s'établir à 5,2% en 2018, 5,6% en 2019, 1,2% en 2020, 6,9% en 2021 et 7,8% en 2022⁴. Les projections pour 2024 prévoient une croissance à deux chiffres, estimée à 12,8%⁵. Cette dynamique a été soutenue par la performance du secteur agricole dont la valeur ajoutée est passée de 1 612 milliards en 2016 à 2 000,4 milliards en 2020, ainsi que par un regain des activités des industries extractives et la mise en œuvre de la seconde phase du Plan de Développement Économique et Social (PDES 2017-2021).

2.2. Contexte de l'égalité de genre au Niger

9. La promotion des droits des femmes et des filles, de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes est encadrée au Niger par un arsenal juridique et un dispositif institutionnel mis en place par les pouvoirs publics à cet effet.
10. **Au plan juridique**, le Niger a ratifié un ensemble de conventions internationales confirmées par des textes nationaux, notamment : (i) la Convention sur la répression de la traite des femmes majeures, ratifiée en 1961 ; (ii) la Convention sur le consentement au mariage, ratifiée en 1964 ; (iii) la Convention sur les droits politiques de la femme ratifiée en 1964 ; (iv) la Convention 100 de l'OIT sur l'égalité de rémunération entre la main d'œuvre masculine et la main d'œuvre féminine pour un travail à valeur égale, ratifiée en 1966 ; (v) la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ratifiée en 1999.
11. **Au plan interne**, le Code Pénal représente l'instrument juridique de base pour la défense des droits de femmes. Son contenu révisé en 2003 prend en compte certaines violences faites aux femmes tels que le harcèlement sexuel, les mutilations génitales féminines, l'esclavage, le proxénétisme, l'incitation à la débauche et le viol. Ce dispositif juridique est complété par une Politique nationale genre élaborée en 2008 qui sert de « cadre de concertation et de dialogue pour assurer un développement humain durable et équilibré ». Le Niger dispose également d'un Profil Genre qui a été élaboré en 2020, avec l'appui de la Banque Africaine de Développement⁶.
12. En dépit des mesures prises par les pouvoirs publics, la situation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes au Niger est loin de refléter les normes internationales en la matière. Les efforts déployés par les pouvoirs publics sont contrecarrés par des pesanteurs culturelles de type patriarcal que l'on retrouve dans la majorité des communautés nigériennes. En effet, malgré la diversité de leurs croyances et pratiques, les groupes ethniques du Niger ont en commun de partager la même perception différenciée des rôles masculins et féminins, où les relations familiales entre les hommes et les femmes sont édifiées à partir d'une inégalité fondamentale entre l'homme, chef de famille et la femme, mère et épouse. De ce point de vue, c'est l'homme qui incarne l'autorité au sein du ménage, qui fixe les règles et le code de conduite, assure le contrôle et la gestion des biens familiaux, prend les décisions capitales et fournit les moyens de subsistance aux membres du ménage. La femme, quant à elle, a la charge sociale du fonctionnement de la vie domestique, elle réalise les travaux ménagers et prend soin des enfants et autres membres de la famille. Il s'agit donc d'une culture valorisée de subordination de la femme et de domination de l'homme.

⁴ Voir « Perspectives économiques au Niger » sur le site <https://www.afdb.org/fr/countries/west-africa/niger/niger-economic-outlook>

⁵ PNUD 2020, Banque Mondiale et FMI avril 2021

⁶ Profil Genre - République du Niger - Genre, autonomisation des femmes et pauvreté, Novembre 2020 - Département Genre, Femmes et Société Civile/Bureau Chef des Opérations Régionales Agriculture, Développement Humain Banque Africaine de Développement ? Novembre 2020

13. Dans ce contexte, les inégalités de genre sont essentiellement en lien avec un accès limité à l'éducation et à la santé reproductive, ainsi qu'à une très faible prise en compte de la participation des femmes dans l'économie et dans les mécanismes et instances de prise de décision. Les statistiques disponibles à cet égard révèlent :

- **en matière d'éducation** que : la proportion des femmes analphabètes (75,5%) est plus élevée que celle des hommes (67,8%) ; les disparités du taux brut de scolarisation au niveau primaire sont de 82,1% pour les garçons et 70,2% pour les filles ; 87,4% chez les garçons et 69,5% pour le taux d'achèvement au primaire ; un taux net d'achèvement au niveau secondaire de 19,6% avec un écart de 4,4 points en faveur des garçons ;
- **en ce qui concerne la fécondité et le mariage précocé** : 76% des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans ; les adolescentes de 15-19 ans contribuent à hauteur de 14 % à la fécondité générale ; la grossesse précoce qui est le corollaire du mariage précocé favorise la déscolarisation de la jeune fille, ce qui se traduit à long terme par une limitation de la capacité des femmes à accéder à un emploi décent et partant, à un confinement dans des emplois de subsistance qui privent le Niger du potentiel de récolte des fruits du dividende démographique⁷. Avec un indice synthétique de fécondité de 7,1 enfants en moyenne par femme, la femme nigérienne vit dans un contexte de précarité sanitaire qui est illustré par un taux de mortalité maternelle élevé, estimé en 2006 à 648 décès pour 100 000 naissances vivantes⁸ ;
- **s'agissant de la participation aux processus de décision** : 84,2% des députés qui siègent à l'Assemblée Nationale nigérienne sont des hommes et 15,8% seulement sont des femmes ; le précédent Gouvernement du Niger (avant l'élection en 2021 du nouveau Président de la République) était composé à plus de 80% de Ministres et 93% de Secrétaires Généraux de sexe masculin ; les femmes représentent moins de 3% des Maires, près de 14% de Conseillers Régionaux, près de 16% de Conseillers Municipaux et d'Arrondissement, un peu plus de 16% de Conseillers de Ville⁹ ;
- **par rapport à la justice** : 9 magistrats sur 10 sont des hommes ; 9 hommes sur 10 exercent la profession d'huissier de justice ou d'avocat et les femmes ne représentent que 30% dans l'effectif des notaires dans le pays ;
- **quant à l'accès aux opportunités économiques** : les difficultés d'accès au crédit et à l'épargne sont des facteurs de féminisation de la pauvreté au Niger. Dans ce sens, la majeure partie des femmes mènent leurs activités dans le secteur informel, dans des activités de petits commerces pour la plupart. Il en est de même de l'accès à la terre, où les statistiques du RGPH de 2012 montrent que 63,8% de femmes ne possèdent aucune parcelle de terre, contre 44,7% d'hommes.

2.3. Contexte sécuritaire du Niger

14. Les attaques des groupes armés non étatiques dans les zones du Liptako et du Lac Tchad continuent de destabiliser ce pays. Les femmes font les frais de l'insécurité engendrée dans l'Est du Niger par la secte Boko Haram, et dans l'Ouest où sont localisés les groupes tels que l'état islamique au grand sahara et le groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, drainant 571 504 réfugiés en novembre 2021¹⁰.

⁷ Profil Genre 2020 du Niger, paragraphe 55, page 33

⁸ Ibid.

⁹ Statistiques du Ministère de la Promotion de la Femme et de Protection de l'Enfant.

¹⁰ [UNHCR Niger - Operation Update - November 2021 - FR.pdf](#)

15. Les effets de l'insécurité armée et le changement climatique continuent d'impacter négativement l'égalité entre les hommes et les femmes. En effet, les femmes disposent souvent de moins de moyens que les hommes pour se protéger. Avec les enfants, elles constituent généralement la majorité des populations réfugiées ou déplacées. Elles sont la cible récurrente de tactiques guerrières comme la violence sexuelle. Elles sont le plus souvent tenues à l'écart des négociations de paix, bien qu'elles soient à la tête de mouvements pacifiques, et à l'origine des relèvements communautaires des différentes crises climatiques, agrosylvopastorales et halieutiques. Exclues des processus de reconstruction, les femmes ont moins de chances de reprendre une vie normale, d'obtenir justice pour les violations de leurs droits fondamentaux et de contribuer à la réforme des lois et des institutions publiques.

2.4. Contexte et justification du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR DIFFA

16. Entre les premières attaques de Boko Haram dans la Région de Diffa en 2015 et le début de la planification du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR DIFFA, plus de 582 personnes avaient été tuées, blessées ou enlevées. Les mois de juin et juillet 2018 avaient été marqués par deux attaques kamikazes qui ont fait 15 morts et 74 blessés graves. Au 30 juin 2018, le nombre total des réfugiés, retournés, déplacés internes, personnes déplacées et réfugiés nigériens installés à Diffa était respectivement de 115 218, 24 391, 53 884, 65 000 et 200 000¹¹. Cette présence de Boko Haram a induit une déstabilisation des communautés vivant dans la Région de Diffa et l'insécurité qui s'en est suivie a été accentuée par la circulation, le trafic et la possession d'armes illicites par les civils, ce qui a amené le Gouvernement à décréter l'état d'urgence, en vigueur dans cette Région depuis le 10 février 2015. Cette mesure s'est caractérisée par la restriction des activités et des mouvements des personnes et des biens ayant abouti à l'interdiction de la commercialisation du poivron et du poisson, considérés comme les principales sources de financement de Boko Haram, ainsi que par le bannissement de la circulation des motos.
17. C'est en soutien à ce contexte et dans la perspective de contribuer à la réponse du Gouvernement face à la dégradation continue du contexte sécuritaire dans la Région de Diffa que le PNUD et l'UNHCR ont développé une proposition de projet qui a obtenu un financement du PBF d'un montant de 2 700 000 (deux millions sept cent mille) dollars américains pour appuyer le renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari.

III- GENERALITES SUR LE « PROJET COHESION SOCIALE PBF_PNUD_UNHCR DIFFA

3.1. Titre du Projet

Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari

3.2. Objectif global

Contribuer à la coexistence pacifique entre populations hôtes, ex-combattants, réfugiés et déplacés dans les communes cibles

3.3. Durée de mise en œuvre

18. Le projet « *Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari* » a été planifié pour une durée initiale de dix-huit (18) mois, soit du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2020. Ce projet a bénéficié d'une extension sans coûts de deux (2) mois, sur la base de laquelle sa clôture a été reportée au 30 août 2020.

¹¹ PRODOC, page 4

3.4. Budget du projet

19. Le Projet « *Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari* » a été financé en totalité par le Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) à hauteur de 2 700 000 (deux millions sept cent mille) dollars américains. Ce budget a été réparti entre deux (2) agences récipiendaires du Système des Nations-Unies, à savoir le PNUD (1 900 000 USD) et l'UNHCR (800 000 USD).

3.5. Théorie du changement

20. L'énoncé de la théorie de changement du Projet a été formulé ainsi qu'il suit :

Si les frustrations des communautés hôtes accueillant des réfugiés et des déplacés internes sont mitigées par la prise en compte des besoins socioéconomiques des plus vulnérables, le dialogue inter et intracommunautaire renforcé pour que d'une part les civils se tolèrent et s'acceptent mutuellement, la confiance entre les FDS et la population rétablie à travers des activités conjointes d'intérêt communautaire et le respect par les FDS de l'éthique et la déontologie de leur profession ;

Et les 5 communes disposent de mécanismes et d'outils de sécurité communautaire animés par des acteurs bien formés et équipés intervenant dans un cadre bien coordonné réunissant tous les acteurs, et d'autre part les populations prennent conscience des conséquences liées à la détention et au port d'armes illicites et acceptent de remettre volontairement ces dernières en contrepartie des AGR et formations professionnelles.

Les acteurs des mécanismes communautaires de paix et de sécurité interviennent à travers un cadre de coordination les réunissant avec les autorités et les FDS.

Alors la coexistence pacifique sera consolidée, les activités économiques seront revivifiées et les jeunes et les femmes seront plus actifs et commenceront à se prendre en charge financièrement et perdront au fil du temps l'esprit de frustration, la sécurité communautaire et régionale sera assurée, la confiance et la cohabitation entre les différentes couches sociales seront rétablies et auront des connaissances pour participer davantage à la gestion des questions sécuritaires et à la cohabitation pacifique.

3.6. Résultats escomptés de la mise en œuvre du Projet

Résultat 1 : La coexistence pacifique entre populations hôtes, les ex-combattants et les déplacées est renforcée dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari

Résultat 2 : La sécurité communautaire dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari est améliorée

3.7. Produits escomptés dans le cadre du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa

Résultat 1 : La coexistence pacifique entre populations hôtes, les ex-combattants et les déplacées est renforcée dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari

Produit 1.1 : Les mécanismes de dialogue intercommunautaires sont renforcés pour une meilleure coexistence pacifique

Produit 1.2 : Des microprojets communautaires sont appuyés pour encourager la coexistence pacifique dans les zones touchées par l'état d'urgence

Résultat 2 : La sécurité communautaire dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari est améliorée

Produit 2.1 : Les mécanismes de sécurité communautaire sont renforcés

Produit 2.2 : Réaliser des campagnes de communication et de sensibilisation autour des actions des armes illicites à feu dans les 5 communes

3.8. Parties prenantes de la mise en œuvre du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa

21. Le projet « *Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari* » a bénéficié de la collaboration de représentants de catégories d'acteurs issues :
- ♦ **des Agences du Système des Nations-Unies** : PNUD et UNHCR
 - ♦ **des Partenaires Techniques et Financiers** : PBF/PBSO
 - ♦ **des Partenaires gouvernementaux** : Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation, des Affaires Coutumières et Religieuses ;
 - ♦ **d'institutions étatiques** : Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) ; Commission Nationale pour la Collecte et le Contrôle des Armes Illicites (CNCCAI) ; Gouvernorat de Diffa ; Conseil Régional de Diffa ; Préfectures de Diffa, Bosso et N'Guigimi ; Communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari ; Secrétariat Exécutif de la Stratégie des Zones Sahélo-Sahariennes du Niger ; Université de Diffa ; Génie Militaire ;
 - ♦ **d'ONG partenaires d'exécution** : Search For Common Ground (SFCG) ; Organisations de la société civile présentes à Niamey et dans la Région de Diffa (WANEP ; VND Nur AgirPlus 21 ; APBE ; DEDI) ;
 - ♦ **des Bénéficiaires intermédiaires et finaux des interventions du projet** : Communautés hôtes ; Ex-combattants de Boko-Haram ; Personnes déplacées ; Groupes de femmes ; Groupes de jeunes.

IV- RAPPEL DES ELEMENTS DE CADRAGE DE L'EVALUATION

4.1. Contexte et justification de l'évaluation

22. L'évaluation finale du « *Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa* » est conduite dans le respect des normes et procédures du Groupe des Nations-Unies pour l'Evaluation (GNUE). Cette évaluation a été prévue dans le PRODOC qui dispose que la clôture du Projet serait marquée par une évaluation externe qui sera conduite par une équipe de consultants incluant un consultant international. Cette évaluation devra permettre d'analyser l'ensemble des résultats atteints par rapport aux objectifs spécifiés dans le document de projet. Les dispositions du PRODOC stipulent par ailleurs que l'évaluation serait appuyée tout au long de son processus par le Secrétariat Technique du PBF, et que le rapport produit à son terme serait soumis à la validation du Comité de Pilotage du Projet.

4.2. But et Utilisation de l'évaluation

23. Envisagée comme une occasion d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa, et d'illustrer sa contribution à l'atteinte des résultats escomptés du PBF au Niger, la présente évaluation s'inscrit dans le plan d'évaluation du Secrétariat Technique du PBF et du Plan de suivi-évaluation du Projet tel qu'il a été défini dans le PRODOC.
24. Son but est de répondre aux exigences de transparence et de redevabilité vis-à-vis des parties prenantes. Il s'agit de leur fournir, à échéance, les éléments nécessaires à une bonne appréhension des résultats obtenus, des défis rencontrés et des enseignements et recommandations à en tirer, qui sont susceptibles d'aider à mieux aller de l'avant dans le cadre de l'autonomisation et de l'implication pacifiste des jeunes dans les zones à risques ; la prévention et la gestion de conflits et la gouvernance inclusive ; et du renforcement de la stabilité et de la sécurité dans les zones frontalières.
25. L'évaluation est particulièrement opportune parce qu'elle intervient à la suite de l'évaluation du portefeuille du PBF pour la période 2014-2020 qui a recommandé en ce qui concerne les projets conjoints de :

- ◆ *Continuer à trouver des solutions pragmatiques et adaptées au contexte pour accélérer la sélection des partenaires de mise en œuvre, le recrutement de personnel et les achats.*
 - ◆ *Renforcer la collaboration des RUNOs au sein des projets conjoints.*
 - ◆ *Veiller sur la séquence de l'approbation des nouveaux projets pour éviter une prolifération des projets conjoints avec les mêmes agences dans des constellations différentes et essayer de limiter le nombre des RUNOs/NUNOs par projet à deux.*
 - ◆ *Assurer que le personnel recruté grâce au financement du PBF travaille efficacement à la mise en œuvre de ces projets.¹²*
26. En tant qu'outil d'aide à la décision, les premiers utilisateurs ciblés par cette évaluation sont : les Bureaux Pays PNUD et UNHCR Niger ; le PBSO et le Secrétariat Technique du PBF au Niger, le Système des Nations-Unies au Niger et les principales parties prenantes incluant le Gouvernement, la société civile, les bénéficiaires du Projet et les bailleurs de fonds.
27. Conçue dans une double logique prospective et sommative, cette évaluation est appelée à : (i) soutenir l'apprentissage stratégique et la prise de décision au niveau des Agences du SNU concernées et des parties prenantes nationales dans le cadre du renforcement de la cohésion pacifique entre les populations hôtes, les ex-combattants et les déplacés et du renforcement de la sécurité communautaire dans les cinq (5) communes cibles du Projet, (ii) fournir une contribution évaluative à l'évaluation de l'UNDAF 2019-2021, (iii) renforcer la responsabilité pour l'efficacité de l'élaboration des CPD des Agences du SNU du prochain cycle de l'UNDAF et du PDES ; (iv) renforcer les capacités et la mobilisation des parties prenantes nationales pour faire progresser le renforcement de la cohésion sociale dans la Région de Diffa.

4.3. Objectifs et portée de l'évaluation

❖ Objectifs de l'évaluation

28. Les objectifs assignés à l'évaluation consistent à :
- ◆ Mesurer les résultats atteints ainsi que la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact de l'intervention, les bonnes pratiques ainsi que les leçons à tirer de la mise en œuvre du Projet au Niger ;
 - ◆ Formuler des recommandations et donner des orientations qui permettront d'améliorer les prochaines interventions du PBF au Niger ;
 - ◆ Déterminer l'impact de la COVID-19 en 2020 sur les interventions du Projet.

❖ Portée de l'évaluation et champ d'investigation

29. Le champ d'investigation de la présente évaluation est délimité par les critères classiques du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE tels qu'ils ont été révisés et complétés par EvalNet en 2018-2019, à savoir : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité, ainsi que la cohérence qui porte sur les synergies et complémentarités développées avec d'autres interventions. Une attention particulière a été portée aux aspects relatifs à la conception du projet, aux stratégies de mise en œuvre, aux mécanismes de suivi et de coordination, à la participation des bénéficiaires.
30. Les analyses effectuées dans ce cadre ont également porté sur l'exécution du budget et le respect des calendriers de réalisation des activités, la performance des parties prenantes et la pertinence de leurs interventions.
31. Des critères liés à des thématiques transversales ou spécifiques tels que les Droits de l'Homme, l'Egalité des sexes, ont également été analysés dans le cadre de la présente évaluation.
32. Très concrètement, les analyses se sont concentrées en priorité sur :

¹² Rapport final de l'exercice évaluatif Niger 2020 du portefeuille du Fonds de Consolidation pour la Paix (PFB), page 26

- ◆ **la conception du projet** : identification et formulation
- ◆ **sa pertinence** : conformité avec les priorités nationales et avec les besoins des bénéficiaires
- ◆ **sa cohérence** : compatibilité du projet avec les autres interventions menées dans le cadre de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix
- ◆ **sa mise en œuvre** : approche stratégique, contraintes et obstacles rencontrés, efficacité de l'équipe, efficacité des partenaires de mise en œuvre, efficacité des ressources, efficience des ressources et efficacité des activités, résultats produits par le projet et progression vers les résultats escomptés
- ◆ **l'efficacité des différents mécanismes de financement mis en place** et leurs effets sur les structures cibles
- ◆ **la durabilité des actions conduites** : durabilité de l'axe stratégique d'intervention et des activités, appropriation, niveau de gestion, durabilité institutionnelle et financière, etc.
- ◆ **les contributions au renforcement des capacités nationales**
- ◆ **les contributions des acquis** à relever des défis identifiés
- ◆ **l'appréciation des stratégies de synergies/mobilisations de partenariats et de ressources mises en œuvre** dans le cadre du projet pour assurer la continuité des effets positifs au terme de sa période de mise en œuvre
- ◆ **les produits et effets** (effets sur les groupes cibles) attendus à la fin de la mise en œuvre du projet
- ◆ **la prise en compte des thématiques transversales** : équité, genre, droits humains, éthique et déontologie, etc.
- ◆ **le renforcement partenarial** : qualité des relations partenariales, valeurs ajoutées, etc.
- ◆ **les contributions de chaque partenaire** ainsi que des effets des synergies avec d'autres interventions et/ou intervenants.

La mission a également analysé les facteurs sociaux, politiques et stratégiques aussi bien internes qu'externes qui ont pu avoir une influence sur la réalisation des résultats du Projet. Les mêmes facteurs ont été pris en compte dans le cadre de l'analyse de l'environnement et du calendrier fixé pour l'évaluation et qui ont, ou auraient pu avoir une influence sur l'impartialité et la crédibilité des résultats de celle-ci.

L'impact de la COVID-19 sur la réalisation de l'action a été analysé en termes de surcoûts consécutifs à l'étirement de la durée du projet.

33. Ces points clés ont formé l'ossature de la Matrice d'évaluation qui a été structurée autour des questions pouvant permettre d'apprécier les performances de la mise en œuvre du Projet.
34. Dans sa dimension chronologique, l'évaluation a couvert l'ensemble des activités du Projet pour la période allant 1^{er} décembre 2017 au 31 août 2020.
35. La portée de la mission revêt également une dimension géographique qui couvre cinq (05) communes de la région de Diffa : Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou et Chetimari.

4.4. Substance du mandat de l'équipe d'évaluation

36. L'exécution satisfaisante du mandat de l'équipe d'évaluation a été alignée à la réalisation d'une gamme d'activités définies par les termes de référence, à savoir :
 - ◆ Apprécier la pertinence du projet par rapport aux besoins et priorités de la Région en matière de sécurité, de cohésion sociale, de consolidation de la paix et de développement
 - ◆ Examiner la stratégie de mise en œuvre adoptée, notamment le fonctionnement des mécanismes de gestion du projet et l'implication des parties prenantes, dont les bénéficiaires
 - ◆ Mesurer le degré de mise en œuvre du projet, son efficacité, son efficience, ainsi que la qualité des résultats obtenus
 - ◆ Déterminer les effets du projet sur les populations bénéficiaires dans les communes cibles

- ◆ Documenter les succès et les résultats importants qui n'ont pas été atteints (et pourquoi) pendant la mise en œuvre du projet
- ◆ Tirer les leçons de la mise en œuvre du projet
- ◆ Identifier les facteurs favorables ou défavorables à la conception, à la mise en œuvre et au suivi et évaluation du projet et faire des recommandations pour la mise en œuvre de projets futurs dans la Région
- ◆ Analyser les aspects catalytiques des interventions, les atouts et les contraintes rencontrées lors de la mise en œuvre du projet, dégager les bonnes pratiques ainsi que les leçons à tirer de l'expérience et faire des recommandations pour la mise en œuvre de projets futurs en lien avec la consolidation de la paix dans la Région y compris ceux pouvant être supportés par un financement du PBF
- ◆ Evaluer l'impact de la COVID-19 sur la mise en œuvre du projet en 2020
- ◆ Formuler des recommandations et donner des orientations qui permettraient d'améliorer les prochaines

4.5. Résultats escomptés et livrables à produire

37. Le présent rapport est le 4^{ème} et dernier des quatre (4) livrables attendus de cette évaluation. Auparavant, la mission a obtenu la validation du rapport de démarrage qui a été suivi d'un rapport préliminaire de collecte des données présenté sous forme de PowerPoint soumis respectivement le 14 juillet 2022 (pour le rapport de démarrage) et le 18 septembre 2022 (pour le rapport préliminaire de collecte des données et des constats). Le rapport provisoire a été soumis et examiné par les parties prenantes qui ont formulé des commentaires et observations. Ce document tient lieu de rapport final qui prend en compte les commentaires et observations formulées dans le rapport provisoire.

4.6. Coordination et Gestion de l'évaluation

❖ *Coordination de l'évaluation*

38. La conduite de l'évaluation a été placée sous la coordination du PNUD Niger en tant qu'Agence lead du Projet. A ce titre, il a été chargé de : (i) s'assurer de la mise en œuvre de l'évaluation, (ii) transmettre les produits de l'évaluation aux parties prenantes et aux bénéficiaires et (iii) recueillir, compiler et transmettre leurs observations à l'évaluateur.
39. En collaboration avec les autres parties prenantes du projet, le PNUD devait également fournir l'appui logistique nécessaire à travers la coordination de toutes les parties prenantes concernées par la conduite de l'évaluation, l'organisation et la supervision de la présentation des résultats de l'évaluation, et enfin la collaboration avec les autres parties prenantes dans la validation du rapport.

❖ *Gestion de l'évaluation*

40. La supervision directe de l'évaluation a été assurée par le Conseiller Technique Principal de l'Unité Paix et Sécurité du PNUD Niger. L'équipe de Projet placée sous son autorité devait veiller au respect de la politique d'évaluation, des normes et standards des organisations partenaires, sans pour autant compromettre l'indépendance de la mission. Cette équipe a facilité l'accès de la mission aux ressources documentaires nécessaires à la conduite de l'évaluation et organisé les rencontres avec les informateurs clés. Concrètement, l'équipe de Projet a contribué à connecter la mission avec la partie nationale et les principales parties prenantes. Elle a également fourni les moyens logistiques nécessaires pour les entrevues.

V- CRITERES D'EVALUATION ET QUESTIONS Y RELATIVES

5.1. Critères d'évaluation

41. L'évaluation du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa s'est appuyée sur les critères consacrés par le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE, à savoir :
- ❖ **Pertinence** : alignement des objectifs et la conception du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa aux besoins et aux priorités des bénéficiaires, du pays, de la communauté internationale et des partenaires/institutions et

maintien de leur pertinence en dépit de l'évolution du contexte.

- ❖ **Cohérence** : complémentarité des interventions du Projet avec les autres interventions d'appui à l'autonomisation et l'implication pacifiste des jeunes dans les zones à risques ; la prévention et la gestion de conflits et la gouvernance inclusive ; le renforcement de la stabilité et de la sécurité dans les zones frontalières.
- ❖ **Efficacité** : mesure dans laquelle les objectifs et les résultats du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa ont été atteints, ou sont en train de l'être, y compris les résultats différenciés entre populations.
- ❖ **Efficiace** : mesure dans laquelle les ressources allouées ont été gérées de manière rationnelle, optimale et transformées de façon économe en résultats et dans le temps.
- ❖ **Durabilité** : mesure selon laquelle les bénéfices (résultats et changements) atteints par le projet perdureront ou sont susceptibles de perdurer.
- ❖ **Impact** : mesure dans laquelle les interventions du Projet produisent, ou devraient produire, des effets (changements) importants et de vaste portée, positifs ou négatifs, intentionnels ou non.

5.2. Questions d'évaluation

Tableau 1 : Questions d'évaluation

Critères	Questions
Pertinence	Dans quelle mesure les objectifs du projet répondaient aux priorités nationales et aux attentes des communautés bénéficiaires ?
	Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux ?
	Dans quelle mesure le projet s'est-il adapté à l'évolution de son environnement politique et sécuritaire et quelles stratégies d'atténuation des risques ont-elles été mises en place ?
	Y a-t-il des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par les équipes du projet ?
Cohérence	Dans quelle mesure l'intervention est-elle complémentaire à d'autres interventions menées par les différentes parties prenantes du projet ?
	Jusqu'à quel point le Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR a-t-il tenu compte de l'ensemble des initiatives en faveur de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix en cours dans la Région de Diffa au moment de sa mise en œuvre ?
Efficacité	Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet ont-ils été atteints ?
	Quels sont les facteurs externes majeurs qui ont influencé (positivement et/ou négativement) l'atteinte des résultats attendus (y compris en termes de synergies) ?
	Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ? Pourquoi ? Quels ont été les facteurs facilitants ? Comment renforcer ces résultats ?
	Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses moins bonnes performances ? Quels ont été les facteurs limitants et pourquoi ? Comment pourraient-ils être levés ?
	Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ? Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ?
	Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à la cohésion sociale entre les populations hôtes, les ex combattants de Boko Haram, les réfugiés et les personnes déplacées ?

Critères	Questions
Efficienc	Les financements mobilisés pour le projet étaient-ils suffisants pour la réalisation de toutes les activités et l'atteinte des résultats escomptés ?
	Dans quelle mesure la structure de gestion et les mécanismes mis en place ont permis d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles, accroître les synergies et la complémentarité dans l'action ?
	Dans quelle mesure le projet a été mis en œuvre dans les délais impartis ? La valeur des résultats du projet est-elle à la hauteur des dépenses ? Les intrants ont-ils été fournis et gérés à moindre coût ?
	Dans quelle mesure les activités ont été mises en œuvre de la façon la plus efficiente y compris la sélection des partenaires de mise en œuvre, comparée à des alternatives possibles expérimentées dans le cadre d'autres projets ?
	Dans quelle mesure les systèmes de S&E utilisés ont-ils permis d'assurer un suivi efficace du projet ? Dans quelle mesure les mécanismes de coordination et de suivi à tous les niveaux ont-ils été mis en place, ont été fonctionnels, et ont joué effectivement leur rôle ?
Durabilité	Existe-t-il des risques structurels, sociaux, politiques ou sécuritaires pouvant menacer la durabilité des résultats du projet ? Dans quelle mesure les enseignements tirés ont-ils été en permanence documentés et diffusés auprès des parties intéressées ?
	Quel a été le degré d'implication et d'appropriation du projet par les bénéficiaires, notamment la préfecture, les communes et les services techniques gouvernementaux aux différentes étapes du projet (conception, réalisation et suivi des activités en vue d'assurer leur bonne continuité) ? Quelles ont été les stratégies mises en œuvre ?
	Quelles sont les stratégies et mécanismes envisagés pour assurer la valorisation, la réplique ou l'extension des résultats atteints ?
	Quels ont été les principaux effets catalytiques (financiers ou autres) du projet ?
	Quelles mesures auraient pu être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ?
Impact	Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à la création des conditions favorables à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix dans la région de Diffa ?
	Est-ce que les résultats obtenus soutiennent la théorie du changement du projet ?
Droits de l'homme	Dans quelle mesure les pauvres, les populations autochtones, les personnes ayant des difficultés physiques, les femmes et d'autres groupes défavorisés ou marginalisés ont-ils bénéficié de la mise en œuvre du projet ?

VI- CADRE D'ANALYSE DE LA PERFORMANCE

42. La performance du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa a été analysée sur la base des critères d'évaluation visés par les termes de référence, ainsi que sur les thématiques transversales ciblées telles que l'égalité de sexe, l'autonomisation des femmes, les droits humains, l'inclusion/handicap. La performance a été évaluée sur la base d'une échelle de notation allant de 1 à 6 correspondant à : 1 (Très Insatisfaisant) ; 2 (Insatisfaisant) ; 3 (Modérément Insatisfaisant) ; 4 (Modérément Satisfaisant) ; 5 (Satisfaisant) ; 6 (Très Satisfaisant).

Tableau 2 : Echelle d'appréciation des performances avec justification de la notation

NOTE	APPRECIATION	CATEGORIE
6	Très satisfaisant	Satisfaisant
5	Satisfaisant	
4	Modérément satisfaisant	
3	Modérément insatisfaisant	Insatisfaisant
2	Insatisfaisant	
1	Très insatisfaisant	

43. La performance a été qualifiée de :

- **Très satisfaisante** lorsque les résultats attendus ont été atteints comme – ou mieux – que prévu
- **Satisfaisante** lorsque les aspects positifs des résultats ont été plus importants que les aspects négatifs
- **Modérément satisfaisante** lorsque les aspects positifs des résultats ont été au moins aussi importants que les aspects négatifs
- **Modérément insatisfaisante** lorsque les aspects négatifs des résultats ont été légèrement plus importants que les aspects positifs
- **Insatisfaisante** lorsque les aspects positifs des résultats ont été faibles par rapport aux aspects négatifs, et
- **Très insatisfaisante** dans tous les cas de déficiences sérieuses caractérisées par très peu d'aspects positifs.

44. L'appréciation de la performance présentée ci-dessus a été appliquée exclusivement aux critères d'efficacité et d'efficience correspondant à l'appréciation **Très insatisfaisante** à **Très satisfaisante**. Dans le même temps, les critères de Pertinence, de Cohérence et de Durabilité ont été appréciés de la manière suivante :

Pertinence : Le score attribué correspond aux appréciations allant de **Pertinent (P)** à **Pas Pertinent (PP)**.

En considérant l'échelle d'appréciation :

- le score compris entre **5 et 6** correspond à l'appréciation : « **Pertinente (P)** ».
- le score compris entre **3 et 4** correspond à l'appréciation : **Moyennement Pertinent (MP)**
- le score compris entre **1 et 2** correspond à l'appréciation : « **Pas Pertinente (PP)** ».

Tableau 3 : Echelle d'appréciation de la performance de la Pertinence

SCORE	APPRECIATION
1-2	Pas Pertinent (PP)
3-4	Moyennement Pertinent (MP)
5-6	Pertinent (P)

Cohérence : Le score correspond aux appréciations comprises entre **Cohérent (C)** et **Pas Cohérent (PC)**.

En considérant l'échelle d'appréciation :

- le score compris entre **5 et 6** correspond à l'appréciation « **Cohérente (C)** ».
- le score compris entre **3 et 4** correspond à l'appréciation « **Moyennement Cohérent (MC)** »
- le score compris entre **1 et 2** correspond à l'appréciation « **Pas Cohérente (PC)** ».

Tableau 4 : Echelle d'appréciation de la performance de la Cohérence

SCORE	APPRECIATION
1-2	Pas Cohérent (PC)
3-4	Moyennement Cohérent (MC)
5-6	Cohérent (C)

Durabilité : Ce critère a été apprécié sur une échelle allant de « **Probable à Improbable** ».

En considérant l'échelle d'appréciation retenue, la durabilité a été évaluée comme suit :

- le score compris entre **5 et 6** correspond à la qualification de : « **Probable (P)** », qui illustre une situation présentant des risques négligeables pour la durabilité des acquis.
- le score compris entre **3 et 4** correspond à la qualification de : « **Moyennement probable (MP)** », et à une situation qui présente des risques modérés pour la durabilité des acquis.
- le score compris entre **1 et 2** correspond à la qualification de : « **Improbable (I)** », avec une présomption de risques importants pour la durabilité des acquis.

Tableau 5 : Echelle d'appréciation de la performance de la Durabilité

SCORE	APPRECIATION
1-2	Improbable (I)
3-4	Moyennement Probable (MP)
5-6	Probable (P)

Impact : Ce critère a été apprécié sur une échelle de **Probable à Moyennement Improbable**.

- le score compris entre 4-6 correspond à l'appréciation **Probable (P)**, risques négligeables à l'Impact
- le score compris entre 2-4 correspond à l'appréciation **Moyennement Probable (MP)**, risques modérés
- le score compris entre 1-2 correspond à l'appréciation **Moyennement Improbable (MI)**, risques importants

Tableau 6 : Echelle d'appréciation de la performance de l'Impact

SCORE	APPRECIATION
1-2	Moyennement Improbable
2-4	Moyennement Probable
4-6	Probable

VII- OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES

45. Pour réaliser les entretiens semi-structurés, quatre outils de collecte de données adaptés aux différentes catégories des parties prenantes ont été développés et sont annexés au présent rapport (Annexe 3), à savoir :
- ❖ Les guides d'entretiens individualisés ont servi de base à la collecte des données qualitatives auprès de tous les acteurs ciblés en dehors de ceux qui ont été identifiés pour les groupes de discussion.
 - ❖ Les supports de discussions de groupe ont été utilisés pour collecter les données qualitatives auprès des représentants des catégories identifiées à cet effet.
 - ❖ Le questionnaire d'enquête produit et administré à un échantillon de bénéficiaires du Projet dans des localités accessibles aux enquêteurs mobilisés à cet effet. La collecte des données a été effectuée avec des tablettes numériques grâce à l'application kobocollect.
 - ❖ La fiche d'observation a été élaborée pour les visites des réalisations sur le terrain.

VIII- METHODOLOGIE

8.1. Approche méthodologique

46. L'évaluation s'est appuyée sur la participation de toutes les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du Projet. Le choix porté sur cette approche a été dicté par la nécessité d'assurer la validité des conclusions et des recommandations subséquentes aux constatations et analyses sur les données collectées.

8.2. Méthodes de l'évaluation

47. En termes de méthodes, la priorité a été accordée aux méthodes mixtes incluant une dimension qualitative et quantitative, articulées autour de la revue documentaire, des entretiens semi-structurés, de la collecte des données sur le terrain, le tout complété par une enquête de perception à travers un questionnaire adressé aux bénéficiaires du projet pour recueillir leurs avis sur les performances de celui-ci.

❖ *Revue documentaire*

48. La revue documentaire qui a coïncidé avec le démarrage de l'évaluation s'est poursuivie tout au long des analyses et de la production du rapport d'évaluation. L'équipe d'experts a procédé à une revue des documents clés du Projet à savoir : le document de projet (accord de contribution y compris) ; les plans de travail annuels ; les rapports semestriels et annuels consolidés ; les résumés des réunions du Comité de Pilotage conjoint PBF Niger et Comité Technique conjoint national et régional du projet ; les rapports de suivi technique/financier ; les rapports et articles des activités réalisées et tout autre document jugé pertinent pour la mission.

❖ *Collecte des données quantitatives*

49. L'exploitation documentaire a alimenté l'analyse quantitative de la performance du Projet à partir des données issues des sources secondaires. Les données quantitatives collectées ont servi de base à la construction des constats et conclusions qui ont soutenu l'opinion de la mission d'évaluation sur la performance du Projet en matière d'efficacité et d'efficience. L'évaluation quantitative a été renforcée par des données qualitatives collectées sur le terrain auprès des informateurs clés dans les localités couvertes par l'équipe d'évaluation.

❖ *Collecte des données qualitatives*

50. Les données qualitatives, essentiellement perceptibles à travers les échanges avec les parties prenantes ont permis d'approfondir les analyses et de corroborer les stratégies d'intervention des parties prenantes qui ont conduit à des effets perceptibles en matière de renforcement de la cohésion sociale dans la zone d'intervention du Projet.

❖ *Entretiens semi-structurés*

51. Les données ont été collectées auprès des cibles visées par l'évaluation, dans l'optique de documenter les effets attribuables aux appuis du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa, en soutien au processus de renforcement de la coexistence pacifique entre populations hôtes, ex-combattants, réfugiés et déplacés dans les 5 communes cibles. Les entretiens semi-structurés ont essentiellement visé six (6) catégories d'acteurs clés, à savoir : les Agences du Système des Nations-Unies en charge de la mise en œuvre du Projet (PNUD et UNHCR) ; le Partenaire financier (PBF/PBSO) ; les Partenaires gouvernementaux (Ministères de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation, des Affaires Coutumières et Religieuses); les institutions étatiques partenaires (Commission Nationale pour la Collecte et le Contrôle des Armes Illicites ; Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) ; Gouvernorat de Diffa ; Conseil Régional de Diffa ; Préfectures de Diffa, Bosso et N'Guigimi ; Communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari ; Secrétariat Exécutif de la Stratégie des Zones Sahélo-Sahariennes du Niger ; Université de Diffa ; Génie Militaire ; les ONG partenaires d'exécution Search For Common Ground (SFCG) ; les Organisations de la société civile présentes à Niamey et dans la Région de Diffa (WANEP ; VND Nur AgirPlus 21 ; APBE ; DEDI).

❖ *Enquête de perception et Visites des réalisations*

52. Une enquête de perception a été menée auprès des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet au niveau des 5 communes cibles, en vue de compléter les données quantitatives sur le niveau d'exécution des activités, d'achèvement des produits, de réalisation des objectifs et d'atteinte des résultats escomptés du Projet. Elle a impliqué les acteurs au niveau des communautés, y compris les principaux bénéficiaires que sont les populations hôtes ; les ex-combattants repentis de Boko-Haram ; les personnes déplacées ; les groupes de femmes et de jeunes.
53. L'équipe d'évaluation s'est déployée dans les zones de déroulement de la mission, à savoir : Niamey, Diffa, Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chétimari selon le calendrier établi à cet effet. Au cours de la période comprise entre le 1^{er} août et le 22 septembre 2022, la collecte des données a été effectuée à travers 14 rencontres individuelles, 7 rencontres de groupe et 230 rencontres portant sur l'enquête de perception. Au total, 289 (deux cent quatre-vingt-neuf) répondants sur les 345 (trois cent quarante-cinq) prévus ont été consultés, ce qui correspond à un taux de couverture de l'échantillon de 83,77%.

QUELQUES SEQUENCES DE LA COLLECTE DES DONNEES SUR LE TERRAIN

•Entretien avec un jeune bénéficiaire de deux projets à Kablewa



•Entretien avec le Président du conseil régional de Diffa



QUELQUES SEQUENCES DE LA COLLECTE DES DONNEES SUR LE TERRAIN

•Focus groupe femmes à Gueskerou



•Entretien avec les leaders communautaires de Gueskerou



54. En cohérence avec les critères de vulnérabilité retenus par l'étude de base, la représentativité des catégories de bénéficiaires visés par le Projet a été assurée par la prise en compte des caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon de l'enquête de perception (populations hôtes, déplacés, réfugiés) des tranches d'âges visées (moins de 35 ans ; 35–54 ans ; 55 ans et plus) ; de leur situation économique (auto-emploi, élève/étudiant, emploi saisonnier, emploi salarié, sans emploi) ; et, de leur degré de vulnérabilité (déscolarisé(e), handicapé(e) ; non scolarisé(e), orphelin(e)).

8.3. Cadre d'échantillonnage

8.3.1. Type d'évaluation et choix des sites

Type d'évaluation : il s'agit d'une évaluation sommative et prospective visant à apprécier le niveau d'atteinte des résultats escomptés du projet et à formuler des recommandations sur la base des constats et conclusions résultant de l'analyse des critères évalués.

Choix des sites de déroulement de la mission : choix raisonné, guidé par deux (02) critères principaux :

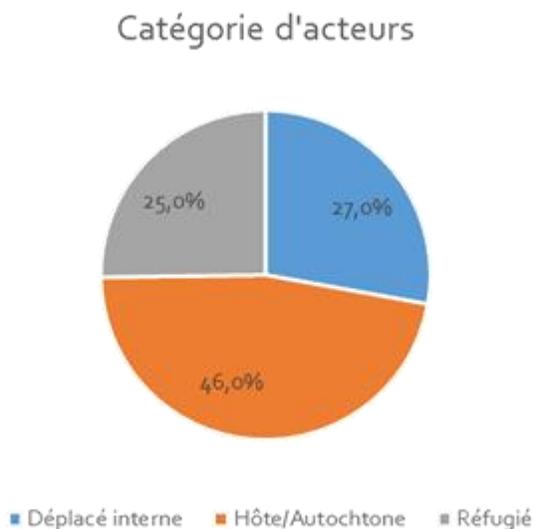
- ✓ Critère N°1 : Inclusion d'office de Niamey dans l'échantillon en tant que centre de prise des décisions pour l'orientation du projet, qui accueille les sièges des partenaires de mise en œuvre gouvernementaux ou non, parties prenantes au projet.
- ✓ Critère N°2 : Couverture exclusive des interventions à l'intérieur des chefs-lieux de communes.

55. Pour la collecte des données de l'enquête de perception, la population cible est constituée des différentes catégories des bénéficiaires directs ciblés par le projet, à savoir : les membres des communautés hôtes, les réfugiés et les déplacés internes.
56. Les zones de couverture pour la collecte des données ont été circonscrites aux centres-villes des cinq (5) communes couvertes par le Projet. Tous les villages et quartiers en dehors des centres villes des communes ont été exclus.
57. Dans le but de disposer d'un échantillon représentatif de la population cible, un tirage aléatoire stratifié a été effectué. Chaque participant sélectionné qui n'a pas pu être joint a été systématiquement remplacé par un autre sur la liste des bénéficiaires du Projet, dans le but d'obtenir un taux de réponses satisfaisant. Afin de s'assurer d'une bonne représentativité de l'échantillon global, qui tient compte de la variation des caractéristiques des catégories de bénéficiaires directs du Projet, la

mission d'évaluation a veillé à assurer la représentativité statistique de chacune des catégories des bénéficiaires directs. A cet effet, deux catégories distinctes ont été définies : la population hôte et les déplacés (réfugiés et déplacés internes).

- 58. Un échantillon de 263 bénéficiaires directs à interviewer a été tiré, **répartis entre 134 bénéficiaires de la population hôte et 129 déplacés**. La mission a tenu compte de la nécessité d'assurer la représentativité pour chacune des catégories de bénéficiaires par sexe et par âge tel que définie dans le PRODOC.
- 59. La répartition de la population entre les cinq communes du projet s'est faite proportionnellement à la taille de la population totale dans chacune des communes, à partir des données régulièrement produites par l'Institut National de la Statistique du Niger. Dans chacune des Communes, le tirage des bénéficiaires a été effectué sur la base des listes mises à disposition par l'équipe projet.

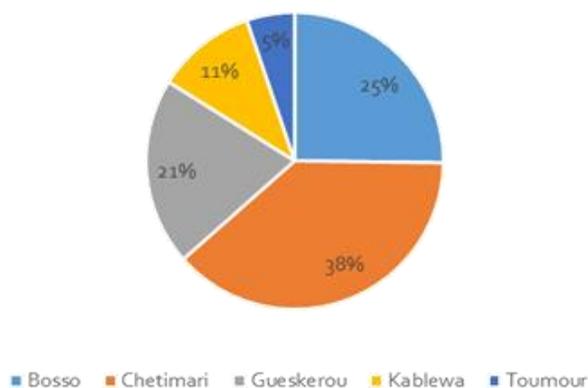
Graphique 1 : Illustration de la participation de l'échantillon à la collecte des données



- 60. Les populations hôtes représentent la catégorie d'acteurs la plus représentée dans l'échantillon des personnes interviewées (46%), suivie par les déplacés internes (27%) et les réfugiés (25%).

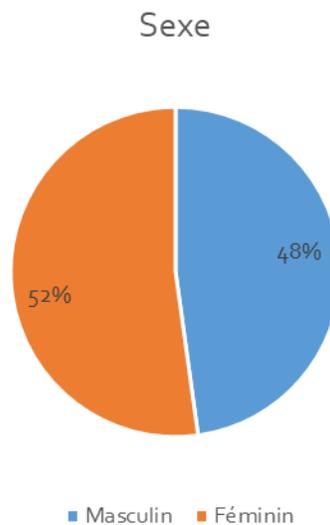
Graphique 2 : Illustration du poids relatif des Communes cibles à la fourniture des données collectées

Répartition des bénéficiaires par Commune



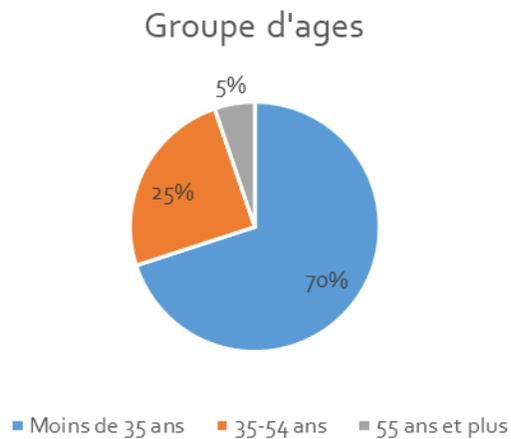
61. Sur la base des répondants aux entretiens effectués dans chaque commune, le poids relatif de chaque commune à la constitution des données collectées s'établit ainsi qu'il suit : 5% pour Toumour, 11% pour Kablewa, 21% pour Gueskerou, 25% pour Bosso et 38% pour Chetimari.

Graphique 3 : Distribution des répondants selon le genre



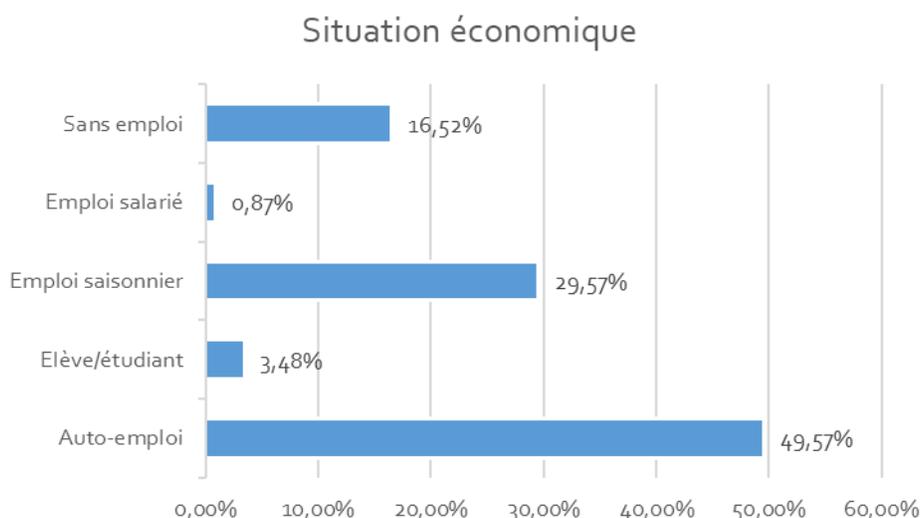
62. Les femmes représentent une forte proportion des répondants consultés dans le cadre de la collecte des données.

Graphique 4 : Distribution de l'échantillon selon les tranches d'âge



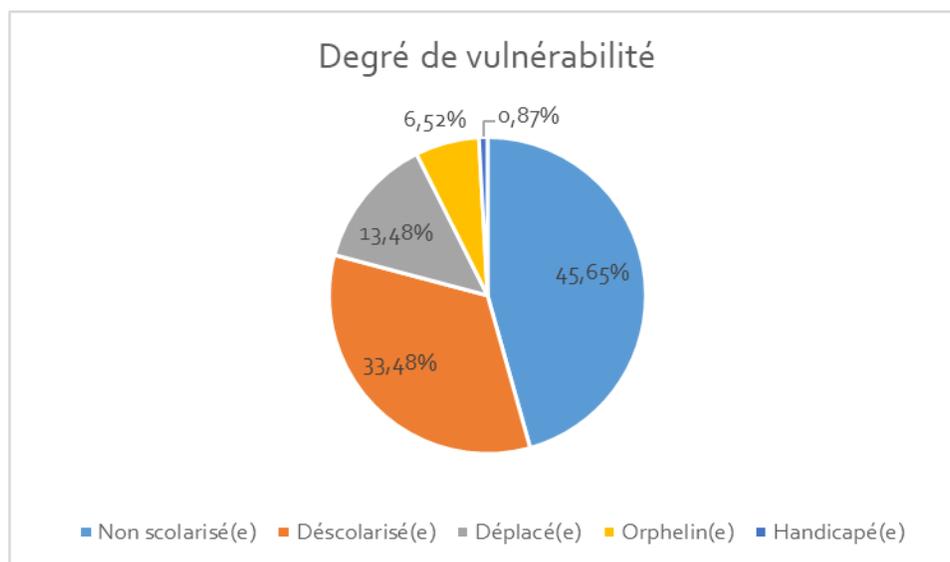
63. Les jeunes de moins de 35 ans représentent la majorité des répondants ayant participé à l'évaluation.

Graphique 5 : Distribution de l'échantillon de l'évaluation selon la situation économique



64. Le graphique 5 ci-dessus illustre la précarité de la situation économique de la majorité des bénéficiaires directs du Projet rencontrés dans le cadre de la présente évaluation.

Graphique 6 : Distribution de l'échantillon selon le degré de vulnérabilité



65. Le graphique 6 révèle que l'effectif des bénéficiaires du Projet est essentiellement constitué de personnes vulnérables (non scolarités, déscolarisés, déplacés, orphelins, handicapés).

8.4. Traitement et analyse des données

66. Les sources de collecte ont été diversifiées dans l'objectif de disposer de données de qualité, reflétant la réalité du contexte de mise en œuvre du Projet et des résultats obtenus. La méthode de triangulation adoptée à cet égard s'est caractérisée par la confrontation entre les données et les informations tirées de la revue documentaire et celles collectées auprès des acteurs consultés. Dans l'ensemble, l'exploitation des données s'est faite sous forme d'analyse des contenus des documents et des témoignages recueillis auprès des informateurs clés. Dans cette optique, l'évaluation a procédé, pour chaque critère d'évaluation ou domaine d'analyse par : (a) l'extraction des messages clés tels qu'exprimés par les informateurs ; (b) la hiérarchisation de ces messages en fonction de leur fréquence d'apparition dans l'ensemble ; (c) la comparaison entre les groupes de façon à dégager les divergences et les convergences.
67. L'analyse a été réalisée entretien par entretien, à partir des comptes rendus produits après chaque rencontre. Les informations collectées par la mission ont été triangulées, soit par des échanges à distance, soit par des rencontres individuelles avec des informateurs clés.
68. Un rapport de la collecte des données portant sur les constats et conclusions préliminaires a été présenté au Groupe de Référence de l'évaluation à la fin de la mission de terrain. Les données collectées ont été traitées dans le respect de l'obligation de confidentialité, des normes et standards du CAD de l'OCDE et des principes de la Déclaration de Paris en matière d'évaluation de projets et programmes

8.5. Considérations éthiques

69. Les données collectées ont été traitées dans le respect des directives éthiques de l'UNEG révisées en 2020¹³. Il s'agit principalement des quatre principes éthiques de base que l'équipe d'évaluation a scrupuleusement respectés tout au long des phases de l'évaluation, à savoir : l'intégrité, la responsabilité, le respect et la bienfaisance/utilité. Ces principes sont déclinés dans les différents guides auxquels l'équipe d'évaluation a été soumise qui font explicitement référence aux obligations des évaluateurs en termes d'indépendance, d'impartialité, de transparence, de crédibilité, de la confidentialité et de l'utilité.
70. **L'indépendance de l'équipe d'évaluation** a été confirmée par le fait que les évaluateurs retenus pour cette mission n'ont pris part à aucune activité du Projet et n'ont pas été responsables de la conception, de l'exécution ou de la supervision du Projet.
71. **L'impartialité de l'équipe d'évaluation** a été soutenue par l'équilibre entre les forces et les faiblesses du Projet, telles qu'elles ont été présentées et analysées en tenant compte des facteurs endogènes et exogènes au Projet. En effet, l'analyse des forces et des faiblesses identifiées a été adossée au principe du contradictoire et soutenue par des évidences factuelles.
72. **Par rapport à la transparence**, l'équipe d'évaluation a communiqué d'une manière aussi ouverte que possible l'objectif de l'évaluation, les critères appliqués et l'utilisation attendue des résultats. Ces informations sont contenues dans le présent rapport d'évaluation, qui vise également à fournir des informations transparentes sur ses sources, ses méthodes et ses approches, tel que convenu lors de la validation du rapport de démarrage de la mission.
73. **S'agissant de la crédibilité**, à travers la qualité des instruments, les procédures et les analyses utilisées pour recueillir et interpréter les informations, qui ont tous été approuvés par le Comité de relecture dans le rapport de démarrage de l'évaluation, la mission d'évaluation relève que cette évaluation a été basée sur des données et des observations qui sont considérées comme fiables et dignes de confiance.

¹³ <http://www.unevaluation.org/document/download/3625>

74. **Pour ce qui est de l'obligation de confidentialité et de sécurité**, les répondants ont été informés des objectifs de l'évaluation et du caractère volontaire, confidentiel et anonyme de la collecte des données. Aucune incitation monétaire ou matérielle n'a été offerte pour la participation aux échanges. L'aspect multiculturel a été marqué par des participants de plusieurs communautés. S'agissant de l'inclusivité, il convient de souligner la participation aux échanges d'une proportion importante des femmes, des jeunes et des personnes porteuses de handicaps.
75. **Sur l'aspect de la participation volontaire**, des demandes de rendez-vous ont été adressées à l'avance aux participants qui ont librement décidé d'assister aux rencontres programmées. L'équipe d'évaluation a veillé à l'entame de chaque entrevue, à exposer les objectifs de la mission. En outre, et dans l'optique d'assurer une participation égale aux discussions, l'équipe d'évaluation a adopté un langage compréhensible pour tous les participants en procédant à des reformulations et des relances, tout cela dans le respect et la courtoisie.
76. **Quant aux mesures de sécurité**, l'équipe d'évaluation a veillé à l'application du principe « Ne pas nuire » en prenant en compte le contexte sécuritaire et l'application des directives édictées par le SNU au Niger et les autorités nationales en ce qui concerne les mesures de prévention et de lutte contre la pandémie de la COVID-19.
77. **Relativement à l'utilité**, la mission d'évaluation s'est efforcée de présenter de façon synthétique toute l'information pertinente permettant aux utilisateurs du rapport d'atteindre les objectifs souhaités. De ce fait, le rapport présente d'une manière complète et équilibrée les faits, résultats et limites, conclusions et recommandations tirés du traitement de l'information collectée tout au long de la mission.

8.6. Limites de la méthodologie

78. La conduite de cette évaluation a été confrontée à certaines limitations, comprenant de nombreuses informations de base à lire et à digérer, un calendrier de mission de collecte de données serré et des difficultés à se rendre dans certains sites de réalisation des interventions du fait de la forte prévalence de l'insécurité dans les zones d'intervention du Projet. La mission d'évaluation a retenu les principales limites qui auraient pu impacter la méthodologie retenue pour l'évaluation et qui se caractérisent par les risques énumérés ci-dessous :
- ❖ **Risques de non-exhaustivité** des données collectées sur le terrain. Cette limite résulte de plusieurs facteurs contraignants liés notamment : à des contraintes sécuritaires qui ont conduit à restreindre le périmètre de l'enquête de perception aux chefs-lieux des communes ; au taux de rotation élevé des agents de l'Etat et des Communes ; à la faible connaissance du projet par les nouveaux exécutifs communaux issus des dernières élections ; à l'absence de système d'archivage des données dans les services déconcentrés et décentralisés ; à la faible systématisation du principe de passation des consignes en cas de changement d'équipe et à la réalisation tardive de l'évaluation du projet. La représentativité de toutes les catégories de parties prenantes du projet dans l'échantillon des répondants à consulter relève des mesures de mitigation adoptées par la mission pour la maîtrise de ce risque.
 - ❖ **Risque d'un biais consubstantiel aux choix méthodologiques**, lié à l'approche raisonnée de sélection des répondants pour les entretiens semi-structurés. La mission d'évaluation considère avoir limité l'ampleur de ce risque grâce aux méthodes mixtes appliquées à la collecte des données.
 - ❖ **Risque d'intégrité des données recueillies**, lié d'une part, à l'absence de système d'archivage des données dans les services déconcentrés et décentralisés, et à l'effet de mémoire résultat de la réalisation tardive de l'évaluation finale. Ce risque a été résorbé par le croisement des données collectées auprès de plusieurs sources.
 - ❖ **Risque du biais d'enquêteur ou biais de réponse**, lié à la présence d'un enquêteur, à l'obligation de traduction des questions en langues locales par l'enquêteur, à la manière dont les questions sont formulées par l'enquêteur et aux facteurs sociologiques liés à la présence d'enquêtrices.

79. **Les mesures de mitigation de ce risque ont porté sur** : le niveau d'éducation des enquêteurs (Bac+), l'expérience minimale en matière de collecte des données (participation à au moins deux enquêtes similaires) ; le niveau de maîtrise de la langue française par l'enquêteur, la traduction participative du questionnaire en langue locale ; la présence dans l'équipe d'évaluation d'un associé de nationalité nigérienne pour garantir la qualité de la traduction du questionnaire ; le test d'administration de l'enquête à Diffa avant le déploiement des équipes de collecte dans les communes cibles.
80. La mission d'évaluation tient à souligner l'existence d'un ensemble de contraintes spécifiques qui ont entraîné l'allongement de la durée de la collecte des données au-delà de l'échéance initiale définie à cet effet. Ces contraintes se sont caractérisées entre autres par :
- ◆ le long délai de mobilisation du Consultant national qui a été contractualisé plus de trois semaines après l'arrivée du Consultant international sur le terrain ;
 - ◆ la lourdeur des procédures de mise à disposition des ressources pour le démarrage de la collecte des données ;
 - ◆ les difficultés à mobiliser les bénéficiaires pour les entretiens prioritairement occupés par les travaux champêtres, ou en déplacement ;
 - ◆ etc.

8.7. Méthodes d'analyse de la prise en compte du genre

81. L'évaluation de la prise en compte du genre dans le Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa s'est appuyée sur une démarche analytique et exploratoire examinant le niveau de participation des femmes, des hommes, des jeunes, ainsi que des populations vulnérables dans toutes leurs composantes et les effets des interventions sur la structure des rapports de pouvoir au sein des communautés. Par conséquent, les outils d'évaluation ont intégré les critères et indicateurs de genre. A cet effet, la sélection des participants pendant la collecte des données a pris en compte dans chaque localité, les variables liées au sexe, à l'âge et aux conditions physiques et sociales des participants. En outre, une analyse des actions spécifiques et des ressources utilisées (50% selon le Gender Marker) en faveur de l'égalité de genre et de la participation des femmes et des jeunes a été effectuée dans chacune des zones ciblées par l'évaluation.
82. Par ailleurs, pour être effective, l'intégration de l'approche genre dans un projet se doit d'être transversale. Ainsi, une analyse de la prise en compte du genre au niveau de chaque critère d'évaluation a été menée en s'appuyant sur la matrice ci-dessous :

Tableau 7 : Illustration de la Matrice des questions d'évaluation liées à l'analyse de la prise en compte du genre

Critères d'évaluation	Question pour évaluation de la prise en compte du genre
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> Le projet a-t-il répondu utilement aux besoins et aux attentes des femmes, hommes et des jeunes ? Les besoins et les intérêts des femmes, des hommes et des jeunes sont-ils toujours les mêmes qu'au début du projet ou ont-ils changé ? Le projet répond-il aux obligations et aux priorités nationales en matière d'égalité ?
Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> La proportion de femmes, d'hommes et de jeunes parmi les bénéficiaires a-t-elle changé ? Quels bénéfices pratiques et stratégiques (prévus ou imprévus) les femmes, les hommes et les jeunes ont-elles/ils tiré du projet ? Ces bénéfices sont-ils répartis équitablement entre les femmes, les hommes et les jeunes ? Le projet a-t-il eu des effets négatifs involontaires ? Si oui, dans quelle mesure affectent-ils les femmes, les hommes et les jeunes ?
Efficiences	<ul style="list-style-type: none"> L'intervention a-t-elle pleinement exploité le potentiel des femmes, des hommes et des jeunes ? Les moyens et les résultats ont-ils été partagés équitablement entre les femmes, les hommes et les jeunes ?
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> Les ressources matérielles et humaines nécessaires à la pérennisation des résultats et des effets en matière d'égalité sont-elles disponibles ? Les membres du projet et les parties prenantes ont-ils la motivation et la capacité pour s'investir à long terme dans un processus de changement axé sur l'égalité entre les femmes et les hommes ?
Impact	<ul style="list-style-type: none"> Quels changements relatifs dans la situation des femmes, des hommes et des jeunes peut-on observer ?

8. L'analyse des données collectées a permis de déterminer le type de résultats obtenus dans l'optique de confirmer le marqueur genre 2 attribué au Projet à partir de la grille ci-dessous :

- « **négatif** » (« gender negative ») : où le résultat a eu des répercussions négatives sur l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- « **neutre** » (« gender blind ») : où le résultat ne prend pas en compte le genre ;
- « **sexo-spécifique** » (« gender targeted ») : où le nombre de femmes, d'hommes ou de groupes marginalisés fait l'objet d'une attention particulière ;
- ♦ « **sensible** » : (« gender responsive ») : où le résultat traite des besoins différenciés des hommes et des femmes et traite de la répartition équitable des avantages, ressources, statuts, droits, etc.; ou
- ♦ « **transformatif** » (« gender transformative ») : où le résultat contribue à changer les normes, les valeurs culturelles, les structures de pouvoir et les bases de l'inégalité des sexes et discriminations.

IX- CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS DE L'EVALUATION

9.1. Pertinence du Projet : Pertinent 4/6

83. La pertinence est considérée comme l'adéquation des objectifs aux problèmes, besoins et priorités réels des groupes-cibles prévus et bénéficiaires auxquels le Projet est censé s'adresser, ainsi qu'à l'environnement dans lequel il opère. Elle englobe le concept de capacité de réaction du Projet face aux changements et à l'émergence des priorités et besoins de développement. En lien avec la conception du Projet, elle évalue également le niveau d'adoption de solutions appropriées par le Projet, relativement aux problèmes identifiés et le caractère approprié des changements éventuels apportés à son envergure, des dispositions d'exécution et des solutions techniques au cours de la durée de vie de celui-ci. L'examen de la pertinence du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa a été structuré autour des réponses aux questions clés qui sont reprises ci-dessous :

Dans quelle mesure les objectifs du Projet répondaient-ils, aux attentes des communautés bénéficiaires, ainsi qu'aux priorités nationales de développement et aux produits et résultats des programmes de pays du SNU et des agences récipiendaires, et aux ODD ?

Dans quelle mesure les facteurs externes et les risques susceptibles d'influencer la mise en œuvre du Projet ont-ils été identifiés et pris en compte dès le départ ?

Dans quelle mesure les indicateurs de mesure des résultats sont-ils directs, objectifs, pratiques, adéquats et jusqu'à quel point la responsabilité de suivre leur évolution a été clairement identifiée ?

Le Projet prévoit-il des bases de référence pouvant permettre de suivre de manière régulière l'évolution de ces indicateurs ?

Dans quelle mesure la conception du projet a-t-elle permis le développement de stratégies et intrants réalistes et appropriés pour l'atteinte des résultats escomptés ?

Dans quelle mesure la conception du Projet a-t-elle intégré les préoccupations relatives à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche fondée sur les droits humains ?

QE 1.1 : Dans quelle mesure les objectifs du Projet répondaient-ils aux priorités nationales de développement, aux attentes des communautés bénéficiaires, ainsi qu'aux produits et résultats des programmes de pays du SNU et des agences récipiendaires, et aux ODD ?

Constat 1 : La pertinence du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa est restée constante depuis sa phase conceptuelle par rapport aux priorités nationales et aux engagements internationaux souscrits par le Gouvernement du Niger, ainsi qu'aux objectifs des programmes de coopération des partenaires au développement de ce pays en matière de consolidation de la paix et de cohésion sociale par la réduction des risques de déstabilisation nés des frustration des populations hôtes et de l'insécurité communautaire persistante dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou et Chetimari fortement alimentée par la circulation illicite des armes.

84. Par rapport à l'alignement aux attentes de ses bénéficiaires, le Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR se distingue par son approche d'identification et de sélection des bénéficiaires qui s'est focalisée sur les populations hôtes affectées par le conflit dont les besoins n'ont pas été suffisamment pris en compte par les interventions antérieures ou en cours. Cette stratégie découle de l'afflux de plusieurs groupes de déplacés et réfugiés dans la Région de Diffa qui cherchaient désespérément à fuir l'insécurité née de la présence de Boko Haram et des attaques récurrentes perpétrées dans cette Région depuis 2015. Cette arrivée massive des réfugiés en provenance du Nigéria, de déplacés internes et des ex-combattants repentis accueillis par les populations endogènes a été soutenue depuis février 2015 par de nombreuses interventions humanitaires en faveur de ces groupes vulnérables, en l'absence d'un appui équivalent en direction de la population hôte profondément impactée par leur présence qui a entraîné une pression insoutenable sur les maigres ressources existantes, et de ce fait, exacerbé la vulnérabilité des populations dans la Région de Diffa.
85. Le choix des cinq (5) communes cibles a été dicté par la forte concentration des réfugiés et déplacés internes sur leurs territoires respectifs, la circulation incontrôlée des armes illicites, la récurrence des attaques perpétrées par Boko Haram, les conflits intercommunautaires avec usage d'armes à feu et la forte expression du sentiment de frustration par les populations hôtes de ces communes.
86. Orientée vers une approche de structuration de la stabilisation de la Région Diffa lourdement impactée par le recul de la résilience de ses populations hôtes, qui s'est manifesté par des tensions émergentes entre celles-ci et les déplacés du fait de l'exacerbation du sentiment de frustration grandissante, d'abandon et d'injustice au sein des populations hôtes, et de la persistance de l'insécurité communautaire à leur égard, la conception du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR s'est inscrite dans une dynamique d'appui au plan du Gouvernement du Niger de sortie de crise pour la consolidation de la paix et la sécurité dans la Région de Diffa. Ce plan a bénéficié de l'appui du PNUD dans les volets économique, social, communication, gouvernance, changement climatique et environnement. Les principales leçons à retenir au terme de ces appuis ont révélé que (i) la réinsertion des ex-combattants était conditionnée par la création et le maintien d'un environnement favorable à la réconciliation et au pardon, et que (ii) les ressentiments créés par le déséquilibre entre l'appui fourni aux populations hôtes et aux déplacés n'était pas de nature à faciliter l'insertion sociale des différents groupes pourtant nécessaire à la stabilisation et à la cohésion sociale dans la Région de Diffa.
87. L'examen de la pertinence du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR révèle que son alignement aux priorités de développement du Niger est déterminé par l'énoncé de la Vision de la Stratégie de Développement Durable et Croissance Inclusive (SCDDI), à travers lequel le Niger se projette à l'horizon du PDES 2017-2021 comme un pays uni, démocratique et moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles, sous-tendu par un développement durable, éthique, équitable et équilibré, dans une Afrique unie et solidaire. Les principes et fondements qui sont portés par cette Vision reposent entre autres sur le désir d'éradiquer la pauvreté et les inégalités, d'assurer la sécurité des personnes et des biens et de promouvoir l'emploi des jeunes, ainsi que sur la mobilisation de toutes les couches de la population autour des impératifs de développement. Son objectif global réitère les idéaux d'inclusion et d'égalité de genre en se confondant à l'ambition de « contribuer à bâtir un pays pacifique, bien gouverné avec une économie émergente et durable, et une société fondée sur des valeurs d'équité et de partage des fruits de la croissance ».
88. Sur la base des préconisations définies par l'Axe 4 du PDES 2017-2021 relatif à l'amélioration de la paix, la gouvernance et la sécurité, le Gouvernement du Niger s'engage à (i) lutter simultanément contre le risque important de déstabilisation d'origine externe d'une part, et contre les effets, sur le territoire national, de conflits nés dans les pays voisins d'autre part ; (ii) prévenir les risques internes de résurgence des conflits intercommunautaires, et (iii) assurer qu'aucune zone du territoire n'échappe à l'autorité de l'Etat.

89. La mission d'évaluation considère que les interventions du Projet cadrent également avec la vision et les principes directeurs du Plan d'action 2014-2018 de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix qui invitent les parties prenantes nationales et locales à « renforcer le rôle des femmes dans l'éducation et la participation au processus de consolidation de la paix », « l'engagement de la société civile dans le processus de consolidation de la paix [étant] une condition préalable à une appropriation locale plus large et plus inclusive de la transformation projetée ».
90. L'expérimentation à partir de l'année 2016 de deux (2) stratégies d'accompagnement des jeunes par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et l'UNFPA sur les dialogues intergénérationnels et le tutorat dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution 2250 des Nations-Unies sur la thématique « Paix et Jeunesse » vient enrichir la liste des initiatives de promotion de la culture de la paix au sein de la jeunesse nigérienne y compris dans la Région de Diffa exposée au risque d'enrôlement de cette catégorie de la population dans les groupes armés non étatiques.
91. Par rapport aux priorités des Nations-Unies, le Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa a été conçu comme une contribution aux objectifs visés par l'UNDAF, les CPD des agences récipiendaires et les domaines d'intervention prioritaires du PBF. Dans cette optique, ce Projet devait contribuer à l'obtention de l'Effet 2 de l'UNDAF formulé ainsi qu'il suit « *D'ici 2021, la sécurité intérieure, transfrontalière et communautaire, ainsi que le système judiciaire sont améliorés pour garantir le respect des droits humains et l'accès des groupes vulnérables à la justice et l'organisation des processus démocratiques ouverts, transparents, crédibles avec des collectivités territoriales mieux gérées, viables et aptes à satisfaire les besoins des couches les plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes, les enfants et les personnes avec handicap* ».
92. Par rapport au PNUD, le Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa cadre :
- d'une part, avec l'objectif du Plan stratégique 2014-2018 orienté vers le renforcement de la résilience aux crises et aux chocs à travers la mise en place d'une gouvernance plus efficace, plus inclusive et plus responsable, ainsi que par le renforcement des capacités nationales de prévention et de relèvement pour édifier des sociétés résilientes ;
 - d'autre part, avec le Pilier 2 Gouvernance et Paix du CPD, orienté vers le renforcement de la gouvernance nationale et transfrontalière de la sécurité et les systèmes opérationnels pour renforcer la cohésion sociale et la stabilité, et améliorer la participation des femmes et des jeunes aux processus de prise de décisions politiques et socioéconomiques.
93. Dans le même ordre d'idées, l'éligibilité du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa au financement du PBF est consubstantielle à son alignement au domaine d'intervention prioritaire N°2 du PBF qui porte sur la Coexistence et résolution pacifique des conflits, y compris la réconciliation nationale, la gouvernance démocratique et la prévention/gestion des conflits.

Tableau 8 : Points de convergence entre les résultats/produits du Projet et les orientations stratégiques 2022-2026 du PBF

Domaine stratégique du PBF	Approches programmatiques associées	Résultats/Produits correspondants du Projet
Domaine Stratégique 1 : Prévention et gestion des conflits locaux pour l'accès aux ressources naturelles	Améliorer les relations et les capacités de résolution conjointe des conflits au sein des communautés et entre les communautés à travers le renforcement des mécanismes communautaires existants de gestion et des conflits et d'alerte (formels et/ou informels) en appuyant un rôle accru des jeunes et des femmes en développant leurs compétences sur des domaines ciblés et pertinents pour la gestion des conflits	Résultat 1 / Produit 1.1 Résultat 2 / Produit 2.1 <i>Produit 2.2.</i>
Domaine Stratégique 2 : Renforcement de la résilience des communautés face aux risques de radicalisation et/ou affectés par l'extrémisme violent	Renforcer la cohésion sociale en appuyant les espaces de dialogues et d'échanges ouverts par la mise en place et/ou renforcer les mécanismes institutionnels et communautaires existants de prise en charge des personnes à risque de radicalisation et/ou affectées par l'extrémisme violent	Résultat 1 / Produit 1.2.
	Renforcer la cohésion sociale en mettant en place et/ou renforçant les espaces de dialogue existants et en favorisant la participation des groupes à risque, en particulier les jeunes et les femmes aux instances de décision au niveau local	Résultat & / Produit 1.1 <i>Résultat 2/Produit 2.1</i> <i>Produit 2.2</i>
	Renforcer les capacités des leaders communautaires et religieux et des médias communautaires à engager les communautés à risque dans la promotion et la diffusion d'une culture de la paix et de la tolérance pour contrer la propagation des discours radicaux et des idéologies extrémistes violentes	Résultat 2 / Produit 2.2
Domaine Stratégique 3 : Consolidation de la paix et de la sécurité communautaire dans les zones frontalières	Renforcer et/ou mettre en place des mécanismes d'alertes précoces (comité villageois de paix, club Dimitra, etc.) pour prévenir et gérer les conflits dans les 5 communes cibles de la Région de Diffa	Résultat 2 / Produit 2.2
	Renforcement de la résilience socio-économique (AGR) des populations hôtes affectées par le conflit en particulier les femmes et les jeunes actifs et/ou victimes de conflit dans les 5 communes cible de la Région de Diffa, afin d'améliorer la résilience économique des communautés frontalières	Résultat 1 / Produit 1.2
Domaine stratégique 4 : Renforcement des partenariats stratégiques pour l'analyse, la programmation et la coordination des acteurs de la consolidation de la paix	Appui institutionnel au Secrétariat à la Coordination de la HACP afin de lui donner les capacités de jouer un rôle proactif pour la coordination des activités de consolidation de la paix entre les différentes entités du gouvernement, avec le PBF et les acteurs de la Société Civile	Résultat 2 / Produit 2.1 ;
	Renforcer la coordination civilo-militaire à travers une meilleure coordination des efforts des PTF et de l'État en lien avec le renforcement de la relation de confiance et de collaboration entre FDS et communautés	Résultat 2 / Produit 2.1

94. Par rapport l'Agenda 2030 des Nations-Unies, l'ODD 16 apparaît comme le principal point de jonction de ce Projet avec les ODD, notamment à travers les cibles 16.1 (Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés) ; 16.4 (Réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée) et 16.7 (Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions).
95. Enfin, les aspirations et les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine sont pris en compte dans le Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa, notamment l'Aspiration N°4 qui préconise une Afrique vivant dans la paix et dans la sécurité, dans l'optique de l'atteinte des objectifs N° 13 (la paix, la sécurité et la stabilité sont préservées) et N°14 (Une Afrique stable et pacifique).
96. Par rapport à l'approche régionale, ce Projet est aligné aux objectifs et l'ensemble des 9 piliers de la stratégie régionale pour la stabilisation, le redressement et la résilience des zones affectées par Boko Haram dans la région du bassin du lac Tchad.

QE 1.2 : Dans quelle mesure les facteurs externes et les risques susceptibles d'influencer la mise en œuvre du Projet ont-ils été identifiés et pris en compte dès le départ ?

Constat 2 : La faible anticipation du risque financier parmi ceux qui ont été identifiés à la conception du projet apparaît comme une limite à la capacité de mobilisation de ressources pour la poursuite du projet au-delà du financement catalytique octroyé par le PBF

97. Le PRODOC a identifié sept (7) principaux risques susceptibles d'impacter les performances escomptées de la mise en œuvre du Projet, à savoir : (i) risque de dégradation de la situation sécuritaire due à la survenue des attentats pouvant se traduire par l'indisponibilité des bénéficiaires et la limitation des mouvements du staff dans les zones d'intervention ; (ii) risque d'attaques intempestives des éléments de Boko Haram ou d'occupation des zones d'intervention du projet par ces derniers ; (iii) risque d'exposition des membres des comités de paix à la menace et aux représailles des éléments de Boko Haram ; (iv) risque de retard de la mise en œuvre du projet lié aux procédures internes des agences ; (v) risque de faible capacité technique et institutionnelle ou d'absence de partenaires de mise en œuvre au niveau local ; (vi) risque de faible coordination et de synergie entre l'UNHCR et le PNUD, et (vii) risque politique de modification ou changement de vision de la consolidation de la paix au regard de la situation politique et sécuritaire fragile.
98. L'évaluation note que la configuration frontalière place le Niger au cœur des crises violentes qui se sont manifestées dès 2015 à Diffa par des attaques régulières des groupes islamiques Boko Haram et Moujao, ainsi que dans les Régions de Tillabéry, Tahoua et Agadez. Au-delà des risques sécuritaires, il y a également lieu de considérer l'hypothèse d'une réaction négative des extrémistes religieux vis-à-vis de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et l'éventualité de la modification de la volonté du Gouvernement dans certaines questions liées aux droits des femmes comme autant de risques susceptibles d'influencer la mise en œuvre du Projet. Par ailleurs, la Matrice de gestion des risques présenté dans le PRODOC évalue la probabilité que la probabilité de 4 des 7 risques (environ 60%) identifiés est haute, ainsi que la gravité de leur impact sur le Projet. **Plutôt que de développer une stratégie d'anticipation de gestion de tous ces risques, le Projet a décidé de préconiser des mesures de mitigation ad hoc. De l'avis de l'évaluation, l'absence d'une stratégie bien étoffée, articulée autour d'une véritable projection dans les incertitudes et des solutions alternatives envisageables apparaît comme une limite à la capacité du Projet à se préparer en conséquence pour affronter les risques lorsqu'ils se matérialisent dans ses zones d'intervention.**

En tout état de cause, le marqueur risque (2) attribué au Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa qui correspond à celui des projets à risque élevé pour l'atteinte des résultats apparaît conforme aux risques inhérents à son contexte.

QE 1.3 : Dans quelle mesure la conception du projet a-t-elle permis le développement de stratégies et intrants réalistes et appropriés pour l'atteinte des résultats escomptés ?

Constat 3 : La formulation d'une théorie de changement à l'étape de conception du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa illustre la volonté des parties prenantes à articuler une logique d'intervention cohérente qui s'est appuyée sur des éléments d'analyse d'un contexte adossé à des évidences factuelles. La formulation de cette théorie de changement devait permettre de cerner la problématique à adresser dans le cadre du Projet à travers un enchaînement des actions qui attaquent les causes de problèmes identifiés, et permettent d'atténuer les manifestations de leurs conséquences. La faible clarté de son énoncé a amené la mission d'évaluation à proposer une reformulation et des schémas illustratifs des interactions à entretenir pour l'atteinte des résultats escomptés.

99. L'anticipation des changements escomptés de la mise en œuvre du Projet Cohésion Sociale à Diffa repose sur un constat et une série d'hypothèses selon lesquels l'exacerbation de l'insécurité dans la Région de Diffa repose sur des facteurs déterminants tels que : (i) le manque d'opportunités économiques et la précarité persistante des jeunes due aux mesures restrictives par l'Etat , (ii) la perception d'abandon et du manque de soutien des populations hôtes qui s'est nourri de l'impression que les réfugiés, déplacés, ex-combattants repentis qui recevaient de l'aide humanitaire, étaient mieux soutenus que les populations endogènes ; (iii) le sentiment d'exclusion de certains jeunes face à des appuis exclusifs des projets de développement aux mêmes bénéficiaires ; (iv) la circulation d'armes illicites dans la Région en provenance de la Libye du fait la porosité des frontières, ou des stocks des armureries des FDS, ainsi que des armes saisies et confisquées mal gérées, et/ou provenant des pillages suite aux attaques des postes des FDS ; (v) les lacunes des forces de sécurité caractérisées par le manque de professionnalisme de certains de leurs membres et la méfiance des communautés à leur égard, (vi) la multitude des mécanismes sécuritaires existante dans les 5 communes cible souvent confrontés à d'énormes difficultés logistiques illustrées par une faible capacité opérationnelle; (vii) le déséquilibre entre l'appui fourni aux populations hôtes et aux groupes vulnérables et les ressentiments qu'il provoque ; (viii) le déséquilibre des relations de pouvoir entre les hommes et les femmes, fondamentalement en faveur des hommes, et qui relègue les femmes dans une position de subordonnée ; (ix) l'exclusion des femmes de l'ensemble du processus du développement socioéconomique du pays qui structure la féminisation persistante de la pauvreté.
100. C'est en considération de tous ces facteurs et des données factuelles contenues dans le PRODOC, notamment celles qui indiquent que (i) la plupart des activités économiques qui autrefois faisaient la prospérité de la Région ont été anéanties par les effets de l'insécurité résultant de la crise née des attaques de la secte Boko Haram ; (ii) au moins 85% des jeunes sont demeurés inactifs par manque d'opportunités économiques ; (iii) la fermeture des marchés a engendré la paralysie de l'économie des services sociaux, essentiellement chez les jeunes dont le taux de chômage a atteint 75% ; etc. que le PNUD et l'UNHCR ont développé une proposition de projet pour appuyer le renforcement de la coexistence pacifique entre populations hôtes, ex-combattants, réfugiés et déplacés dans les communes cibles.
101. L'analyse de la théorie de changement formulée sur la base de ces assertions devrait de structurer l'articulation requise entre les activités à développer et l'obtention des produits et effets qui conduit à des changements transformationnels sous forme d'impact. Dans cette perspective les activités du Projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou et Chetimari », doivent s'inscrire dans une dynamique de changement en adéquation avec les politiques nationales du Niger en matière de promotion de la cohésion sociale, de consolidation de la paix et de promotion d'un cadre et des conditions de vie appropriés pour les Nigériennes et les Nigériens, en particulier les couches vulnérables.

102. De ce point de vue, la conception du Projet a pris la précaution de définir une théorie de changement de cette intervention, à travers l'énoncé suivant :

« Si les frustrations des communautés hôtes accueillant des réfugiés et des déplacés internes sont mitigées par la prise en compte des besoins socioéconomiques des plus vulnérables, le dialogue inter et intracommunautaire renforcé pour que d'une part les civils se tolèrent et s'acceptent mutuellement, la confiance entre les FDS et la population rétablie à travers des activités conjointes d'intérêt communautaire et le respect par les FDS de l'éthique et la déontologie de leur profession

Et les 5 communes disposent de mécanismes et d'outils de sécurité communautaire animés par des acteurs bien formés et équipés intervenant dans un cadre bien coordonné réunissant tous les acteurs, et d'autre part, les populations prennent conscience des conséquences liées à la détention et au port d'armes illicites et acceptent de remettre volontairement ces dernières en contrepartie des AGR et formations professionnelles ;

Les acteurs des mécanismes communautaires de paix et de sécurité interviennent à travers un cadre de coordination les réunissant avec les autorités et les FDS ;

Alors la coexistence pacifique sera consolidée, les activités économiques seront revivifiées et les jeunes et les femmes seront plus actifs et commenceront à se prendre en charge financièrement et perdront au fil du temps l'esprit de frustration, la sécurité communautaire et régionale sera assurée, la confiance et la cohabitation entre les différentes couches sociales seront rétablies et auront des connaissances pour participer davantage à la gestion des questions sécuritaires et à la cohabitation pacifique ».

103. Telle qu'il a été formulé, l'énoncé de cette théorie de changement révèle une limite substantielle dans son manque de clarté et sa faible capacité à décrire les hypothèses causales qui justifient la réalisation des activités devant conduire à l'obtention des produits devant contribuer aux effets escomptés de la mise en œuvre du Projet, ainsi qu'aux impacts définis à un niveau supérieur des documents de politique et de stratégie du Niger en matière de consolidation de la paix et de cohésion sociale et de coexistence pacifique entre les communautés de la Région de Diffa. Tenant compte de cette limite, la mission d'évaluation suggère une reformulation ci-après de la TdC du Projet Cohésion Sociale à Diffa plus adapté aux objectifs et résultats escomptés de ce Projet.

Si la coexistence pacifique entre les populations hôtes, les ex-combattants et les déplacés est renforcée dans les communes cibles du projet à travers des mécanismes de dialogue intercommunautaires et des micro-projets communautaires ;

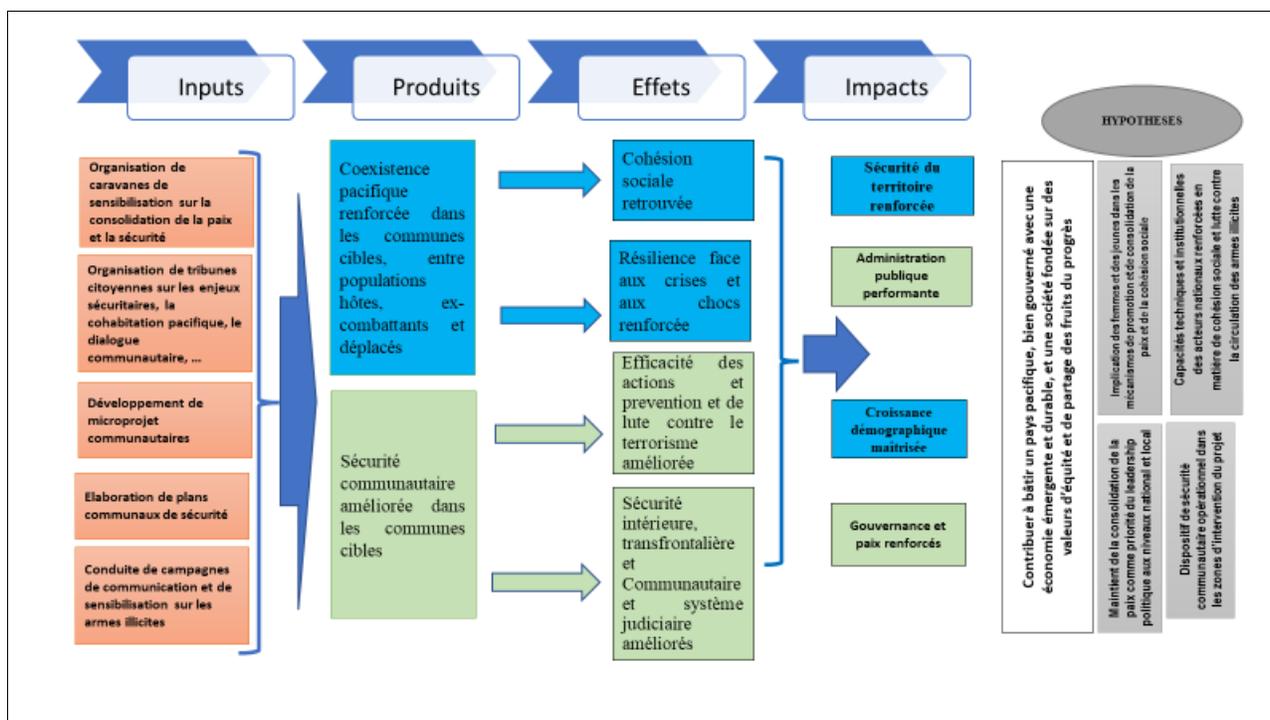
Si la sécurité communautaire dans les communes cibles du projet est améliorée grâce à des mécanismes de sécurité communautaire renforcés et l'application par les populations de la réglementation relative à l'acquisition et la détention des armes illicites ;

Si les mécanismes de sécurité communautaires et les Forces de Défense et de Sécurité interviennent dans un cadre de coordination renforcée avec des relations de confiance mutuelles établies ;

Alors, le contexte sécuritaire amélioré va contribuer au redémarrage de l'activité économique, mettant fin au chômage de masse, aux frustrations, à la méfiance entre les groupes, et à une amélioration de la résilience des communautés aux différents chocs nés des crises internes et externes.

104. Sur la base de ce nouvel énoncé, la mission d'évaluation a élaboré le schéma d'articulation de cette TdC, qui présente l'enchaînement entre les inputs (actions), les effets et les impacts du Projet, aussi bien dans sa globalité que pour chacun de ses produits.

Figure 1 : Illustration de l'articulation entre les activités, produits, effets et impacts du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa



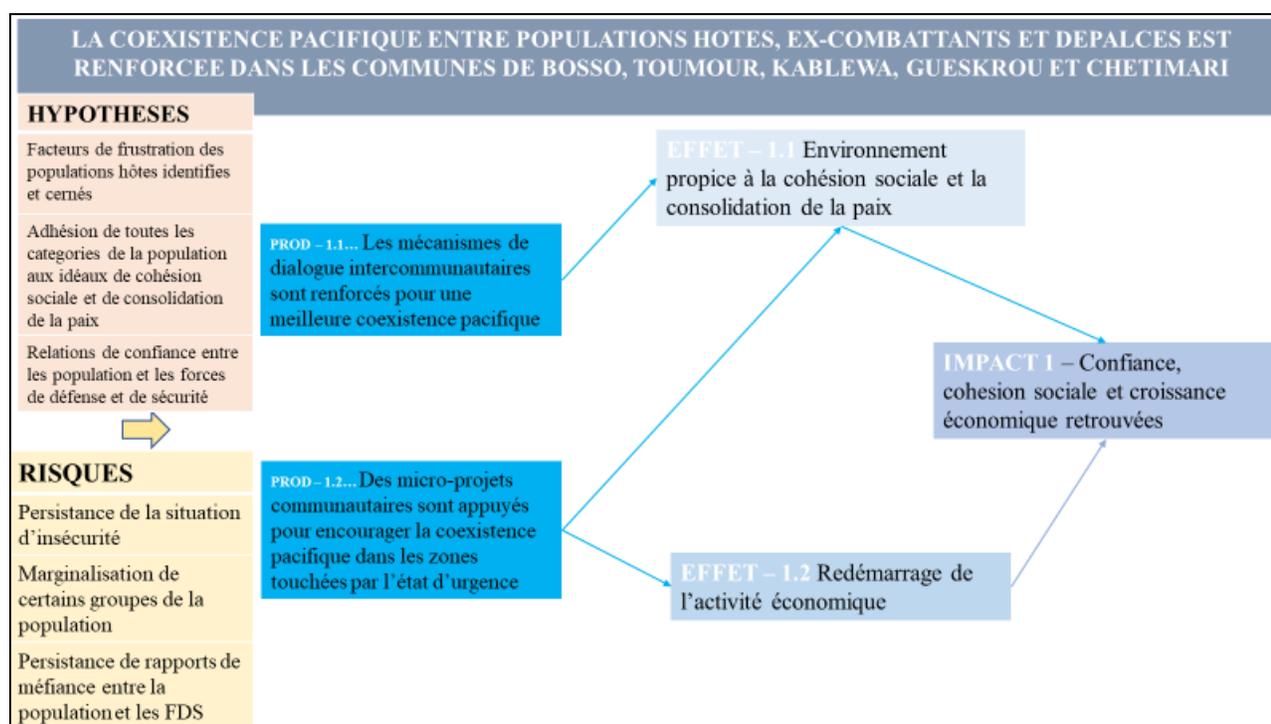
105. Le schéma présenté ci-dessus révèle que le Projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou et Chetimari » devait contribuer à l'atteinte de deux (2) principaux résultats à savoir : (i) le renforcement de la coexistence pacifique entre les populations hôtes, les ex-combattants et les déplacées d'une part ; et (ii) l'amélioration de la sécurité communautaire dans les communes cibles de l'intervention d'autre part. Ces deux résultats constituent les premiers changements attendus au terme de la mise en œuvre des activités qui constituent les inputs de l'intervention et qui portent entre autres sur l'organisation des caravanes de sensibilisation sur la consolidation de la paix et de la sécurité, l'organisation des tribunes citoyennes sur les enjeux sécuritaires et la cohabitation pacifique, le développement de micro-projets communautaires ou encore la conduite de campagnes de communication et de sensibilisation sur les armes illicites.

106. Ces changements devraient avoir pour effets une meilleure résilience des communautés des zones d'intervention face aux crises, une amélioration de la sécurité intérieure, transfrontalière, communautaire et du système judiciaire, une cohésion sociale retrouvée entre les différentes composantes des communautés et une meilleure efficacité des actions de prévention et de lutte contre le terrorisme et le grand banditisme dans la Région de Diffa. Toutes choses qui devraient contribuer, par des mécanismes de pérennisation et de duplication des acquis du Projet, à la réalisation des objectifs du PDES notamment, un renforcement de la sécurité du territoire, une administration publique performante, une gouvernance et une paix renforcées.

107. Ces changements ne peuvent cependant être perceptibles que si certaines conditions sont réunies, se présentant comme des hypothèses pour le succès de l'intervention. Il s'agit notamment du maintien de la consolidation de la paix au rang des priorités du leadership politique aussi bien au niveau national et local ; du renforcement des capacités techniques et institutionnelles des organes en charge de la promotion de la cohésion sociale, de la consolidation de la paix et de la lutte contre la circulation des armes illicites ; de l'opérationnalisation des dispositifs de sécurité communautaire dans les zones d'intervention du Projet ; ainsi que de l'implication des femmes et des jeunes dans les mécanismes communautaires de promotion de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix.

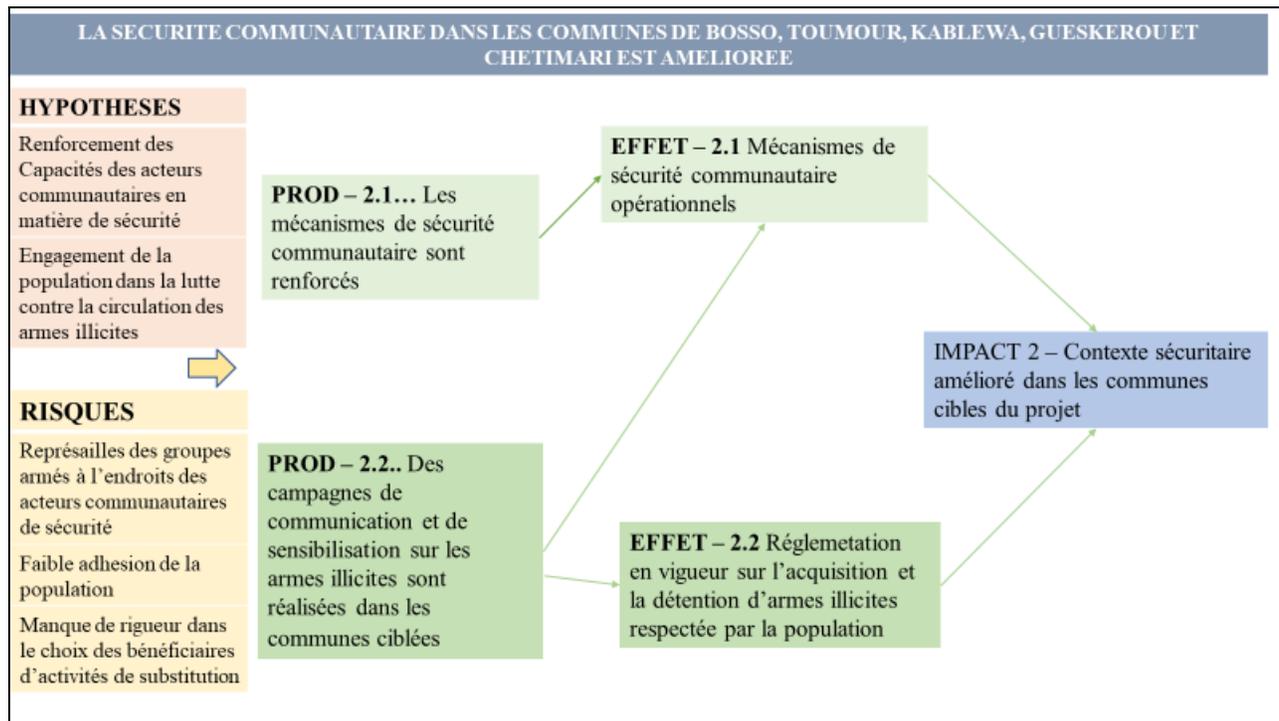
108. En ce qui concerne le premier produit qui vise le renforcement de la coexistence pacifique entre les populations hôtes, les ex-combattants et les déplacés dans les communes cibles du Projet, les deux sous-produits portant respectivement sur le renforcement des mécanismes de dialogue intercommunautaires pour une meilleure coexistence pacifique d'une part et l'appui à des micro-projets communautaires pour encourager la coexistence pacifique dans les zones touchées par l'état d'urgence d'autre part, devraient conduire à l'émergence d'un environnement propice à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix ; ainsi qu'au redémarrage de l'activité économique dans ces zones. Toutes choses qui contribueraient alors au retour de la confiance entre les différents groupes qui constituent les communautés, à la cohésion sociale et à une croissance économique des zones d'intervention du Projet. Ces changements sont toutefois subordonnés à un ensemble d'hypothèses qui portent sur l'identification et la prise en compte des facteurs de frustration des populations hôtes, l'adhésion de toutes les catégories de la population aux idéaux de paix et de cohésion sociale ou encore l'établissement des relations de confiance entre les communautés et les Forces de Défense et de Sécurité.

Figure 2 : Articulation des hypothèses causales et des risques pour l'atteinte du Résultat 1 du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa



109. S'agissant du Produit 2 dont le changement escompté in fine est l'amélioration du contexte sécuritaire dans les communes cibles du Projet, deux sous-produits sont attendus de la mise en œuvre des activités à savoir, que les mécanismes de sécurité communautaire soient renforcés d'une part, et que des campagnes de communication et de sensibilisation sur les armes illicites soient réalisées dans les zones d'intervention d'autre part. La conjugaison de ces deux sous-produits devrait alors avoir pour effets des mécanismes de sécurité communautaires opérationnels dans les communes d'intervention et le respect par les populations, de la réglementation en vigueur en matière d'acquisition et de détention des armes. Les changements escomptés dans le cadre de ce produit restent cependant conditionnés entre autres par le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des acteurs responsables de la promotion de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix et l'engagement de la population dans la prévention et la lutte contre la circulation et la détention des armes illicites.

Figure 3 : Articulation des hypothèses causales et des risques pour l'atteinte du Résultat 2 du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa



QE 1.4 : Dans quelle mesure les indicateurs de mesure des résultats sont-ils directs, objectifs, pratiques, adéquats et jusqu'à quel point la responsabilité de suivre leur évolution a été clairement identifiée ?

Constat 4 : A priori, l'évaluabilité du Projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou et Chetimari » est renforcée grâce au Cadre de Résultats élaboré pour le suivi de sa mise en œuvre. Il convient de souligner que la plupart des indicateurs qui structurent ce Cadre de Résultats ne disposent pas de baselines, et très peu d'entre eux sont dotés de valeurs cibles.

110. **L'évaluabilité du Projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari » est certaine au regard du contenu de son cadre conceptuel.** Les principaux éléments de structuration du PRODOC ont été articulés autour de la justification du Projet ; de l'alignement stratégique du Projet aux priorités nationales et aux besoins des bénéficiaires ; de la présentation des dispositions prises en matière de complémentarités de ses interventions ; d'une formulation de la théorie de changement ; des résultats escomptés de sa mise en œuvre ; de sa stratégie de mise en œuvre ; des partenariats établis pour la réalisation des activités ; des modalités de gestion et de coordination du projet ; du cadre des résultats et des ressources ; du suivi-évaluation et d'une identification des risques à prendre en compte ; et du budget du projet. Tous ces éléments font l'objet d'analyses spécifiques dans le cadre de la présente évaluation.
111. Le Cadre de Résultats qui soutient ces analyses a été décliné en activités, produits, résultats et indicateurs. Dans cette panoplie d'outils, les indicateurs ont été définis pour faciliter une visualisation des progrès réalisés par le Projet.

Tableau 9: Examen critique des indicateurs de performance du Projet Jeunes Filles et Paix au Niger basé sur les données du Cadre de résultats

<i>Produits</i>	<i>Indicateurs Objectivement vérifiables</i>	<i>Valeur de référence</i>	<i>Valeur cible</i>	<i>Cohérence de l'indicateur</i>
Résultat 1 : La coexistence pacifique entre populations hôtes, les ex-combattants et les déplacés est renforcée dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari				
Produit 1.1 : Les mécanismes de dialogue inter communautaires sont renforcés pour une meilleure coexistence pacifique	Indicateur 1.1.1 : % des communautés percevant leur intégration favorable dans la communauté (populations hôtes, Réfugiés, Ex-combattants, Femmes, Jeunes)	N/D	N/D	Indicateur Non Mesurable = Non SMART
	Indicateur 1.1.2 : Perception des populations sur les mesures d'état d'urgence (Femmes, Jeunes)	N/D	N/D	Indicateur Non Mesurable = Non SMART
	Indicateur 1.1.3 a : % de membres de la communauté convaincus de l'importance de la coexistence pacifique entre les réfugiés, les déplacées et les ex-combattants (Femmes, Jeunes, les populations hôtes, les réfugiés, les ex-combattants)	N/D	N/D	Indicateur Non Mesurable = Non SMART
	Indicateur 1.1.3 b : Degré de satisfaction des bénéficiaires par rapport aux activités menées (Femmes, Jeunes : 15-35 ANS ; Réfugiés, Ex-combattants, populations autochtones)	N/D	70%	Indicateur Non Mesurable = Non SMART. Absence de baseline et d'une valeur absolue à partir de laquelle on aurait pu tirer un pourcentage
Produit 1.2 : Des microprojets communautaires sont appuyés pour encourager la coexistence pacifique dans les zones touchées par l'état d'urgence	Indicateur 1.2.1 a : Nombre de personnes bénéficiaires des initiatives socioéconomiques (microprojets, communautaires) : Femmes, Jeunes : 18-35 ans ; Réfugiés ; Ex-combattants ; populations autochtones	N/D	N/D	Indicateur Non Mesurable = Non SMART
	Indicateur 1.2.1 b : Nombre de microprojets communautaires financés dans les 5 communes	N/D	N/D	Indicateur Non Mesurable = Non SMART
	Indicateur 1.2.1 c : % des bénéficiaires estimant favorable l'appui des microprojets à la coexistence pacifique (Femmes ; Jeunes)	N/D	N/D	Indicateur Non Mesurable = Non SMART
Résultat 2 : La sécurité communautaire dans les 5 communes d'intervention du projet est améliorée				
Produit 2.1 : Les mécanismes de sécurité communautaires sont	Indicateur 2.1.1 : Nombre de mécanismes de sécurité communautaires mis en place et	N/D	02	Indicateur Non SMART L'absence d'une baseline ne permet pas de déterminer la

<i>Produits</i>	<i>Indicateurs Objectivement vérifiables</i>	<i>Valeur de référence</i>	<i>Valeur cible</i>	<i>Cohérence de l'indicateur</i>
renforcés	fonctionnels Indicateur 2.1.2 : % de personnes percevant l'amélioration de la sécurité due à l'opérationnalisation de la police de proximité et les comités de vigilance (Femmes, Jeunes)	N/D	N/D	performance du Projet par rapport à cet indicateur Indicateur Non Mesurable = Non SMART
Produit 2.2 : Réaliser des campagnes de communication et de sensibilisation autour des actions des armes illicites à feu dans les 5 communes	Indicateur 2.2.1 : Nombre de campagnes de sensibilisation menées	N/D	N/D	Indicateur Non Mesurable = Non SMART
	Indicateur 2.2.2 : Nombre d'armes illicites à feu remis volontairement	N/D	N/D	Indicateur Non Mesurable = Non SMART
	Indicateur 2.2.3 : % des populations percevant le danger de garder une arme à feu illicite	N/D	N/D	Indicateur Non Mesurable = Non SMART

QE 1.5. Le Projet a-t-il des bases de référence pouvant permettre de suivre de manière régulière l'évolution de ces indicateurs ?

Constat 5 : L'absence d'une étude de base qui aurait permis de déterminer la situation de référence de chaque indicateur du Cadre de Résultats et la cible à atteindre est une insuffisance majeure pour l'évaluabilité du Projet et le suivi de sa performance.

112. Cette limite préfigure d'énormes difficultés à déterminer le niveau d'achèvement des produits escomptés du Projet, et à se prononcer sur leur contribution à l'atteinte des résultats transformationnels en matière de coexistence pacifique entre communautés hôtes, ex-combattants de Boko Haram, réfugiés et personnes déplacées. **Elle induit l'obligation pour la mission d'évaluation d'envisager de s'appuyer sur les témoignages pour se prononcer sur le niveau d'atteinte des résultats escomptés, ainsi que sur ses propres observations et les perceptions récoltées à travers une enquête auprès des bénéficiaires directs, somme toute exposés à la subjectivité.**

L'anticipation des effets induits de ces limites amène la mission d'évaluation à recommander une réelle prise en mains par les spécialistes de suivi-évaluation des agences récipiendaires et du secrétariat du PBF de l'assurance-qualité ex-ante et ex-post des projets financés conformément aux dispositions prévues dans les PRODOC¹⁴. Les actions à entreprendre dans ce cadre consisteraient à : (i) se prononcer et à valider la qualité des indicateurs de suivi de la mise en œuvre des projets ; (ii) systématiser la réalisation des études de base et l'enrichissement conséquent des cadres de résultats avec des données de référence fiables et des valeurs cibles adéquates des indicateurs ; et (iii) aligner les études de base sur des études de fin de projet pour une documentation aisée des changements générés.

QE 1.6 : Dans quelle mesure la conception du Projet a-t-elle intégré les préoccupations relatives à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche fondée sur les droits humains ?

Constat 6 : L'alignement du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa sur les engagements du Gouvernement du Niger en matière d'équité de genre, d'implication des acteurs locaux dans le choix des groupes cibles et des zones des interventions, et d'allocation de ressources budgétaires conséquentes ont garanti l'intégration substantielle des préoccupations relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.

113. Dans sa conception initiale et à toutes les étapes de mise en œuvre, les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables (réfugiés, ex-combattants, déplacés internes) représentent les cibles prioritaires à atteindre par le Projet, en raison de leur nombre, de leur vulnérabilité aux chocs et de l'importance à accorder à une plus grande inclusivité pour une paix durable.

114. L'alignement des interventions au Plan prioritaire de consolidation de la paix, au PDES, à la Politique Nationale de Genre, à l'UNDAF et aux CPD respectifs des agences récipiendaires a facilité la prise en compte des préoccupations relatives à l'égalité des sexes et aux droits humains dans le cadre conceptuel du Projet. Le montant des ressources allouées aux activités dédiées à l'égalité des sexes ou à l'autonomisation des femmes, estimé à 40% du budget total, participait à confirmer le marqueur de genre 2 attribué au Projet. L'analyse des données relatives à la mise en œuvre des activités relatives à ces préoccupations est effectuée dans la section dédiée à l'examen de l'efficacité.

¹⁴ Voir PRODOC, page 17 et 18 sur le suivi-évaluation

Conclusions préliminaires relatives à la pertinence du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa

PERT 1 : La pertinence du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa est indiscutable au regard de son alignement constant sur les engagements nationaux et internationaux du Niger et des partenaires au développement en matière de consolidation de la paix, de cohésion sociale, et de cohésion pacifique entre les communautés dans sa zone d'intervention.

PERT 2 : La capitalisation des approches de conception et des résultats des projets relevant du portefeuille pays du PBF et de l'UNDAF et des CPD des Agences récipiendaires participe des bonnes pratiques ayant facilité la planification du Projet dans un contexte de pression lié aux délais imposés par le partenaire financier.

PERT 3 : Le renseignement du cadre conceptuel imposé par le formulaire de soumission des projets au PBF a assuré la disponibilité des outils nécessaires à la mise en route du projet, mais la théorie de changement et la logique d'intervention proposées, sans grande emprise sur l'accompagnement socioéconomique des bénéficiaires, ont limité la portée des interventions à la livraison de produits plutôt qu'à la génération de changements transformationnels traduisant la recherche des solutions aux causes structurantes des frustrations des populations hôtes à l'égard des bénéficiaires des interventions humanitaires dans la Région de Diffa et à l'insécurité persistante dans cette Région.

PERT 4 : La faible qualité des indicateurs du Projet interpelle les spécialistes de suivi-évaluation des agences récipiendaires et du Secrétariat du PBF sur l'assurance-qualité qui doit être garantie à toutes les étapes de conception et de mise en œuvre d'un Projet

PERT 5 : L'absence d'une étude de base pour déterminer les baselines des indicateurs et de fin de projet a par ailleurs limité les possibilités de documentation des acquis de l'intervention.

Appréciation globale de la performance du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa en matière de Pertinence : Pertinent, ce qui correspond à un score de 4/6

9.2. Cohérence : Moyennement Cohérent 3/6

115. Analyser la cohérence d'un projet consiste à démontrer dans quelle mesure l'intervention s'accorde avec les autres interventions menées. En d'autres termes, il s'agit d'établir la mesure dans laquelle le projet est compatible avec les autres interventions menées au sein d'un pays, d'un secteur ou d'une institution. Cette analyse couvre deux dimensions, à savoir :

- (a) une dimension interne qui porte sur les synergies et les interdépendances entre interventions menées par la même institution/administration, ainsi que la cohérence entre l'intervention et les normes et critères internationaux pertinents auxquels l'institution/administration adhère, et
- (b) une dimension externe qui interroge la cohérence entre l'intervention considérée et celles menées par d'autres acteurs dans le même contexte. Cette deuxième dimension de l'analyse de la cohérence englobe la complémentarité, l'harmonisation et la coordination avec les autres acteurs, et vérifie que l'intervention apporte une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités. L'analyse de la cohérence du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa a été structurée autour de deux (2) questions spécifiques, à savoir :

Dans quelle mesure les enseignements tirés d'autres projets pertinents ont-ils été pris en compte dans la conception du Projet et ont créé des synergies et des liens avec d'autres interventions mises en œuvre par chacune des deux agences récipiendaires et des autres parties prenantes concernant les mêmes domaines thématiques ?

Dans quelle mesure les interventions du projet sont-elles complémentaires à d'autres interventions menées par les agences du SNU, le gouvernement et d'autres PTF ?

QE 2.1 : Dans quelle mesure les enseignements tirés d'autres projets pertinents ont-ils été pris en compte dans la conception du Projet et ont créé des synergies et des liens avec d'autres interventions mises en œuvre par chacune des deux agences récipiendaires et des autres parties prenantes concernant les mêmes domaines thématiques ?

Constat 7 : L'exploitation du PRODOC révèle une forte implication du PNUD dans l'accompagnement du Gouvernement du Niger à la mise en œuvre des plans de sortie de crise et de stabilisation de Diffa. Conçu et mis en œuvre dans un tel contexte, le Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR est appréhendé comme un mécanisme complémentaire d'accélération de la consolidation des acquis engrangés au cours des quatre interventions qui l'ont précédé.

116. Pour la conception du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR, les parties prenantes se sont inspirées des antécédents de quatre (4) initiatives qui l'ont précédé dans la Région de Diffa. Il s'agit du :

- **Projet Stabilisation régionale intégrée du Bassin du Lac Tchad**, mis en œuvre jusqu'en 2020 grâce à un financement de 4 millions d'euros du Gouvernement et de la Coopération allemande. Ce projet a contribué à l'élaboration et à l'initiation d'une approche régionale de stabilisation commune aux 4 pays du Bassin du Lac Tchad, au renforcement de la sécurité communautaire, à la gouvernance locale et la consolidation de la paix dans 20 localités frontalières, et au soutien de la réintégration des anciens membres de Boko Haram et personnes liées à Boko Haram ;
- **Projet Réinsertion socio-économique des ex-combattants de Boko Haram, des victimes et des relâchés dans la région de Diffa** financé à hauteur de 3 millions USD par le PBF et mis en œuvre dans le but de contribuer à la consolidation de la paix par la réintégration à la vie civile des ex-combattants de Boko Haram et des personnes relâchées par la justice au sein de leurs communautés d'accueil ou dans les communautés d'accueil ;

- **Projet Consolidation de la paix sécurité (18 mois à partir de janvier 2019)**, financé par le Gouvernement du Danemark par le biais du UNDP Funding Window pour un montant de 1,6 million USD et destiné à s'attaquer aux causes profondes de la migration et du déplacement de personnes afin d'améliorer la sécurité communautaire dans la Région de Diffa, en renforçant les services sociaux de base et en mettant en œuvre des activités économiques ;
- **Projet Renforcement des capacités régionales et locales pour l'amélioration de la sécurité au Niger phase II**, financé par le Gouvernement du Japon, à hauteur de 2 millions USD avec pour objectif d'élaborer une stratégie de sécurité intérieure devant servir de cadre aux questions de sécurité et de cadres légaux aux actions du PNUD, et d'apporter un appui technique, matériel et opérationnel aux FDS en vue de leur permettre de répondre de manière rapide et efficiente aux menaces sécuritaires).

117. La mission note que la complémentarité du Projet Cohésion Sociale PBFF_PNUD_UNHCR Diffa avec ces quatre initiatives relève d'une vision prospective qui se dégage de l'approche conceptuelle du Projet en cours d'évaluation.
118. Ainsi, le PRODOC du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa a prévu que celui-ci puisse s'appuyer sur les plans de stabilisation élaborés dans le cadre du Projet de Stabilisation régionale intégrée du Bassin du Lac Tchad. Ces plans devaient lui servir de sources à l'identification des besoins communautaires en termes de consolidation de la paix, de sécurité communautaire et de stabilisation, et orienter ses actions, notamment en ce qui concerne la mise en place des unités de police de proximité.
119. Les préconisations de la complémentarité avec le Projet de Réinsertion socioéconomique des ex-combattants de Boko Haram, des victimes et des relaxés dans la Région de Diffa stipulaient que le processus de déradicalisation entamé dans le cadre dudit projet et la réintégration des ex-combattants de Boko Haram se poursuivraient dans le cadre du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa à travers des campagnes de sensibilisation menées dans les cinq (5) communes cibles, dans une optique de renforcement de la cohésion sociale et de consolidation de la paix.
120. Pour le Projet Consolidation de la paix sécurité, l'amélioration de l'offre des services sociaux de base dans les communautés devaient être bonifiée dans le cadre du Projet Cohésion Sociale Diffa par des activités économiques destinées à renforcer la stabilisation et la consolidation de la paix dans la Région de Diffa.
121. Enfin, l'arrimage du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa avec le Projet de Renforcement des capacités régionales et locales pour l'amélioration de la sécurité au Niger phase II était fondé sur la possibilité du premier à se servir de la stratégie de sécurité intérieure produite par le second en tant que cadre d'action aux questions de sécurité et cadre légal aux actions du PNUD, en particulier dans le domaine de la police de proximité, d'appuis aux conseils de sécurité régionaux et départementaux et aux dispositifs de sécurité communautaires
122. Au rang des dispositions prises pour assurer la cohérence interne du Projet, la mission note que la stratégie d'intervention préconisait l'implication des autorités nationales par le biais du Ministère de l'Intérieur, la HACP, la CNCCAI, le Governorat de Diffa, le Conseil Régional de Diffa, les préfectures de Bosso, Diffa et N'Guiguimi, les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari, la SE/SDS, l'UNHCR et le PNUD, ainsi que les autorités locales, les ONG et les organisations de la société civile à toutes les étapes de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation.
123. C'est dans le même esprit que la modalité d'exécution directe adoptée par le PNUD et l'UNHCR (Modalité DIM) a pu se justifier pour la gestion de ce projet. Cette gestion a été placée sous la supervision d'un dispositif institutionnel articulé autour des instances de pilotage (Comité de Pilotage chargé de l'orientation stratégique du Projet) ; de suivi (Comité technique national et régional, chargé du suivi technique du Projet) ; et de coordination (équipe de projet chargée de sa gestion opérationnelle sous la conduite du Conseiller Technique Principal Paix et Sécurité).

QE 2.2 : Dans quelle mesure le Projet a-t-il créé des synergies et des liens avec d'autres interventions mises en œuvre par chacune des deux agences récipiendaires et des autres parties prenantes concernant les mêmes domaines thématiques ?

Constat 8 : Bien que le contexte de l'identification et la conception du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa se prêtait à une cohabitation avec diverses initiatives des partenaires au développement du Niger, y compris les agences récipiendaires et l'ensemble du SNU, en matière de consolidation de la Paix, la mise en œuvre de ses interventions n'a pas été accompagnée d'une documentation décrivant la synergie interne recherchée et mise en place avec les projets similaires.

124. L'inscription du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa dans le Plan prioritaire de consolidation de la paix était de nature à créer des points de convergence avec les autres projets du portefeuille du PBF au Niger, notamment les projets d'autonomisation économique, de renforcement des capacités, de sensibilisation, de mise en place et de renforcement de mécanismes de prévention et de gestion des conflits, de réseautage et de dialogue, de participation aux mécanismes de prise de décisions, etc. .
125. L'UNHCR et le PNUD ont décidé de renforcer leur synergie interne à travers des actions menées conjointement par des équipes respectives postées dans leurs bureaux régionaux à Diffa. A cet effet, le PNUD a décidé de recruter un Chargé de Projet et un Assistant financier, ainsi qu'un VNU assistant terrain pour assurer la gestion du projet, tandis que l'UNHCR s'est attaché les services d'un assistant de programme et d'une assistante administrative et financière. Les membres de ces équipes ont été chargés d'assurer le suivi régulier et permanent du projet, de concert avec la partie nationale et les autres acteurs de mise en œuvre.

Conclusions préliminaires relatives à la cohérence du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa

COH 1 : L'approche conceptuelle du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa qui a privilégié son arrimage aux résultats des initiatives précédentes conduites par le PNUD illustre la volonté des parties prenantes à s'inscrire dans la continuité à travers la capitalisation des acquis obtenus antérieurement.

COH 2 : La proximité des équipes de mise en œuvre du Projet avec les réalités du terrain et l'approche de planification et suivi conjoint adoptée pour le Projet constituent autant de facteurs favorables pour des interactions soutenues et concertées propices à une coordination optimale entre les parties prenantes.

COH 3 : Le contexte particulier de Diffa a placé cette Région au centre des priorités du Gouvernement et de ses partenaires au développement. Les opportunités de synergie et de complémentarité qui en découlent depuis la gradation accélérée de l'insécurité en 2015 ont cependant été insuffisamment documentées aux étapes de conception, mise en œuvre et de suivi-évaluation du Projet.

Appréciation globale de la performance du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa en matière de cohérence : Moyennement Cohérent, ce qui correspond à un score de 3/6

9.3. Efficacité : Modérément satisfaisante 4/6

126. L'efficacité de la mise en œuvre du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR DIFFA doit être mesurée à l'aune des questions d'évaluation dont les principales consistent à dire si le déploiement du Projet a atteint les objectifs fixés, au vu des produits et effets directs obtenus à son terme. A cet effet, l'évaluation doit (a) présenter les progrès réalisés dans l'atteinte des résultats escomptés, ainsi qu'une synthèse du niveau de réalisation des produits ; (b) analyser les domaines dans lesquels le Projet a réalisé de meilleures performances, et ceux où les performances sont les moins bonnes ; (c) mettre en évidence les leçons apprises au regard des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du Projet.
127. L'analyse de l'efficacité du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR DIFFA s'est donc focalisée sur la recherche des réponses adéquates aux questions principales ci-après :

Dans quelle mesure la mise en œuvre du Projet a-t-elle permis de livrer les activités et produits attendus et d'atteindre les résultats escomptés à sa clôture ?

Dans quelle mesure la répartition des bénéficiaires du Projet traduit-elle une prise en compte des préoccupations relatives à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche fondée sur les droits humains ?

Quels sont les principaux facteurs de succès et les contraintes dans la mise en œuvre du Projet ?

QE 3.1 : Dans quelle mesure la mise en œuvre du Projet a-t-elle permis de livrer les activités et produits attendus et d'atteindre les résultats escomptés à sa clôture ?

Constat 9 : L'appréciation de l'efficacité du Projet basée sur une analyse comparative entre les prévisions et les réalisations indique une performance mitigée des interventions de ce Projet, en raison d'un suivi peu rigoureux de la mise en œuvre des activités.

128. D'emblée, la mission d'évaluation note que la zone géographique ciblée pour les interventions du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR DIFFA a été entièrement couverte. En effet, le Projet a été mis en œuvre dans les cinq (5) communes de la région de Diffa ciblées pour ses interventions, à savoir : Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou et Chetimari. Le déploiement dans les différentes communes s'est fait à des degrés variables en fonction des critères définis par le Comité Technique Régional qui était, entre autres, chargé du ciblage des communautés les plus vulnérables qui ont bénéficié des interventions du Projet.
129. **L'exploitation de la documentation mise à la disposition de la mission d'évaluation révèle que la majorité des activités prévues ont au-moins connu un début d'exécution.** A la clôture, l'état de mise en œuvre des activités du Projet se présente ainsi qu'il suit : quatre (4) activités sur les seize (16) prévues ont été totalement réalisées (25%), huit (08) ont été partiellement mises en œuvre (50%), et quatre (4) activités ne semblent pas avoir été réalisées (25%). Le tableau 10 récapitule le niveau de mise en œuvre des activités à la clôture du Projet.
130. Un examen approfondi de l'état de mise en œuvre des activités montre que le produit 1.2, relatif à l'appui des microprojets communautaires pour encourager la coexistence pacifique dans les zones touchées par l'état d'urgence, semble être celui sur lequel l'action s'est davantage appesantie. Ses quatre activités semblent avoir toutes été entamées ou achevées. Ensuite, avec trois activités sur quatre qui semblent avoir été partiellement réalisées, les efforts semblent avoir été concentrés sur le produit 1.1, relatif au renforcement des mécanismes de dialogue inter communautaire pour une meilleure coexistence pacifique, et le produit 2.2, portant sur la réalisation des campagnes de communication et de sensibilisation autour des actions des armes illicites à feu dans les 5 communes. Le produit 2.1, relatif au renforcement des mécanismes de sécurité communautaire, semble être celui qui a reçu la plus faible attention où trois activités sur quatre semblent ne pas avoir été réalisées.

Tableau 10 : Récapitulatif du niveau de réalisation des activités du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR DIFFA à la clôture du Projet

Produit	Activité	Niveau de réalisation			Observations
		Oui	Non	En partie	
Résultat 1 : La coexistence pacifique entre populations hôtes, les ex-combattants et les déplacées est renforcée dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari					
Produit 1.1 : Les mécanismes de dialogue inter communautaire sont renforcés pour une meilleure coexistence pacifique	Faire une étude sur les conséquences de l'état d'urgence sur la vie et sur les facteurs de frustrations des populations hôtes afin d'affiner et de focaliser les interventions du projet en termes de groupes cibles, de zones d'interventions et d'activités		X		Activité non réalisée : La documentation disponible n'indique pas la réalisation de cette activité
	Organiser 10 caravanes de sensibilisation sur la consolidation de la paix et la sécurité conduite par les autorités administratives et locales des départements et communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari pour véhiculer des messages de cohésion sociale contre la délinquance et l'extrémisme violent, la coexistence pacifique, la paix, la tolérance auprès des réfugiés, déplacés internes, populations hôtes et les FDS en particulier les populations frontalières.			X	Activité partiellement réalisée : Les données disponibles font état de 02 caravanes de sensibilisation dans 40 localités de Kablewa et Chetimari sur la cohésion sociale, paix, coexistence pacifique, gestion des conflits inter et intracommunautaire, délinquance juvénile etc. Ces caravanes se sont appuyées sur des spots publicitaires et des sketches sur la cohésion sociale diffusés principalement sur des radios communautaires.
	Organiser 10 tribunes citoyennes dont deux dans chaque commune sur les enjeux sécuritaires, la cohabitation pacifique, le dialogue communautaire, la collaboration, la citoyenneté à l'endroit des populations hôtes, des retournés et des ex combattants.			X	Activité partiellement réalisée : Des cadres d'échanges ont été créés à l'occasion des ateliers pour permettre aux différentes couches des communautés (réfugiés, déplacés et hôtes) de discuter et identifier des défis que rencontrent leurs communautés respectives, afin de proposer des solutions. Toutefois, les données disponibles ne permettent pas de se prononcer sur le nombre de tribunes effectivement organisées.
	Développer 05 activités socio culturelles et sportives (match de football, marathon, concours, chorégraphie théâtres, sketches, soirées culturelles etc.) entre les civils (réfugiés, déplacés internes, populations hôtes) et les FDS pour renforcer la coexistence pacifique			X	Activité partiellement réalisée : La documentation disponible indique que 75 sessions de théâtres participatifs ont été organisées. Toutefois, la participation des FDS à ces activités n'est nulle part soulignée.
Pourcentage du niveau de réalisation des activités réalisées pour le produit 1.1 :		0%	25%	75%	3 activités réalisées partiellement et une non réalisée

Produit	Activité	Niveau de réalisation			Observations
		Oui	Non	En partie	
Produit 1.2 : Des micro-projets communautaires sont appuyés pour encourager la coexistence pacifique dans les zones touchées par l'état d'urgence	Mettre en place un (01) mécanisme (comité technique régional) de concertation/coordination et de ciblage des activités à Diffa	X			Activité réalisée : Le comité technique régional a été mis en place par arrêté du Gouverneur de la région de Diffa.
	Identifier 150 bénéficiaires directs uniquement et 04 activités économiques au bénéfice des communautés hôtes qui seront appuyées par le projet			X	Activité partiellement réalisée : 04 activités ont été identifiées au bénéfice des communautés par le Comité technique régional. Toutefois, sur ces activités, une seule a un caractère économique à savoir la réhabilitation d'un chenal. La construction de 02 maisons de la culture, un forage n'ont pas spécifiquement un caractère économique. De même, la documentation disponible n'indique pas le nombre de bénéficiaires directs identifiés.
	Mettre en œuvre 03 activités économiques à grande échelle en faveur des réfugiés, déplacés internes et populations hôtes les plus affectées dans la zone d'intervention			X	Activité partiellement réalisée : Une seule activité à caractère économique semble avoir été réalisée à savoir la réhabilitation du chenal à partir de la mare de Toumour.
	Construire/réhabiliter 03 infrastructures communautaires selon les besoins des communautés	X			Activité réalisée : Construction d'une maison de la culture à Toumour et construction d'une maison de la culture à Kindjandi, réalisation d'un forage avec château d'eau de 20m ³ à Kaoua
Pourcentage du niveau de réalisation des activités réalisées pour le produit 1.2 :		50%	0%	50%	2 activités réalisées sur les 4 prévues, 2 réalisées partiellement.
Résultat 2 : La sécurité communautaire dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari est améliorée					
Produit 2.1 : Les mécanismes de sécurité communautaire sont renforcés	Réaliser une étude diagnostique sur les mécanismes de sécurité communautaire		X		Activité non réalisée : La documentation disponible n'indique pas la réalisation de cette activité.
	Elaborer les plans communaux de sécurité sur la base des conclusions de l'étude sur les mécanismes de sécurité communautaire dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari	X			Activité réalisée : 05 plans de défense et de sécurité, dont 01 par commune, ont été élaborés de concert avec le Ministère de l'Intérieur et ont été mis à la disposition des autorités communales.
	Sécuriser les espaces publics (mosquées, places publiques, complexe sportif etc.) des communes cibles en éclairage publique solaire		X		Activité non réalisée : La documentation disponible n'indique pas la réalisation de cette activité

Produit	Activité	Niveau de réalisation			Observations
		Oui	Non	En partie	
	Mettre en place 05 unités de police de proximité composé des membres des forces de sécurité intérieure et de la communauté		X		Activité non réalisée : La documentation disponible n'indique pas la réalisation de cette activité
Pourcentage du niveau de réalisation des activités réalisées pour le produit 2.1		25%	75%	0	1 activité réalisée et 3 non réalisées
Produit 2.2 : Réaliser des campagnes de communication et de sensibilisation autour des actions des armes illicites à feu dans les 5 communes	Concevoir, produire et disséminer des outils de communication et de sensibilisation sur le danger et les conséquences de la circulation d'armes illicites	X			Activité réalisée : Les activités de sensibilisation sur la prolifération des armes illicites ont été menées avec l'appui d'outils de communication variées dont la diffusion de messages et de sketches s'est faite sur différentes chaînes de radios.
	Organiser 10 campagnes de sensibilisation et de mobilisation communautaire sur le danger de la détention et du trafic illicite des armes dans les communes d'intervention			X	Activité partiellement réalisée : La documentation disponible indique que des activités de sensibilisation sur la prolifération des armes illicites ont été menées par la CNCCA. Toutefois, elle ne permet pas de statuer sur le nombre de campagnes de sensibilisation qui a effectivement été organisé.
	Organiser 02 ateliers de formation à l'endroit des autorités administratives, coutumières et des FDS et OSC sur le danger et les conséquences de la circulation d'armes illicites à Diffa			X	Activité partiellement réalisée : La documentation disponible indique que le renforcement des capacités a été effectif à l'endroit de 75 autorités administratives, FDS et OSC sur les dangers de la circulation des armes illicites. Toutefois, elle n'indique pas si les deux ateliers de formation ont effectivement eu lieu.
	Développer 05 activités de substitution au profit des jeunes et des femmes en contre partie de la remise volontaire des armes illicites.			X	Activité réalisée partiellement : L'entretien avec l'expert du CNCCA a permis de confirmer le développement des activités de substitution, sans avoir le nombre exact d'activités développées.
Pourcentage du niveau de réalisation des activités réalisées pour le produit 2.2		25%	0%	75%	Une activité réalisée et trois réalisées partiellement
Pourcentage global de réalisation des activités du projet		25%	25%	50%	4 activités réalisées sur les 16 prévues, 8 réalisées partiellement et 4 non réalisées.

Constat 10 : En l'absence des situations de référence et des cibles pour la quasi-totalité des indicateurs de produits et de résultats, l'évaluation n'est pas en mesure de se prononcer de manière certaine sur le niveau de livraison des produits et d'obtention des effets escomptés.

131. **Les informations mises à la disposition de l'équipe d'évaluation ne permettent pas de se prononcer sur le niveau et la qualité des produits livrés par le Projet. Cette difficulté résulte de l'absence de baselines et de valeurs cibles pour la quasi-totalité des indicateurs retenus pour le suivi de la mise en œuvre du Projet.** En effet, sur les douze (12) indicateurs de produits formulés dans le Cadre de Résultats, seuls les niveaux de réalisation de cinq indicateurs (soit 40%) ont pu être renseignés, et les taux de réalisation à la clôture du projet de seulement deux d'entre eux (17%) ont pu être déterminés.
132. **Cette situation illustre l'ampleur des limites conceptuelles du système de suivi du Projet. La mission considère que cette limite aurait pu être corrigée en cours de route à travers la conduite d'une étude de base qui aurait déterminé les baselines des indicateurs, ainsi que les valeurs cibles escomptées à la clôture du Projet.** Une telle démarche aurait trouvé son aboutissement dans la réalisation d'une étude de fin « end line study » qui aurait fourni une situation réelle, fiable et crédible du niveau de progression des indicateurs à la clôture du Projet.

En l'absence de tout cela, l'évaluation formule des réserves sur la fiabilité et la crédibilité des valeurs des indicateurs contenues dans les rapports de progression du Projet. Dans le même ordre d'idées, elle rappelle qu'il ne lui appartient pas de fournir des données de cette nature, mais plutôt de constater, d'analyser et de valider celles qui auront été produites par le projet au fur et à mesure de sa mise en œuvre. En conclusion sur ce point, l'évaluation précise que les données produites par l'enquête de perception sont fournies à titre purement indicatif en raison de leur faible valeur illustrative et démonstrative dès lors qu'elles ne peuvent pas s'appuyer sur des références de base pour soutenir des analyses comparatives crédibles.

133. Au regard des extrants produits, l'analyse globale de la performance au niveau des produits montre que l'accent semble avoir été mis sur l'appui des microprojets communautaires pour encourager la coexistence pacifique dans les zones touchées par l'état d'urgence, suivie des opérations de dialogue et campagnes de communication/sensibilisation. La Composante « Sécurité communautaire » du Projet semble avoir été le maillon faible des interventions programmées si l'on se réfère aux données disponibles sur la progression des indicateurs.

Tableau 11 : Taux de réalisation des indicateurs à la clôture du Projet

Indicateurs	Baseline	Valeur cible	Niveau de réalisation	% de réalisation	Observations
Résultat 1 : La coexistence pacifique entre populations hôtes, les ex-combattants et les déplacés est renforcée dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari					
Absence d'indicateur de résultats	N/A	N/A	-	-	Pas de données disponibles.
Pourcentage de réalisation des indicateurs du Résultat 1				-	
Produit 1.1 : Les mécanismes de dialogue inter communautaire sont renforcés pour une meilleure coexistence pacifique					
Indicateur 1.1.1: 70% des communautés percevant leur intégration favorable dans la communauté	0	70%	90%	128,5%	Rapports d'enquête sur la perception/annuelle Il s'agit ici des opinions subjectives récoltées auprès de l'échantillon des personnes enquêtées. Un système de suivi cohérent basé sur une collecte régulière des données aurait renforcé la crédibilité des avis de l'enquête de perception
Indicateur 1.1.2 : Perception des populations sur les mesures d'état d'urgence	N/A	N/A	-	-	Pas de données disponibles.
Indicateur 1.1.3 : 65% des membres de la communauté convaincus de l'importance de la coexistence pacifique entre les réfugiés, les déplacés et les ex combattants	0	65%	-	-	
Indicateur 1.1.4 : Degré de satisfaction des bénéficiaires par rapport aux activités menées	N/A	70%	-	-	Pas de données disponibles.
Pourcentage de réalisation des indicateurs du Produit 1.1				-	
Produit 1.2 : Des micro-projets communautaires sont appuyés pour encourager la coexistence pacifique dans les zones touchées par l'état d'urgence					
Indicateur 1.2.1 : Nombre de personnes bénéficiaires des initiatives socio-économiques (micro-projets communautaires)	TBD	150	-	-	Pas de données disponibles.
Indicateur 1.2.2 : Nombre de microprojets financés dans les 5 communes	N/A	N/A	04	-	Rapport de progrès de projet PBF de juin 2020
Indicateur 1.2.3 : % des bénéficiaires estimant favorables l'appui des microprojets à la coexistence pacifique	N/A	N/A	90%		Enquête de perception de la mission d'évaluation Il s'agit ici des opinions subjectives récoltées auprès de l'échantillon des personnes enquêtées. Un système de suivi cohérent basé sur une collecte régulière des données aurait renforcé la crédibilité

Indicateurs	Baseline	Valeur cible	Niveau de réalisation	% de réalisation	Observations
					des avis de l'enquête de perception
Pourcentage de réalisation des indicateurs du Produit 1.2				-	
Résultat 2 : La sécurité communautaire dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari est améliorée					
Produit 2.1 : Les mécanismes de sécurité communautaire sont renforcés					
Indicateur 2.1.1 : Nombre de mécanismes de sécurité communautaire mis en place et fonctionnels	Voir étude	2	5	250%	Rapport de progrès de projet PBF de juin 2020
Indicateur 2.1.2 : % des personnes percevant l'amélioration de sécurité due à l'opérationnalisation de la police de proximité et les comités de vigilance	N/A	N/A	-	-	
Pourcentage de réalisation des indicateurs du Produit 2.1				-	
Produit 2.2 : Réaliser des campagnes de communication et de sensibilisation autour des actions des armes illicites à feu dans les 5 communes					
Indicateur 2.2.1 : Nombre de campagnes de sensibilisation menées	0	10	-	-	Bien qu'il soit indiqué dans la documentation mise à la disposition de l'équipe d'évaluation que la sensibilisation a été faite, nulle part il n'est indiqué le nombre de campagnes de sensibilisation menées.
Indicateur 2.2.2 : Nombre d'armes illicites à feu remis volontairement	0	10	-	-	Aucune source d'information (documentation et entretien avec les experts du CNCCA) n'a indiqué le nombre d'armes à feu illicites remis volontairement.
Indicateur 2.2.3 : % des populations percevant le danger de garder une arme illicite à feu	0	TBD	95,5%		Rapport de progrès de projet PBF de juin 2020
Pourcentage de réalisation des indicateurs des Produits 2.1 et 2.2				-	
Pourcentage global de réalisation des indicateurs				-	

134. **Produit 1.1 : Les mécanismes de dialogue inter communautaire sont renforcés pour une meilleure coexistence pacifique.** Au rang des extraits obtenus pour livrer ce produit, il y a eu : 02 caravanes de sensibilisation dans 40 localités de Kablewa et Chetimari sur la cohésion sociale, la paix et la coexistence pacifique, la gestion des conflits inter et intracommunautaire ; la sensibilisation de 133 561 ménages sur la promotion de la sécurité communautaire ; l'organisation de 75 sessions de théâtres participatifs et des ateliers qui ont permis à la population de comprendre les thématiques sur la cohabitation pacifique, et de créer un cadre d'échanges entre les différentes couches des communautés.
135. **Produit 1.2. : Des micro-projets communautaires sont appuyés pour encourager la coexistence pacifique dans les zones touchées par l'état d'urgence.** La documentation reçue par la mission d'évaluation indique que les projets suivants ont été réalisés : (i) la construction d'une maison de la culture à Toumour ; (ii) la réhabilitation du chenal approvisionnant la mare de Toumour ; (iii) la construction d'une maison de la culture à Kindjandi dans la Commune de Gueskérou ; (iv) la réalisation d'un forage équipé avec un Château d'eau de 20m³ à Kaoua.
136. **Produit 2.1 : Les mécanismes de sécurité communautaire sont renforcés.** Les extraits obtenus pour la livraison de ce produit sont essentiellement : (i) l'élaboration de cinq (5) plans de défense et de sécurité, à raison d'un (01) plan par commune ; et, (ii) la mise en place de trois (3) Comités de paix dans les Communes de Chetimari, Kabléwa et Bosso. L'équipe d'évaluation n'a pas obtenu d'information renseignant sur : la réalisation d'une étude diagnostique sur les mécanismes de sécurité communautaire, la sécurisation des espaces publics (mosquées, places publiques, complexe sportif etc.) des communes cibles en éclairage public solaire, et la mise en place de cinq (5) unités de police de proximité composées des membres des forces de sécurité intérieure et de la communauté.
137. **Produit 2.2 : Réaliser des campagnes de communication et de sensibilisation autour des actions des armes illicites à feu dans les 5 communes.** La problématique de la circulation des armes à feu a été systématiquement associée aux activités de sensibilisation organisées en direction des acteurs locaux. Les capacités de 75 autorités administratives, FDS et OSC ont été renforcées sur les dangers de la circulation des armes illicites. Aussi, d'après les échanges avec un expert de la CNCCAI, des activités de substitution ont été développées au profit des jeunes et des femmes en contre partie de la remise volontaire des armes illicites.
20. **Relativement aux changements obtenus, en l'absence d'indicateurs formulés pour le suivi des résultats envisagés et d'une documentation de ces résultats, la mission d'évaluation s'est essentiellement appuyée sur les résultats de son enquête de perception. Les résultats de cette enquête ont capté la perception des différentes parties prenantes au projet sur les changements qui sont liés à la mise en œuvre du projet, en droite ligne avec la théorie de changement. Ces changements sont présentés dans la section du rapport consacrée à l'analyse de l'impact du Projet**

QE 3.2 : Dans quelle mesure la répartition des bénéfices du Projet traduit-elle une prise en compte des préoccupations relatives à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à l'approche fondée sur les droits humains ?

Constat 11 : Le focus des interventions sur le renforcement de l'implication des femmes et des jeunes dans le processus de consolidation de la paix est demeuré constant tout au long de la mise en œuvre, assurant une connexion du Projet avec les impératifs de prise en compte des préoccupations relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, bien que la dimension budgétaire des efforts entrepris n'ait pas été suffisamment perceptible.

138. **La distribution par sexe des bénéficiaires des activités reflète un intérêt constant pour la prise en compte des préoccupations liées à l'égalité de genre.** Le rapport de progrès du projet produit en juin 2020 met en lumière une couverture importante des personnes de sexe féminin directement touchées par le Projet. Au rang des activités ayant vu une participation/implication significative des femmes, on peut citer : (i) la promotion de la sécurité communautaire, qui a touché 934 924 personnes, dont 481 695 femmes, 476 811 jeunes et 476 811 hommes ; (ii) les sessions de théâtre participatif, qui ont touché 43 609 personnes, dont 18 632 femmes sur les thématiques de la cohabitation pacifique, l'inclusion des personnes handicapées, l'éducation aux engins explosifs, etc. ; (iii) 140 114 personnes, dont 71 532 femmes, 71 458 jeunes et 68 582 hommes, qui ont été sensibilisées sur des thèmes relatifs à la paix ; (iv) l'appui au processus de redynamisation des structures communautaires et l'incitation à la participation active dans la promotion de la cohésion sociale, où 260 personnes (90 hommes, 90 femmes, 40 jeunes hommes et 40 jeunes femmes), membres des structures communautaires, ont été identifiées et formées sur le leadership, la transformation positive des conflits et la gouvernance locale au niveau des zones d'intervention du projet.

La mission d'évaluation note que le Marqueur Genre 2 attribué au Projet à sa conception correspond à la situation des projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif. Pour les projets de cette nature, la norme prévoit qu'un minimum de 30% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et au renforcement des capacités des femmes. Pour le cas d'espèces, les dépenses projetées à cet effet étaient de l'ordre de 40% du budget global. Il était donc à priori en cohérence avec le Marqueur de Genre 2. Au-delà de cette disposition de principe, la mission d'évaluation n'a pas été en mesure de confirmer que les allocations de ressources pour la mise en œuvre du Projet ont été conformes aux prévisions établies. Cependant, elle observe que dans la mise en œuvre du projet, les effectifs des femmes et des jeunes (filles et garçons) ont été de l'ordre de 40% au minimum, pour chaque catégorie de bénéficiaires impliqués dans les différentes activités pour lesquelles la participation a été désagrégée par catégories. L'équipe de mission considère cette évolution comme suffisante pour confirmer la validité du GEN 2 attribué au Projet à la conception.

QE 3.3 : Quels sont les principaux facteurs de succès et les contraintes dans la mise en œuvre du Projet ?

Constat 12 : La formulation du projet comme une réponse directe aux attentes des populations de sa zone d'intervention, son appropriation par la partie nationale et la forte implication des parties prenantes locales apparaissent comme des facteurs clés de succès dans un environnement lourdement impacté par la dégradation continue du contexte sécuritaire et de la survenue de la pandémie de la COVID-19

139. L'un des principaux facteurs de succès du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR DIFFA se trouve dans la pertinence de sa réponse aux attentes des populations hôtes qui perduraient dans le temps. Leurs sentiments d'injustice et de frustration sont apparus comme des effets inattendus des actions des partenaires au développement pour ramener la paix et la cohésion sociale dans la Région de Diffa, dans la lutte contre Boko Haram. Face à la persistance de ces sentiments, l'attente d'une action en leur faveur devenait de plus en plus prégnante. Le projet a donc connu un bon accueil par les différentes parties prenantes locales qui, en conséquence, se sont fortement mobilisées et impliquées à toutes les étapes de sa mise en œuvre.

140. La stratégie d'intervention qui a consisté à s'appuyer sur un parterre important d'acteurs locaux dans le but de favoriser son appropriation a favorisé sa réussite. L'une des pièces maîtresses de cette stratégie a été le Comité Technique Régional. Celui-ci était composé de l'ensemble des parties prenantes locales au projet qui ont intervenu à toutes les phases de la mise en œuvre du projet. Ce Comité a été impliqué dans le ciblage des villages et des bénéficiaires des interventions, ainsi que dans la mise en œuvre et le suivi des activités. Par ailleurs, la mise en œuvre des activités sur le terrain était en grande partie assurée par des administrations et institutions nationales (HACP, CNCCAI, Génie militaire) et par des ONG locales détentrices d'une connaissance et expérience avérées dans les domaines de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale d'une part, et la connaissance de la zone d'intervention d'autre part. Aussi, la diffusion de certains messages a été faite à partir de radios communautaires dans des langues comprises par les cibles.
141. Les résultats obtenus par le projet auraient pu être meilleurs si le Projet n'avait pas fait face à un ensemble de difficultés et contraintes relatives à : (i) la composition des kits d'installation que les bénéficiaires ont qualifié d'inadaptés à leurs besoins ; (ii) la faible qualité du système de suivi-évaluation des activités ; (iii) à la dégradation continue du contexte sécuritaire ; (iv) l'apparition de la pandémie de la COVID-19 dans les communes cibles, qui a exacerbé les difficultés de mobilisation des cibles et bénéficiaires, et de ce fait contribué au ralentissement de la mise en œuvre des activités ; (v) l'insuffisance de l'offre proposée par le Projet pour adresser toutes les causes structurantes des menaces à la paix et à la cohésion sociale ; (vi) l'analphabétisme qui continue d'exposer les cibles à un endoctrinement de nature à mettre à mal la coexistence pacifique et la cohésion sociale.

Conclusions préliminaires relatives à l'efficacité du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR DIFFA

EFFICA 1 : La comparaison entre les prévisions et les réalisations indique qu'un volume important d'activités ont au moins connu un début d'implémentation loin d'être totalement satisfaisant car près du quart des activités ne semblent pas avoir été réalisées.

EFFICA 2 : L'efficacité du projet dans la livraison des produits ne peut être appréciée de façon quantitative en raison des défaillances conceptuelles du cadre des résultats et du déficit de la documentation de la progression des indicateurs retenus dans le PRODOC.

EFFICA 3 : L'efficacité du projet semble globalement satisfaisante si l'on se fie à la perception des différentes parties prenantes au projet sur les changements obtenus de sa mise en œuvre. Toutefois, l'ampleur des changements tels que perçus par cette population doit être nuancée du fait des interactions avec les actions entreprises par d'autres acteurs dans la Région de Diffa.

EFFICA 4 : L'évaluation confirme la validité du GEN 2 attribué au Projet à la phase de conception.

EFFICA 5 : Le contexte sécuritaire difficile et la survenue de la pandémie de la COVID-19 ont été les principaux freins à l'efficacité du Projet, dont la mitigation des effets est de façon appropriée passée par une implication accrue de la partie nationale.

Appréciation globale de la performance du Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR DIFFA en matière d'efficacité : Modérément satisfaisante, ce qui correspond à un score de 4/6

9.4. Efficience du Projet : Modérément satisfaisante 4/6

142. L'efficience mesure la manière avec laquelle les ressources ou les apports (tels que les fonds, la compétence et le temps) sont transformés de façon économe en résultats. Dans cette optique, l'efficience du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR DIFFA a été analysée sous le prisme : (i) du respect de son calendrier de mise en œuvre ; (ii) de la disponibilité des ressources requises pour produire les résultats attendus ; (iii) de l'efficience du mécanisme de pilotage et de gestion mis en place ; (iv) de l'efficience de l'utilisation des ressources ; (v) de la qualité des partenariats établis pour l'atteinte des résultats et la production des effets escomptés ; et, (vi) de la qualité du mécanisme de suivi-évaluation.
143. C'est dans l'optique de couvrir l'ensemble des variables suscitées que l'analyse de l'efficience du Projet s'est focalisée sur la recherche des réponses à quatre (4) questions majeures libellées ainsi qu'il suit :

Dans quelle mesure le fonctionnement, le déploiement opérationnel et l'ensemble des interventions du Projet ont-ils été menés dans le respect des délais ?

Dans quelle mesure les ressources financières et humaines ont-elles été utilisées de manière économique ? Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été allouées de manière stratégique pour atteindre les résultats ?

Dans quelle mesure les structures de gouvernance, les mécanismes de gestion (y compris le système de suivi-évaluation) et la stratégie de mise en œuvre des interventions ont-ils permis d'assurer la gestion efficiente et transparente des ressources ?

QE 4.1 : Dans quelle mesure le fonctionnement, le déploiement opérationnel et l'ensemble des interventions du Projet ont-ils été menés dans le respect des délais ?

Constat 13 : Le projet a connu une légère extension en raison du ralentissement de la mise en œuvre des activités du fait de la survenue de la pandémie de la COVID-19, et ce malgré les stratégies développées pour limiter ses conséquences sur l'exécution du projet.

144. Le Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR DIFFA a été mise en œuvre pendant vingt (20) mois, allant du 1^{er} janvier 2019 au 30 août 2020. Ce Projet a bénéficié d'une extension sans coût de deux mois justifiée par la persistance de l'insécurité et la survenue de la COVID-19.
145. La persistance de l'insécurité dans la Région de Diffa s'est manifestée par l'inaccessibilité momentanée de certaines zones du fait de la présence de Boko Haram, et des opérations militaires contre cette secte et qui ont parfois déconnecté la Région de Diffa du reste du pays. Dans le rang des opérations militaires, on peut citer le déroulement de l'opération « Colère de Boma » pendant laquelle les activités du Projet ne pouvaient être conduites dans la région.
146. La COVID-19 qui est survenue dès le mois de mars de l'année 2020 a conduit à des mesures restrictives prises par le Gouvernement pour faire face à la pandémie. Entre autres mesures instaurées ayant affecté la mise en œuvre des activités, il y a eu l'interdiction de tout rassemblement de plus de cinquante (50) personnes qui s'est traduite par la suspension de nombreuses activités de mobilisation communautaire. Pour faire face à cette situation, les partenaires locaux du projet ont pris les mesures suivantes dans le but d'atteindre les objectifs du projet : (i) restriction du nombre des participants à certaines activités, en ciblant essentiellement les représentants de toutes les couches sociales, et (ii) augmentation des villages cibles dans le cadre des caravanes, tout en respectant les mesures barrières.

La mission d'évaluation considère que l'efficacité du Projet s'est trouvée amoindrie du fait des coûts supplémentaires engendrés par l'extension de sa durée. Les dérapages de l'échéancier de mise en œuvre des activités à réaliser auront contribué à alourdir les charges administratives sur lesquelles on aurait pu réaliser des économies (loyers, salaires, frais de fonctionnement en tous genres, etc.) et de ce fait, à renchérir les coûts de livraison des activités.

QE 4.3 : Dans quelle mesure les ressources financières et humaines ont-elles été utilisées de manière économique ? Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été allouées de manière stratégique pour atteindre les résultats ?

Constat 14 : La maîtrise des coûts de livraison du Projet a renforcé l'efficacité de celui-ci grâce à des ajustements opérés dans la structure du budget initial et d'une allocation optimale des ressources humaines au sein d'une structure de gestion allégée.

147. Le coût de livraison, comprenant les coûts administratifs/indirects, de personnel et de suivi-évaluation, a été évalué à 442 337 USD, ce qui représente 16% des ressources financières planifiées.
148. **La mission d'évaluation note que les ajustements importants effectués dans la structure du budget pendant la mise en œuvre ont considérablement réduit le coût de livraison du projet et l'ont ramené à des standards acceptables.** En effet, à la signature du PRODOC, les prévisions budgétaires indiquaient un coût de livraison évalué à 889 336 USD, soit 33% du budget. Ce coût a été diminué de plus de la moitié pour se situer à 16% des 2 700 000 USD prévus. Toutes les catégories de dépenses directes ont été réduites pour allouer des ressources à la catégorie des « transferts et subventions aux homologues » qui, initialement n'avait pas eu de ressources, mais qui a finalement obtenu 900 000 USD, entièrement alloués à l'appui aux microprojets communautaires.
149. Le projet a été exécuté suivant la modalité DIM impliquant une mise en œuvre directe par les deux Agences récipiendaires. Celles-ci ont procédé, conformément aux dispositions du PRODOC, au recrutement de partenaires au sein du Gouvernement et de la société civile, à travers des protocoles d'accord précisant les modalités d'exécution des activités prévues, sous la forme de prise en charge des dépenses institutionnelles ou opérationnelles. Ces partenaires d'exécution locaux rendaient directement compte au PNUD de l'état d'avancement des activités du projet, donnant lieu à la production de rapports narratifs et financiers et à leur validation par l'Agence d'exécution pour le déblocage des ressources, conformément au calendrier de paiement prévu dans les protocoles d'accord.

De l'avis de la mission d'évaluation, ces précautions relevant de l'expérience accumulée par le PNUD et l'UNHCR en matière de mise en œuvre des interventions financées par le PBF ont contribué à une disponibilité régulière des ressources pour la réalisation des activités du Projet. L'instauration de deux (2) niveaux de reporting uniquement, à savoir à l'échelle des ONG partenaires en direction des Agences d'exécution puis à l'échelle de la consolidation par ces Agences pour une transmission au PBSO, a contribué à alléger la chaîne d'information sur la mise en œuvre du projet et une bonne réactivité dans la mise à disposition des ressources, qui a permis la diminution des risques liés au dérapage de la durée de mise en œuvre du projet.

150. Ceci étant, la mission note que dans certains cas, la multiplication des acteurs dans la chaîne d'exécution de certaines activités a été de nature à diminuer l'efficacité du projet, notamment en ce qui concerne la mise en place des plateformes multifonctionnelles. L'analyse du circuit de la dépense pour cette activité illustre l'ampleur des coûts de transactions pour lesquels des économies demeurent accessibles. Pour le cas d'espèces, la mise en place de ces plateformes au sein des communes devait se matérialiser par : (i) la signature d'un protocole d'accord entre le PNUD et l'UNCDF pour la réalisation d'activités précises ; (ii) la signature d'une convention entre l'UNCDF et chacune des Communes bénéficiaires ; (iii) la signature de conventions entre les Communes et les ONG d'une part, et le Projet pilote de développement des plateformes multifonctionnelles au Niger, d'autre part. Chacun des cinq (5) acteurs cités ici est sensé prélever des frais de gestion pour la réalisation de ses activités, ce qui alourdit le coût de la livraison du projet et par conséquent, diminue son efficacité.

QE 4.4 : Dans quelle mesure les structures de gouvernance, les mécanismes de gestion (y compris le système de suivi-évaluation) et la stratégie de mise en œuvre des interventions ont-ils permis d'assurer la gestion efficace et transparente des ressources ?

Constat 15 : Le Comité Technique Conjoint Régional mis en place a pleinement joué son rôle de coordination technique au niveau régional dans un contexte sécuritaire très dégradé et de risques sanitaires exceptionnels liés à la survenue de la pandémie de la COVID-19.

151. Le dispositif de gouvernance et de gestion du Projet structuré en trois niveaux a été articulé autour d'un Comité de Pilotage (COPIL), d'un Comité Technique Conjoint et des Agences d'exécution dédiées.

152. *En tant qu'instance de gouvernance, le Comité de Pilotage devait se réunir sur convocation de ses co-présidents pour des réunions ordinaires ou extraordinaires. La mission d'évaluation tient à souligner le manque de clarté sur la composition de ce Comité, ainsi que sur la périodicité de ses réunions statutaires, qui n'ont pas été précisées dans le PRODOC. En l'absence de comptes rendus des réunions de ce Comité et/ou de tout autre document pertinent, l'évaluation n'est pas en mesure de se prononcer sur la fonctionnalité de cette instance de gouvernance qui était chargée d'assurer l'orientation stratégique du Projet, d'approuver les rapports de progrès et les plans de travail annuels, qui semble avoir été l'instance de pilotage des projets financés par le PBF, sensée se réunir deux fois par an.*

153. L'évaluation considère que le Comité Technique Conjoint régional a bien tenu son rôle de suivi technique du projet. Mis en place par un Arrêté du Gouverneur de la Région de Diffa, ce Comité était chargé de fournir les directives techniques pour l'atteinte des objectifs, assurer la revue du plan de travail annuel, valider les rapports d'avancement du projet élaborés par les partenaires de mise en œuvre. Il devait se réunir régulièrement sur une base semestrielle et de façon extraordinaire au besoin. La documentation disponible révèle que le Comité Technique conjoint s'est réuni trois fois, a assuré le ciblage des villages d'intervention du projet, et a coordonné la mise en œuvre des activités sur le terrain. Suite aux restrictions de mouvements liés à la survenue de la pandémie de la COVID-19, le CTC a suppléé le PNUD et l'UNHCR dans le suivi de la mise en œuvre des activités dans la Région à partir du mois de mars 2020.

154. **En tout état de cause, le suivi-évaluation du Projet a été impacté par les limites du cadre conceptuel défini en la matière** illustrées par l'absence de baselines et de valeurs cibles pour les indicateurs, ainsi que par l'indisponibilité d'études de référence et de fin de projet. Cela étant, il convient de reconnaître que le suivi de proximité réalisé par les partenaires d'exécution du Projet a permis de compenser quelques lacunes, sans pour autant permettre de documenter les changements obtenus. A cet égard, la documentation disponible indique que les partenaires d'exécution locaux devaient produire des rapports bihebdomadaires, et transmettre un rapport d'activités à la fin de chaque activité, un rapport mensuel et des rapports de performance trimestrielle au PNUD.

155. Le rapport de fin de Projet indique que le PNUD et l'UNHCR ont organisé des missions conjointes de suivi. Ces missions ont été planifiées dans le PRODOC sur une base trimestrielle. La mission d'évaluation ne dispose pas de preuve factuelle sur le respect de la périodicité fixée pour ces missions de terrain.
156. **La mission considère que l'insuffisance de la documentation relative au suivi des activités du Projet est la conséquence immédiate des limites de son cadre conceptuel.** Il convient de souligner à cet effet que les missions de suivi réalisées par les Agences d'exécution et le CTC n'ont pas donné lieu à la production systématique de rapports. Le seul rapport consolidé des missions de suivi conjoint a été transmis au Secrétariat du PBF pratiquement à la clôture du projet. Même si les témoignages recueillis auprès des acteurs confirment la tenue des réunions conjointes de la mise en œuvre des activités, l'absence de compte rendu ou de tout autre document attestant de la tenue de ces réunions limite la capacité de la mission d'évaluation à se prononcer sur leur valeur ajoutée.

Conclusions préliminaires relatives à l'efficacité du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR DIFFA

EFFICI 1 : L'approche partenariale inclusive construite sur la capitalisation des expériences précédentes de mise en œuvre des projets du portefeuille PBF a débouché sur une implication satisfaisante des principales parties prenantes aux niveaux national, régional, local, et communautaire, ce qui constitue un gage d'appropriation des résultats et acquis du Projet par la partie nationale.

EFFICI 2 : L'efficacité de l'utilisation des ressources a été renforcée par des ajustements budgétaires qui se sont traduits par un coût de livraison du Projet relativement bas, ainsi que par des allocations conséquentes de ressources dédiées au financement direct des opérations (microprojets). Les avancées observées dans ce domaine ont cependant été contrebalancées par l'ampleur des coûts de transaction inhérents à la mise en place des plateformes multifonctionnelles.

EFFICI 3 : Le principe de subsidiarité qui s'est traduit par la responsabilisation du CTC dans la mise en œuvre des activités du Projet a permis de s'adapter aux contraintes liées à la dégradation continue du contexte sécuritaire de la Région de Diffa et de la survenue de la pandémie de la COVID-19. La valorisation de l'expertise locale qui en résulte doit cependant être accompagnée d'un suivi étroit et d'une harmonisation des approches d'intervention dans une optique de renforcement de l'efficacité pour des prochaines interventions similaires.

EFFICI 4 : La documentation lâche de la supervision du Projet, qui ne permet pas de visualiser la fonctionnalité des organes de gouvernance, pose le problème de la mémoire institutionnelle du Projet et de la capacité de la coordination à tirer avantage de l'approche partenariale inclusive par une répartition claire des responsabilités et un fonctionnement régulier des espaces dédiés à l'orientation et au suivi des interventions.

Appréciation globale de la performance du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR DIFFA en matière d'efficacité : Modérément satisfaisante, ce qui correspond à un score de 4/6

9.5. Durabilité : Moyennement Probable 3/6

157. Garantir la durabilité des acquis d'un projet de développement consiste de la part de ses partenaires d'exécution à assurer la pérennité et la soutenabilité de ses effets au-delà de son échéance, par l'appui à la création et/ou à la transformation institutionnelle des organisations bénéficiaires après le désengagement des partenaires techniques et financiers. Pour le cas d'espèces, l'évaluation doit pouvoir démontrer que les décisions prises à toutes les étapes du Projet « Appui au Renforcement de la Cohésion Sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Guskerou, Kablewa et Chetimari » par les parties prenantes impliquées dans sa mise en œuvre, permettent d'assurer la pérennité et la soutenabilité de ses acquis, et qu'elles ont été prises en tenant compte des besoins en capacités techniques, matérielles et financières nécessaires pour faire perdurer les bénéfices obtenus au-delà de son échéance.

158. La mission d'évaluation a structuré ses analyses de la durabilité du Projet en cohérence avec les questions ci-après :

Quel a été le degré d'implication et d'appropriation du Projet par les bénéficiaires, notamment les communes et les services techniques gouvernementaux aux différentes étapes du Projet (conception, réalisation et suivi des activités en vue d'assurer leur continuité) ? Quelles ont été les stratégies mises en œuvre ?

Existe-t-il des risques structurels, sociaux, politiques ou sécuritaires pouvant menacer la durabilité des résultats du Projet ? Dans quelle mesure les enseignements tirés ont-ils été en permanence documentés et diffusés auprès des parties intéressées ?

Quelles sont les stratégies et mécanismes envisagés pour assurer la valorisation, la réplique ou l'extension des résultats atteints ?

Quels ont été les principaux effets catalytiques (financiers ou autres) du Projet ?

QE 5.1 : Quel a été le degré d'implication du Projet par les bénéficiaires, notamment les communes et les services techniques gouvernementaux aux différentes étapes du Projet (conception, réalisation et suivi des activités en vue d'assurer leur continuité) ? Quelles ont été les stratégies de mise en œuvre ?

Constat 16 : Depuis sa phase de conception, le Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa s'est inscrit dans une perspective d'appropriation nationale. Sa stratégie de mise en œuvre considère l'implication de l'ensemble des parties prenantes à toutes les étapes de sa mise en œuvre comme une priorité de premier ordre¹⁵. Sur ce point précis, les rapports de progrès et les échanges avec les acteurs révèlent que l'ensemble des groupes cibles du Projet ont pleinement participé à toutes les étapes de sa mise en œuvre, ce qui a contribué à renforcer l'appropriation du processus à tous les niveaux.

¹⁵ PRODOC, page 13, section C, Stratégie de mise en œuvre du Projet, 1.

159. L'initiation à l'appropriation nationale des acquis du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa se situe en amont de son processus de planification. En effet, même si des réunions formelles n'ont pas été organisées à l'étape de l'identification et de la formulation de ce Projet, la mission d'évaluation considère la réalisation du « conflict scan » conduite par Search For Common Ground en 2018 comme l'opportunité idoine qui a permis aux groupes cibles de contribuer à sa conception à travers les données fournies pour la réalisation de cette étude. Parce qu'elle s'est focalisée sur l'analyse des dynamiques de conflits dans la Région de Diffa, cette étude a permis de cerner les causes profondes de détérioration de la coexistence pacifique entre les acteurs des conflits. Retenir les éléments d'analyse du contexte sécuritaire spécifique à Diffa comme principaux points d'ancrage de la problématique à adresser par le Projet est une approche complémentaire d'anticipation de l'internalisation des acquis du Projet par la partie nationale. A cela vient s'ajouter l'alignement des objectifs et résultats du Projet aux priorités nationales, aux attentes des bénéficiaires et aux engagements internationaux souscrits par le Gouvernement du Niger en matière de consolidation de la paix et de cohésion sociales comme facteurs d'accélération de l'appropriation nationale du projet au niveau national, régional et local. Si l'on peut se féliciter de la pertinence de la panoplie des actions engagées en amont pour garantir l'appropriation nationale des acquis obtenus en aval, il convient également de admettre que la courte durée des projets financés par le PBF et la modicité des ressources mobilisées auprès de cette source de financement laissent très peu de marges de manœuvre aux initiatives appuyées pour s'attaquer durablement aux causes des problèmes identifiés, et produire des résultats transformationnels souhaités. Dans un tel contexte, le Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa qui n'a pas pu faire exception à cette règle au dû limiter sa programmation au niveau des changements essentiellement ciblés sur des effets.
160. Pour les étapes subséquentes, les missions de suivi conjoint et les opportunités de visibilité de l'action et du financement, ainsi que de l'audience nationale et locale du Projet se sont également inscrites dans la perspective de son appropriation par la partie nationale. A cet égard, la mission d'évaluation note entre autres indices d'appropriation nationale du Projet la participation de toutes les parties prenantes : autorités administratives (régionales, départementales et communales) ; chefs coutumiers ; Forces de Défense et de Sécurité (FDS) ; OSC (organisations de jeunes, de femmes, leaders religieux, médias, ONG) et services techniques (HACP, CNCCAI, Comités locaux de paix), à la cérémonie de lancement officiel du Projet. Cette activité devait leur permettre de prendre connaissance des objectifs et des résultats escomptés de cette intervention, et au-delà, créer les bases de leur l'appropriation à l'action envisagée.
161. Dans le même ordre d'idées, la participation des bénéficiaires au Projet, envisagée comme point d'entrée à l'appropriation nationale, est aussi attestée par la signature d'un Arrêté du Gouverneur du Comité technique régional prévu dans le PRODOC. La documentation disponible révèle que cette instance a joué un rôle décisif dans la mise en œuvre du Projet, notamment dans la coordination et le suivi des activités. Elle a constitué la plateforme par excellence de pilotage opérationnel de l'intervention, et cadre consensuel de prise de décision et de remontée d'informations auprès d'instances supérieures au niveau national et des agences récipiendaires du Projet.
162. La participation des bénéficiaires a également été visible dans l'identification des infrastructures à développer au niveau des différentes localités, dans le but de créer les conditions de coexistence pacifique et de renforcement de la cohésion entre les communautés naguère en conflit. Dans cette optique, les missions du Comité technique régional ont permis aux communautés de déterminer leurs priorités dans le choix des infrastructures à réaliser, notamment dans la construction d'une maison de culture et la réhabilitation du chenal réalisées dans la commune de Toumour ; la réalisation de forages équipés de châteaux dans les communes de Kabléwa et de Gueskerou ; le financement de microprojets ainsi que l'organisation des activités sportives, socio-culturelles, de sensibilisation ou de solidarité dans toutes les autres communes bénéficiaires du Projet.

QE 5.2 : Jusqu'à quel point la conception et l'exécution du Projet ont-elles intégré le développement et la mise en œuvre d'une stratégie en matière de durabilité, incluant le développement des capacités des parties prenantes nationales clés ? Dans quelle mesure la partie nationale, y compris les autorités et services au niveau régional et local ainsi que les communautés bénéficiaires disposent-elles des capacités et du leadership suffisant pour assurer la continuité des acquis issus du Projet ?

Constat 17 : Le renforcement des capacités des individus et groupes bénéficiaires et l'implication régulière des parties prenantes locales et nationales constituent le socle de la pérennité des acquis, qui est toutefois menacée par le faible leadership des parties prenantes nationales en vue de la reprise en main des bénéfices issus du Projet.

163. En tout état de cause, le renforcement des capacités des acteurs et les appuis logistique et matériel fournis aux bénéficiaires du Projet se sont clairement inscrits dans le renforcement des dynamiques de consolidation de la paix et de promotion de la cohésion sociale. La documentation exploitée révèle à cet égard que des membres des comités locaux de paix (FDS, leaders religieux et autorités traditionnelles) ont bénéficié de formations en citoyenneté, prévention et gestion des conflits, coexistence pacifique, consolidation de la paix, etc. Dans le même ordre d'idées, plusieurs membres des structures communautaires dans les différentes communes d'intervention du Projet ont bénéficié de formations en leadership, transformation positive des conflits et gouvernance locale. Il en est de même des autorités administratives et coutumières, ainsi que des acteurs de la société civile au niveau local, qui ont été formés sur la problématique de la circulation illicite des armes. A leur tour, les comités de paix des communes de Chetimari, Kablewa et Bosso ont bénéficié d'appuis logistiques dans la réalisation d'émissions de sensibilisation pour la promotion de la paix.
164. En dépit de l'absence d'une stratégie de sortie formellement élaborée dans le PRODOC, l'interprétation de l'approche basée la connaissance du terrain amène à considérer que la pérennisation des acquis du Projet a été essentiellement adossée sur l'utilisation systématique des approches participatives dans la réalisation des activités, ainsi qu'à une large implication des acteurs aux niveaux national, régional, communal et communautaire, et le renforcement multiforme des capacités des individus et groupes bénéficiaires des interventions.
165. En effet, l'implication d'une large palette d'acteurs locaux de la Région, des organisations locales de la société civile, des autorités traditionnelles et des consultants recrutés localement à diverses étapes de la mise en œuvre participait en effet d'une stratégie de pérennisation des acquis du Projet. Par ailleurs, le recours à des ONG locales détentrices d'une connaissance spécifique de la zone et des dynamiques des conflits tels que Search For Common Ground, West African Network for Peacebuilding (WANEP), VND Nur, AGRIPPLUS 21, ainsi que d'une expérience confirmée dans le dialogue communautaire et de prévention des conflits dans la Région de Diffa a permis de disposer d'une expertise rehaussée au fil des projets mis en œuvre sur les mêmes thématiques. Cette approche basée sur la connaissance du terrain s'est avérée pertinente pour la mitigation d'éventuels effets négatifs qui auraient pu avoir des conséquences sur la consolidation de la paix et la cohésion sociale dans les zones d'intervention du Projet.
166. L'ancrage communal des interventions relevait d'une intention des initiateurs du Projet d'en faciliter la pérennité institutionnelle. Au niveau communautaire et local, la stratégie d'appropriation et de pérennisation des impacts du Projet qui a été articulée autour de la participation des communautés et des conseils communaux au planning et à la réalisation du Projet a trouvé un terrain d'application à travers l'implication des volontaires communautaires et la mise en place d'un dispositif de suivi basé sur l'accompagnement des ex-combattants de Boko Haram par les comités communaux de paix et les leaders communautaires.

167. Jusqu'à présent, les dispositifs mis en place n'ont cependant pas fourni la preuve évidente du leadership de la partie nationale d'assurer une reprise en main ferme et énergique des acquis par les acteurs institutionnels. Les ressources affectées de la HACP et des ministères sectoriels parties prenantes de cette initiative se sont avérées insuffisantes, voire aléatoire pour garantir la continuité de l'action au-delà du financement du PBF. En effet, les échanges avec les acteurs sur le terrain révèlent des difficultés d'accompagnement des autorités et de suivi régulier des ex-combattants depuis leur sortie du Centre de Goudoumaria. Ce suivi est encore plus aléatoire pour ceux qui sont intégrés dans des communautés éloignées de Diffa. Cette insuffisance a été confirmée auprès des membres du comité de suivi régional qui ont déclaré qu'ils opéraient bénévolement et n'avaient pas les moyens matériels et financiers de suivre la réintégration des ex-combattants de manière adéquate.
168. Le renforcement multiforme des capacités des bénéficiaires apparaît également comme un support majeur de la durabilité des acquis. Au rang des défis résiduels relevés dans ce domaine, la mission note qu'un grand nombre des bénéficiaires des formations sont confrontés à des défis sur le plan économique. La plupart d'entre eux n'ont pas pu se prendre en charge en pratiquant le métier appris. D'aucuns ont ainsi revendu leurs kits et s'adonnent à des activités précaires pour survivre. Certaines formations reçues se sont avérées inadaptées aux besoins du marché, et l'économie locale a été éprouvée par la crise. Plusieurs bénéficiaires estiment que la prime d'installation reçue était insuffisante.

QE 5.3 : Existe-t-il des risques structurels, sociaux, politiques ou sécuritaires pouvant menacer la durabilité des résultats du Projet ? Dans quelle mesure les enseignements tirés ont-ils été en permanence documentés et diffusés auprès des parties intéressées ?

Constat 18 : La consolidation et la pérennité des bénéfices issus du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa font face à la persistance du contexte sécuritaire volatil ainsi qu'à la survivance d'habitudes culturelles dans les régions cibles qui contribuent à la faible inclusion socioéconomique des jeunes et à la réduction des opportunités d'affirmation des droits sociaux et économiques des femmes.

169. Le défi sécuritaire régulier auquel fait face l'Etat nigérien apparaît comme la plus grosse menace pour la mise en œuvre optimale et la pérennité des acquis du Projet. Le potentiel de violence des acteurs des dynamiques de conflits dans la Région de Diffa est un défi susceptible de compromettre toutes les avancées obtenues en matière de cohésion sociale et de consolidation de la Paix dans cette Région. Par ailleurs, la peur des représailles ne facilite pas la collaboration entre les FDS et les populations dans la recherche des solutions au phénomène d'insécurité galopante.
170. La consolidation des acquis du projet fait face par ailleurs à de nombreux défis d'ordre social ou sanitaire qui sont susceptibles d'en freiner la dynamique. Il s'agit essentiellement :
- de plusieurs incertitudes de l'environnement sociopolitique marquées par l'exacerbation des populations hôtes à l'égard des déplacés internes, réfugiés, ex-combattants Boko Haram bénéficiaires des appuis des interventions humanitaires conduites dans la Région
 - des conséquences économiques néfastes du maintien sur la durée de l'état d'urgence qui se traduit par la réduction drastique des opportunités économiques pour les jeunes et les femmes
 - du foisonnement des GANE dans les zones d'intervention du Plan prioritaire de consolidation de la paix ;
 - des défis fonciers, sociaux et économiques liés au retour et la réintégration des personnes déplacées ;
 - de la forte influence des aînés sur les jeunes dans les sphères de prise décision au niveau communautaire, résultat de la survivance de barrières intergénérationnelles qui limitent la prise de parole des jeunes face aux aînés, et constituent de ce fait un frein important à la participation des jeunes à la prévention et la gestion conflits ;

- de l'analphabétisme de nombreux jeunes qui limite leur capacité à participer à certaines instances où la langue de travail est principalement le français et d'y faire valoir leurs points de vue¹⁶ ;
- de l'ampleur des attentes suscitées par les projets financés auxquelles les parties prenantes de l'implémentation des interventions futures devront faire face, et par conséquent la disponibilité des ressources en quantité suffisante pour faire face aux besoins et attentes dans les zones d'intervention ;
- le contexte de la crise sanitaire créée par la pandémie du COVID-19 qui est un obstacle significatif à la réalisation de certaines activités

171. Au sujet du contexte sécuritaire de la Région de Diffa, le rapport semestriel de juin 2020 souligne que :

« La mise en œuvre des activités de ce projet a rencontré des défis majeurs liés à la sécurité de la zone où le projet est exécuté et des solutions ont été proposées, notamment le partenariat avec le génie militaire. Toutefois, la pandémie de la Covid-19 qui a atteint Niger depuis le mois de mars a considérablement ralenti l'avancée des activités du projet. C'est la raison pour laquelle certaines activités peinent à se terminer et les mesures prises pour freiner sa propagation pourraient négativement influencer sur la poursuite des cibles assignées lors de la planification ainsi que sur les prix. Il en va aussi du recrutement des consultants et des achats prévus. »

172. Sur le plan social, l'évaluation relève la faiblesse de l'offre d'accompagnement à l'installation dans des microprojets comparativement à la demande. En effet, la réponse insuffisante à la forte attente suscitée par le Projet auprès des jeunes, des femmes et des populations hôtes représente aujourd'hui un risque d'exacerbation du mécontentement des populations non bénéficiaires. Un mécontentement susceptible de créer des frustrations qui sont de nature à saper la cohésion sociale et la consolidation de la paix au sein des communautés. Au niveau structurel, bien que les capacités des comités de paix mis en place au sein des communes aient été renforcées en matière de cohésion sociale, la mission d'évaluation n'a à aucun moment relevé l'existence de mécanismes d'appui à ces organes sur le moyen ou le long terme, aussi bien sur le plan financier que sur les aspects logistiques. De plus, les membres de ces comités confrontés aux risques de représailles de la part des groupes terroristes ne bénéficient d'aucune mesure de protection, ni pour eux-mêmes et encore moins pour leurs familles.

173. Dans ce contexte extrêmement volatil, la dimension régionale adoptée par les états riverains du bassin du Lac Tchad affectées par la crise Boko Haram résulte de la prise de conscience que l'efficacité de la riposte à cette crise passe par une approche stratégique globale et sous régionale de la stabilisation de la région du lac Tchad. C'est sur la base de cette conviction les gouvernements nationaux du Niger, du Tchad, du Nigeria et du Cameroun ont décidé de fédérer leurs efforts et de solliciter les soutiens des partenaires bilatéraux et multilatéraux pour développer et mettre en œuvre une approche concertée et cohérente de lutte contre Boko Haram à travers la Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du bassin du lac Tchad affectées par la crise Boko Haram. **La mission d'évaluation considère que les prochaines interventions du PBF dans la Région de Diffa gagneraient en efficacité en s'alignant à l'approche régionale définie par cette stratégie.**

QE 5.4 : Quels sont les principaux effets catalytiques (financiers ou autres) du Projet ?

Constat 19 : Malgré les insuffisances observées pour la consolidation et la pérennisation des acquis du Projet, ce dernier a développé une approche innovante sur différents aspects qui se présentent comme des facteurs de promotion de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix au sein des communes d'intervention.

¹⁶ Associé à la pauvreté, l'analphabétisme constitue un facteur limitant à l'acquisition et à l'appropriation des compétences transférées aux bénéficiaires d'une part, et à leur consolidation d'autre part.

174. Pour la mission d'évaluation, la mise en œuvre du Projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kabléwa, Gueskerou et Chetimari » a développé une approche innovante sur différents aspects, qui peuvent légitimement être considérés comme des effets catalytiques de l'action sur sa zone d'intervention. En effet, le Projet a innové sur le choix des outils et des techniques en matière d'éducation et de sensibilisation de la population sur les enjeux liés à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix. C'est dans ce sens que des outils telles que le cinéma mobile, les sessions de théâtre, ou encore les activités sportives, ont été mobilisés comme approches pour la sensibilisation des populations. Elles ont participé à mobiliser, à intéresser et à mettre en ensemble des acteurs de divers groupes sociaux autour d'activités communes, participant de ce point de vue à leur rapprochement et à favoriser la cohésion sociale.

Conclusions préliminaires relatives à la durabilité des acquis du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa

DUR 1 : Le maintien de l'alignement des interventions du Projet sur les priorités du Gouvernement nigérien et des partenaires au développement constitue une garantie pour la préservation de ses acquis, notamment en matière de disponibilité de financements supplémentaires dont la prédictibilité est toutefois faible.

DUR 2 : Une leçon tirée de la mise en œuvre du Projet est relative à la nécessité de la consultation régulière des différentes parties prenantes autour de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'ajustement d'une stratégie de sortie afin de limiter l'effet de surprise des cibles et bénéficiaires à la clôture des interventions et de préparer les acteurs institutionnels et les communautés à une reprise en main efficace des acquis.

DUR 3 : Les précautions prises en matière d'implication des parties prenantes locales, l'ancrage communal des interventions, la mobilisation de l'expertise des ONG établies dans les régions cibles apparaissent comme de bonnes pratiques d'appui à l'appropriation des approches et bénéfiques issus du Projet par la partie nationale.

DUR 4 : Le faible leadership des ministères partenaires pour la reprise en main des résultats obtenus pose le problème de la qualité de leur implication dans les processus d'identification et de conception du Projet, y compris dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de sortie.

DUR 5 : Le renforcement continu des capacités des cibles et bénéficiaires des interventions rassure sur la pérennité potentielle au niveau communautaire des messages de sensibilisation et des techniques transmises à travers les activités du Projet ; il ouvre des perspectives de mise en connexion avec d'autres initiatives en cours ou en préparation sur les mêmes thématiques qui gagneraient toutefois à faire l'objet d'une prévisibilité afin d'éloigner le spectre du découragement et de la déliquescence des acquis obtenus chez les jeunes.

DUR 6 : La persistance de pratiques culturelles défavorables à l'inclusion des jeunes et des femmes dans les processus de prise de décisions relatives à la consolidation de la paix met en lumière la pertinence continue des projets du type PBF cohésion sociale à Diffa et la nécessité de cibler les causes profondes de la radicalisation des jeunes et de leur attrait pour les messages des groupes extrémistes violents.

DUR 7 : La courte durée des projets PBF et les modicités des ressources mobilisées auprès de cette source de financement sont autant de facteurs limitant pour la durabilité des acquis.

Appréciation globale de la performance du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa en matière de durabilité : Moyennement probable, ce qui correspond à un score de 3/6

9.6. Impact : Probable 4/6

175. Mesurer l'impact du Projet « Appui au Renforcement de la Cohésion Sociale dans les Communes de Bosso, Toumour, Gueskerou, Kablewa et Chetimari » consiste à apprécier les effets positifs ou négatifs, prévus ou imprévus qui résultent de la réalisation des activités ayant permis de livrer les produits escomptés. Inscrite dans une approche mixte d'analyse récapitulative et prospective, la démarche empruntée par la mission d'évaluation visait à confirmer la qualité ex-post du cadre conceptuel (confrontation des résultats obtenus avec les préconisations définies par la théorie de changement).
176. C'est dans ce sens que l'évaluation a articulé ses analyses autour de deux (2) questions essentielles, à savoir :

Dans quelle mesure le Projet a-t-il contribué à la création des conditions favorables à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix dans les régions et communes cibles ?

Jusqu'à quel point les résultats obtenus par le Projet soutiennent la théorie du changement élaborée ?

QE 6.1 : Dans quelle mesure le Projet a-t-il contribué à la création des conditions favorables à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix dans les régions et communes cibles ?

Constat 20 : L'ancrage du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa sur l'analyse du contexte et des dynamiques de conflits dans la Région de Diffa et la prise en compte des facteurs structurants du sentiment d'abandon des populations hôtes dans la structuration du PRODOC ont permis de disposer du matériau nécessaire à l'élaboration et la conduite à son terme d'un projet de coexistence pacifique entre les populations hôtes, les déplacés internes, les réfugiés et les ex-combattants de Boko haram dans un contexte de conflit aigu dans la Région de Diffa.

177. Basé sur le constat de l'existence de risques de déstabilisation sociale nés de la frustration des populations hôtes dont les besoins n'avaient pas été suffisamment pris en compte par les initiatives antérieures et celles en cours sa zone d'intervention, le Projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Gueskerou, Kablewa et Chetimari » a été développé dans la perspective de contribuer à la coexistence pacifique entre les populations hôtes, les ex-combattants, les réfugiés et les déplacés qui composent les communautés des communes cibles de son intervention. Les concepteurs du Projet ont de ce fait postulé pour l'hypothèse selon laquelle la cohésion sociale entre les groupes sociaux qui composent les communautés des communes d'intervention, passe par le renforcement de la coexistence pacifique entre ces groupes d'une part et par l'amélioration de la sécurité communautaire dans les communes d'intervention d'autre part. Ce postulat a été basé sur l'atteinte d'objectifs intermédiaires portant tour à tour sur : (i) un renforcement des mécanismes de dialogue intercommunautaires ; (ii) un appui à la réalisation de microprojets communautaires dans les zones touchées par l'état d'urgence ; (iii) un renforcement des mécanismes de sécurité communautaires ; et (iv) une communication et une sensibilisation des populations sur les dangers liés à l'obtention, l'utilisation et la circulation des armes illicites.
178. L'analyse de la contribution du Projet à la création de conditions favorables à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix dans ses régions et communes cibles a été articulée autour de l'effectivité des activités planifiées par l'intervention d'une part, et des résultats de l'enquête de perception réalisée auprès des bénéficiaires du projet d'autre part.

179. Sur l'effectivité de la mise en œuvre effective des activités planifiées dans le cadre du Projet, l'exploitation de la documentation disponible confirme l'effectivité de la mise en œuvre du Projet sur la base la revue des activités réalisées. A titre d'illustration, le rapport semestriel de juin 2020 fait état de la conduite de sessions de sensibilisation, avec le concours des radios communautaires à travers lesquelles des messages de sensibilisation ont été diffusés tout au long de la période de mise en œuvre du Projet, avec une fréquence de deux diffusions par semaine sur l'importance de l'implication des jeunes et des femmes dans la sécurité communautaire. Dans le même sens, la CNCCAI a conduit des sessions de sensibilisation sur les dangers liés à la prolifération des armes illicites au sein des communautés. Ces activités de sensibilisation et de formation ont touché plus de 133 000 ménages et près d'un million de personnes selon les données présentées dans le rapport mentionné ci-dessus. Dans le même ordre d'idées, la sensibilisation des communautés s'est faite au travers d'autres approches, combinant à la fois le cinéma mobile, les sketches et théâtres ou encore des ateliers mensuels d'échanges autour de la thématique de la cohésion sociale. Ces activités ont constitué des cadres de rapprochement entre les membres de groupes sociaux différents, qui se sont retrouvés autour du cinéma, ont travaillé ensemble à mettre en scène des scénarios, ou se sont simplement retrouvés pour discuter des enjeux liés à la coexistence pacifique au sein de leurs communautés respectives.
180. Par ailleurs, la documentation du Projet fait également état de l'appui à la réalisation d'infrastructures communautaires de grande portée en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix, choisies de manières consensuelles au cours de séances rassemblant les différents groupes constitutifs des communautés. A ce titre, la construction de forages, de chenaux, et d'autres infrastructures, utilisés à la fois par les populations hôtes et les autres groupes sociaux, ont contribué à renforcer la coexistence pacifique au sein des communautés. Il en est de même des mécanismes de sécurité communautaire, dont les membres sont issus des différents groupes sociaux.
181. S'agissant l'enquête de perception, elle a été réalisée dans les communes d'intervention du Projet et a concerné les populations hôtes, les personnes déplacées, les réfugiés, les hommes, les femmes, les jeunes, scolarisés et non scolarisés, étudiants, employés et sans emploi. Cette enquête a été réalisée dans la perspective de cerner les changements, au-delà des informations contenues dans la documentation produite sur la mise en œuvre des activités.

QE 6.2 : Jusqu'à quel point les résultats obtenus par le Projet soutiennent la théorie du changement du Projet ?

Constat 21 : L'enquête de perception réalisée dans le cadre de l'évaluation du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa illustre la contribution de ce Projet à l'atteinte des résultats anticipés par sa théorie de changement.

182. S'agissant du premier résultat escompté du Projet, l'enquête de perception révèle que la majorité des parties prenantes interviewées pensent que le projet a contribué au renforcement de la coexistence pacifique entre les populations hôtes, les ex-combattants et les déplacées dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou et Chetimari. A cet égard, les réponses obtenues de l'enquête indiquent que :
- ♦ 92% des personnes rencontrées considèrent que le projet a contribué à l'amélioration de la coexistence pacifique proprement dite ;
 - ♦ 85% affirment que les frustrations des communautés hôtes ont été réduites ; et,
 - ♦ 95% sont d'avis qu'il y a eu une amélioration de la confiance et de la cohabitation entre les différentes couches (populations hôtes, réfugiés, ex combattants et déplacés internes).
183. En ce qui concerne le second résultat escompté du projet, l'enquête de perception révèle que 95% des parties prenantes dans les zones d'intervention pensent que le projet a contribué à l'amélioration de la sécurité communautaire dans les Communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou et Chetimari. Cette perception est confortée par d'autres résultats de cette enquête, à savoir que :

- ♦ 72% des personnes pensent qu'il existe dans leurs communes respectives des mécanismes et outils de sécurité communautaires, qui sont animés par des acteurs bien formés et équipés, dans un cadre coordonné ;
- ♦ 93% des répondants affirment qu'il y a eu une amélioration des connaissances des jeunes et des femmes, pour participer davantage à la gestion des questions sécuritaires et à la cohabitation pacifique ;
- ♦ 94% des parties prenantes pensent que la confiance entre les FDS et la population s'est améliorée.

184. **La perception positive de l'obtention des résultats du projet semble conforter les hypothèses définies dans la théorie de changement.** La mission d'évaluation constate que la proportion des différentes parties prenantes à l'enquête de perception qui pensent que les conditions préalables à l'obtention des résultats envisagés dans le projet ont été remplies varie de 72% à 96% selon les conditions. Au rang des conditions qui semblent avoir été remplies de la part des personnes enquêtées, il y a : la prise en compte des besoins socioéconomiques des plus vulnérables ; la tolérance et l'acceptation mutuelle entre les civils ; le rétablissement de la confiance entre les FDS et la population, à travers la réalisation des activités conjointes d'intérêt communautaire et du respect par les FDS de l'éthique et la déontologie de leur profession. Aussi, il y a également : le fonctionnement dans les 5 communes de mécanismes et d'outils de sécurité communautaire animés par des acteurs bien formés et équipés intervenant dans un cadre bien coordonné réunissant tous les acteurs ; la prise de conscience par les populations des conséquences liées à la détention et au port d'armes illicites ; et l'acceptation de remettre volontairement ces armes illicites. Les niveaux différenciés de perception obtenus à l'issue de l'enquête de perception sont présentés pour chacune de ces conditions préalables en Annexe 6 du présent rapport.

21. **La mission d'évaluation tient à souligner que les niveaux élevés d'assentiment des changements positifs induits par le projet doivent être considérés avec précaution. Bien que des mesures aient été prises par la mission d'évaluation pour atténuer le risque de défaillance de la mémoire des répondants, elle ne peut garantir que le biais y afférent a été complètement maîtrisé. L'évaluation étant réalisée plus de deux ans après la clôture du projet, la probabilité que les effets des autres projets réalisés depuis lors dans la région peuvent affecter la perception des répondants sur les effets directs du projet évalué ne doit pas être écartée. Pour le moins, le Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR DIFFA a sans doute contribué à l'édification du résultat positif obtenu actuellement dans la région en termes de renforcement de la coexistence pacifique entre les populations hôtes, les ex-combattants et les déplacées et d'amélioration de la sécurité communautaire dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari.**

185. A la lecture de cet énoncé, il ressort que le Projet se présente comme une contribution et une des conditions, au redémarrage de l'activité économique dans la région et dans les communes d'intervention et au renforcement de la résilience des communautés face aux chocs internes et externes auxquels ils pourraient faire face à l'avenir. De ce point de vue, les résultats de l'enquête de perception ont mis en lumière un certain nombre d'avancées dans ce sens. Il s'agit notamment de : (i) une amélioration perçue de la coexistence pacifique entre les groupes sociaux qui constituent les zones d'intervention du Projet ; (ii) une amélioration perçue de la sécurité communautaire du fait du fonctionnement des mécanismes mis en place dans le cadre du Projet ; (iii) une meilleure perception par les populations des dangers liés à la prolifération des armes illicites et un meilleur engagement à une rétrocession volontaire de ces dernières ; (iv) une amélioration perçue du renforcement de la confiance entre la population et les Forces de Défense et de Sécurité.

186. Sur la base de ces résultats, l'évaluation postule comme cela a précédemment été mentionné, la création d'un environnement favorable au renforcement de la sécurité, de la cohésion sociale, de la coexistence pacifique et de la consolidation de la paix. Bien que le démarrage de l'activité économique dans la région dépende également d'autres aspects au-delà de ceux liés à la sécurité et à la cohésion sociale, l'on est en droit de considérer que les résultats du Projet soutiennent sa théorie du changement et de ce fait, que les efforts entamés dans le cadre de l'intervention doivent être maintenus, poursuivis et complétés par d'autres gammes d'activités prenant en compte les aspects liés au développement économique et à l'insertion socio-économique des populations, notamment celles des femmes, des jeunes et des couches vulnérables.

Conclusions préliminaires relatives à l'impact du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa

IMP 1 : Au regard des résultats obtenus à l'issue de l'enquête de perception réalisée auprès des membres des communautés dans les communes d'intervention du Projet, l'évaluation considère que ce dernier a permis de créer un environnement favorable à la coexistence pacifique et à la cohésion sociale entre groupes sociaux, ainsi que pour la consolidation de la paix.

IMP 2 : L'absence d'une étude de base présentant des éléments objectivement vérifiables sur la situation de cohésion sociale et de coexistence pacifique entre les couches sociales dans les communes cibles du Projet ne permet pas l'évaluation de se prononcer valablement sur l'atteinte par le Projet de ses objectifs.

IMP 3 : Les résultats encourageants obtenus par le Projet et matérialisés à travers l'enquête de perception, qui mettent en lumière l'émergence d'un contexte favorable à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale, se présentent comme une contribution au développement d'un contexte économique favorable dans la région et les communes d'intervention du Projet, à laquelle doit être associée une gamme d'activités en lien avec le renforcement de l'activité économique.

Appréciation globale de la performance du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa en matière d'impact : Probable, ce qui correspond à un score de **4/6**

X- BONNES PRATIQUES

187. Au rang des bonnes pratiques qui ont contribué à l'obtention des résultats du Projet « Appui au Renforcement de la Cohésion Sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari » l'évaluation note :

- ♦ la prise en compte des besoins des communautés dans la conception et l'intégration de celles-ci dans la stratégie de mise en œuvre des actions de consolidation de la paix et de cohésion sociale ;
- ♦ la bonne articulation entre les niveaux national, régional et local, qui a permis d'assurer la continuité de la mise en œuvre du projet dans un contexte de dégradation continue du contexte sécuritaire et de la survenue de la pandémie de la COVID-19 ;
- ♦ la participation du Génie Militaire à la réalisation des infrastructures et la participation à des activités socioculturelles comme élément de construction de la confiance entre les FDS et les populations civiles ;
- ♦ la mobilisation des parties prenantes locales pour la mise en œuvre des activités dans une optique de renforcement de l'appropriation et de la durabilité de l'intervention ;
- ♦ etc.

XI- LECONS APPRISES

188. **La prise en compte de toutes les couches de population locale dans la mise en œuvre des projets est un facteur important de cohésion sociale.** Au-delà des frustrations portées par un groupe de la population, le fait de les impliquer constitue une marque d'intérêt pour leurs préoccupations et cela favorise leur participation aux côtés des autres groupes qui constituent la communauté, à l'émergence d'un cadre de paix et de cohésion sociale.

189. **L'absence de réalisation d'une étude de base et d'une étude de fin ne permet pas d'apprécier les changements transformationnels obtenus dans la mise en œuvre des projets de développement.** En effet, les projets de développement, notamment ceux financés par le PBF, sont censés apporter des solutions urgentes à des problèmes majeurs identifiés au sein des communautés et des groupes ; d'où l'importance pour ces interventions de démarrer avec des études de base et de se terminer avec « End studies », permettant de présenter de façon claire, les changements et transformations obtenus à l'issue des interventions.

190. **La peur des représailles ne facilite pas la collaboration entre les FDS et les populations dans l'implémentation de la sécurité communautaire.** Le Projet « Appui au Renforcement de Cohésion Sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou et Chetimari » a été mis en œuvre dans un contexte local et régional qui est la conséquence d'un problème d'insécurité régionale. De ce point de vue, les mécanismes de sécurité communautaire ne peuvent avoir l'effet escompté que si le problème d'insécurité est traité dans sa globalité. C'est cela qui fait observer des réticences de certaines catégories de la population à collaborer avec les FDS, craignant des représailles du Groupe terroriste qui reste actif malgré tout au sein et aux alentours des communes ciblées par l'intervention.

XII- CONCLUSIONS FINALES

191. Au regard des constats et conclusions préliminaires sur les résultats enregistrés au terme de la mise en œuvre du Projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou et Chetimari », la performance globale du Projet est qualifiée de « **Modérément Satisfaisante** » par l'évaluation, avec **un score de 3,66 sur une échelle de six niveaux allant de 1 (Très insatisfaisante) à 6 (Très satisfaisante)**. Examinée sur la base des constats et conclusions tirées de l'analyse de chaque critère d'évaluation, cette performance a été établie de manière détaillée tel qu'il apparaît dans le tableau 12 ci-après.

Tableau 12 : Récapitulatif des évidences de la performance du Projet

Critères d'évaluation	Evidences	Qualification attribuée	Score
Pertinence/Conception	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Pertinence du Projet attestée par : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une adéquation du projet avec les besoins de la Région de Diffa, des communes et communautés ciblées en matière de sécurité, de consolidation de la paix, de cohésion sociale, de réintégration et de réinsertion socioéconomique des groupes vulnérables ▪ Un ancrage du projet aux priorités du Gouvernement en matière de stabilisation, de l'égalité des sexes, de la gestion pacifique des conflits et de l'inclusion des jeunes et des femmes dans les sphères de décision ▪ Prise en compte effective du genre dans la conception du Projet ➔ Limites substantielles <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadre conceptuel du Projet incomplet ▪ Faible clarté de la théorie de changement ▪ Faible qualité des indicateurs formulés pour le suivi des résultats générés par le projet ▪ Absence d'une étude de base pour déterminer les baselines des indicateurs et de fin de projet, limitant les possibilités de documentation des acquis de l'intervention 	Pertinent	4
Cohérence	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Cohérence attestée par : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Arrimage du projet avec les résultats des initiatives précédentes conduites par le PNUD ▪ Proximité des équipes de mise en œuvre des agences récipiendaires postées dans les zones d'intervention pour favoriser des interactions soutenues et une concertation permanente ➔ Limites substantielles <ul style="list-style-type: none"> ▪ Opportunités de synergie et de complémentarité insuffisamment documentées à la conception et à la mise en œuvre du projet, au regard du contexte particulier de la région du Diffa qui est au centre des priorités du Gouvernement et de ses partenaires au développement 	Moyennement Cohérent	3
Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Efficacité avérée du Projet <ul style="list-style-type: none"> ▪ Couverture de l'ensemble des communes visées par le Projet ▪ Validité confirmée du GEN 2 attribué au projet à la phase de conception ▪ Implication accrue de la partie nationale, aussi bien dans la conception que dans la mise en œuvre et le suivi du projet 	Modérément Satisfaisante	4

	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Limites substantielles ▪ Faible niveau de réalisation des activités : près du quart des activités ne semblent pas avoir été réalisées ▪ Faible niveau de fiabilité des données quantitatives produites par le Projet ▪ Système de suivi-évaluation défaillant, peu propice à la production des données documentaires renseignant sur les changements observés à la suite des interventions du Projet 		
Efficiace	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Disponibilité des ressources ▪ Disponibilité des ressources pour la mise en œuvre du projet dès sa validation et tout au long de sa mise en œuvre ➔ Gestion du Projet ▪ Utilisation des ressources appréciée, avec un coût de livraison du projet relativement bas ▪ Ajustements opportuns observés dans la structure du budget initial ➔ Limites substantielles ▪ Efficace amoindrie du fait des coûts supplémentaires engendrés par l'extension de la période de mise en œuvre du projet ▪ Faiblesses du dispositif de suivi-évaluation et faible documentation de la progression sur le terrain ▪ Absence de certitudes sur la fonctionnalité du COPIL 	Modérément satisfaisante	4
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Mesures prises en faveur de la durabilité des acquis du Projet consistant en : ▪ Appropriation du projet favorisée par une implication effective et constante des bénéficiaires dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ▪ L'ancrage communal des interventions pour faciliter la pérennité institutionnelle ▪ Renforcement continu des capacités des cibles et bénéficiaires des interventions ▪ Utilisation d'outils innovants de sensibilisation, accessibles et simple d'utilisation au niveau local ➔ Inquiétudes sur la durabilité des acquis du Projet en raison de : ▪ Persistance des risques d'ordre sécuritaire, structurel et social qui constituent des menaces sérieuses à la durabilité des acquis du projet ▪ Attentes non satisfaites du fait de ressources limitées du projet par rapport à la forte demande, susceptible de générer des frustrations au sein des communautés ▪ Fragilité des acquis du projet du fait du non-achèvement d'une part importante des activités planifiées 	Moyennement Probable	3
Impact	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Impact perceptible à travers : ▪ Des traces évidentes de produits et effets liés à la mise en œuvre du Projet qui reflètent un potentiel appréciable de génération d'impacts ▪ Une réalité perceptible chez les bénéficiaires en termes de renforcement de la cohésion sociale et de la coexistence 	Probable	4

	<p>pacifique et de renforcement des mécanismes de sécurité communautaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cohérence confirmée entre les résultats du projet et sa théorie de changement <p>➔ Limites substantielles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faible mémoire institutionnelle du Projet, marquée par l'insuffisance de documentation des approches de coordination, de supervision et de suivi évaluation et par l'absence d'une « end line study » présentant la progression des indicateurs clés et les changements obtenus 		
--	--	--	--

192. Les acquis du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa qui reposent sur les évidences récapitulées dans le tableau 12 ci-dessus résultent des bonnes pratiques que la mission considère comme autant de forces à consolider dans la perspective de la répliquabilité et/ou du passage à l'échelle des interventions d'appui à la coexistence pacifique entre les populations hôtes, les déplacés internes, réfugiés, et ex-combattants dans la Région de Diffa. A l'inverse, ces forces ont été contrebalancées par plusieurs contraintes hors du contrôle des parties prenantes du Projet (notamment la volatilité du contexte sécuritaire, l'analphabétisme des bénéficiaires et la rareté des opportunités économiques pour les jeunes et les femmes, etc.), ainsi que par des faiblesses inhérentes à sa conception et à son suivi-évaluation qui ont atténué la portée et l'ampleur des résultats escomptés et de ce fait apparaissent comme autant de défis à relever et/ou leçons apprises pour la consolidation des acquis.

193. *Quoiqu'il en soit, l'ampleur des besoins engendrés par la crise de Boko Haram dans la Région de Diffa amène l'équipe d'évaluation à conclure sur le bien-fondé du Projet Cohésion Sociale PBF_PNUD_UNHCR Diffa qui se justifiait au regard du contexte sécuritaire de cette Région, des engagements pris par le Gouvernement du Niger à travers les politiques et stratégies de développement en vigueur, des opportunités d'appuis disponibles auprès des partenaires au développement, notamment au sein du SNU et du PBSO/PBF en particulier. Pour toutes ces raisons et au regard des défis résiduels perceptibles au terme de la mise en œuvre de ce Projet, la mission d'évaluation formule les recommandations suivantes.*

XIII- RECOMMANDATIONS

Sur la pertinence des interventions financées par le PBF

- **Recommandation 1 :** Renforcer la pertinence et la qualité des interventions à mettre en œuvre par une approche conceptuelle qui s'inscrit dans une perspective de réalisation des changements transformationnels qui dépassent la vision de court terme généralement adossée à l'obtention des produits et à la mise en œuvre des activités
- **Recommandation 2 :** Garantir la qualité et la fiabilité des résultats escomptés des projets dès la phase de conception par la disponibilité d'un plan et d'un système de suivi-évaluation articulés autour d'un cadre de résultats approprié et des indicateurs de performance de qualité

➤ A l'attention du Gouvernement du Niger

- **Recommandation 3 :** Mettre un accent particulier sur une approche programmatique consolidée centrée sur des interventions clés et transformationnelles découlant des priorités retenues dans les documents de politique et de stratégies élaborés par le Gouvernement du Niger

➤ A l'attention du PBF

- **Recommandation 4 :** Renforcer la qualité des interventions par la mise en place d'une plateforme apte à générer les données consolidées et fiables sur la progression des indicateurs et la validation des effets et impacts issus des interventions

- **Recommandation 5** : Réviser la durée des financements pour les fixer systématiquement à deux ans pour une phase initiale susceptible d'être portée à trente-six mois sous réserve de la démonstration par les bénéficiaires de garantie de mobilisation de ressources complémentaires à celles du PBSO/PBF
- **Recommandation 6** : Inscrire la démonstration des effets catalytiques des financements du PBF dans les critères prioritaires d'évaluation des projets financés par ce mécanisme

Sur la cohérence des interventions financées par le PBF

➤ A l'attention du Gouvernement du Niger

- **Recommandation 7** : Consolider le positionnement stratégique du Gouvernement du Niger à travers une implication de la HACP détachée de l'implémentation des projets pour se focaliser sur l'orientation des interventions des partenaires du SNU

➤ A l'attention du Gouvernement du Niger, du PBSO/PBF et des Agences récipiendaires

- **Recommandation 8** : Renforcer la synergie et l'alignement des projets financés par le PBF avec les objectifs et résultats escomptés de la Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du bassin du lac Tchad affectées par la crise Boko Haram

Sur l'efficacité et l'efficience des projets PBF

➤ A l'attention des Agences récipiendaires

- **Recommandation 9** : Renforcer l'assurance qualité des interventions des Agences du SNU récipiendaires par une implication soutenue des spécialistes en suivi-évaluation à toutes les étapes des projets, et par la mise en place et l'appui au fonctionnement de dispositifs de gestion de connaissance en vue d'une remontée et d'une analyse plus régulière des informations sur les résultats, bonnes pratiques et leçons apprises des projets
- **Recommandation 10** : Maintenir et renforcer la dynamique de collaboration et de concertation avec les acteurs du niveau local (communes, Gouvernorat, Conseil régional, autorités traditionnelles et leaders religieux, ONG/OSC, ...) mise en place dans le cadre du Projet dans une perspective de pérennisation des acquis du projet
- **Recommandation 11** : Optimiser le choix des zones, des populations cibles, des thématiques d'intervention, et l'utilisation des ressources, pour réduire la dispersion et améliorer l'impact à travers : (a) le diagnostic et la stratégie de réduction des obstacles institutionnels aux décaissements à temps des fonds vers les PE; (b) un plan d'action participatif favorisant la mobilisation des ressources, la mise œuvre et la supervision formative ; (c) l'analyse anticipée des obstacles aux opérations (ex. logistiques, infrastructures routières, climatique) dans le contexte Nigérien ; (d) une planification améliorée par une quantification rationnelle, une fixation des cibles de performance, la détermination systématique du quota PNUD par rapport aux cibles nationales ; et (e) des stratégies de formation plus adéquates et la supervision formative.

Sur la durabilité

➤ A l'attention du Gouvernement du Niger

- **Recommandation 12** : Renforcer le leadership des ministères et institutions étatiques dans la reprise en main des acquis des projets similaires, notamment à travers une responsabilisation claire des acteurs institutionnels aux niveaux central et déconcentré dans les processus de conception, de mise en œuvre, de suivi et de pérennisation

➤ A l'attention du Gouvernement du Niger, du PBF et des Agences récipiendaires

- **Recommandation 13** : Un modèle de partenariat stratégique incluant les secteurs public et privé, la société civile, et les bénéficiaires, basé sur la concertation, favoriserait (a) une meilleure appropriation du plan de renforcement

des capacités ; (b) une meilleure mobilisation et gestion des ressources. En outre, il faudrait systématiser le tutorat pour durablement renforcer les capacités des prestataires de services

➤ **A l'attention des Agences du SNU récipiendaires**

- **Recommandation 14** : *Systématiser l'alphabétisation fonctionnelle dans les interventions comme une composante de base à toutes les initiatives dans toutes les interventions*

Sur l'impact

➤ **A l'attention du Gouvernement du Niger, du PBF et des Agences récipiendaires du SNU**

- **Recommandation 15** : *Encourager et soutenir les initiatives de reconstruction visant à améliorer les moyens de subsistance dans la région dans le cadre d'une stratégie dont l'objectif serait de conquérir les cœurs et les esprits des populations civiles susceptibles de devenir des cibles pour le recrutement de militants*

BIBLIOGRAPHIE

- ◆ Termes de référence de l'évaluation
- ◆ Document de Projet (PRODOC)
- ◆ Rapport de Projet du Projet, Juin 202
- ◆ Rapport financier final, Projet ARCS, Accord de préfinancement des activités du projet de l'ONG ComDev (16 Juillet 2020)
- ◆ Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du bassin du lac Tchad affectées par la crise Boko Haram, Août 2018
- ◆ Plan Cadre 2014–2018 des Nations Unies pour l'Assistance au Développement du Niger (UNDAF 2019-2021)
- ◆ Plan Cadre 2019–2021 des Nations Unies pour l'Assistance au Développement du Niger (UNDAF 2019-2021)
- ◆ Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021
- ◆ Rapport de l'exercice évaluatif du PBF Niger 2020

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de référence

Recrutement de deux Consultants (un international et un national) pour L'évaluation finale du Projet « Appui au Renforcement de la Sécurité communautaire et la Cohésion Sociale dans la région de DIFFA »

UNDP – United Nations Development Programme

Open positions at UNDP

Contract

This is a International Consultant contract.

More about International Consultant contracts.

This is a National Consultant contract.

More about National Consultant contracts.

Background

La région de Diffa est située à l'extrême Est du Niger et couvre une superficie de 156.906km². Elle est limitée au sud par la frontière nigériane, et à l'Est par la frontière tchadienne. Selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) réalisé par l'INS en 2012, sa population est estimée à quelques 593.821 habitants. Considérant le taux de croissance démographique de la région à 4,7% constaté sur les trois dernières années, on peut estimer actuellement cette population à quelques 713.579 habitants, composée essentiellement de sédentaires Kanouri et Haoussa, et de nomades Toubous, Touareg, Arabes et Peuhls. En prenant en compte les retournés et les réfugiés de la crise de Boko Haram, la région abriterait quelques 825.466 personnes en 2016.

L'agriculture, l'élevage, la pêche constituent les principales activités des populations de Diffa se pratiquant dans le Bassin du lac Tchad, la rivière Komadougou Yobé, et les cuvettes oasiennes de l'ouest de la région. Le reste de la région, qui constitue la plus grande partie du territoire régional, est essentiellement à vocation pastorale avec un cheptel très fourni qui constitue une des principales richesses de la zone. Il faut aussi signaler l'exploitation récente du pétrole qui assure des revenus supplémentaires aux populations et collectivités de la région. La plupart de ces activités économiques qui, autrefois faisaient la prospérité de la région, sont aujourd'hui anéanties par les effets de l'insécurité résultant de la crise née des attaques de la secte de Boko Haram (BH).

Il faut également noter que l'insécurité résiduelle que vivent ces communautés est accentuée par la circulation et le trafic et la possession d'armes illicites par les civils. Ceci est inquiétant du fait de la faible présence des structures de sécurité intérieure (Police, Garde Nationale, Gendarmerie).

De plus, les dernières missions de la Commission Nationale de Collecte et Contrôle des Armes Illicites (CNCCAI) dans la région de Diffa ont fait ressortir que les communautés ne sont pas informées et conscientisées sur les procédures de détention d'armes légales par les civils et les catégories et types d'armes qu'elles sont censés détenir. Un renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs au niveau local (les autorités déconcentrées, les autorités décentralisées, les leaders communautaires/d'opinions et les jeunes) en termes de formation sur la collecte d'armes Illicites, d'appui au fonctionnement opérationnel de la CNCCAI et en termes d'outils de sensibilisation s'avère également nécessaire.

Cependant l'exacerbation de la crise qui a conduit les autorités nigériennes à prendre des mesures restrictives sur les activités et les mouvements des personnes et des biens, telles que l'interdiction de la commercialisation du poivron et du poisson considérée comme principale source de financement de Boko Haram et l'interdiction de la circulation des motos a mis au chômage un grand nombre de jeunes et ralentit encore plus l'activité économique et l'accès aux marchés. La fermeture de nombreux marchés, notamment ceux de Gagamari, Gueskerou, Kindja Indi, Toumour a engendré la paralysie de l'économie des services sociaux locale provoquant

une montée en flèche du chômage des jeunes (85%), le développement de marchés sauvages incontrôlés et l'insécurité autour des marchés communautaires

L'arrivée massive et continue des réfugiés du Nigeria, des déplacés internes, des ex combattants accueillis par les populations endogènes a entraîné une pression sur les maigres ressources existantes. Cette situation d'insécurité née de la présence de la secte Boko Haram a exacerbé la vulnérabilité des populations et a fait de Diffa depuis février 2015 la région du pays recevant le plus d'interventions humanitaires, notamment à l'endroit des réfugiés, des déplacés, des ex combattants repentis sans un appui équivalent envers la population hôte profondément impactée par l'arrivée de ces populations vulnérables. Les populations endogènes ont le sentiment d'être abandonnées et de ne pas être appuyées contrairement aux autres (refugiés, les déplacés, les ex combattants) qui reçoivent de l'aide humanitaire. Ce sentiment d'injustice persistant et cette frustration grandissante semblent également provenir de la perception que ce sont toujours les mêmes jeunes qui profitent des projets de développement et de l'appui extérieur. Cette situation creuse une fracture sociale entre les diverses composantes de la société. La résilience des populations hôtes, déjà menacées et traumatisées par la persistance de l'insécurité communautaire, la paralysie des services sociaux administratifs et les représailles dus à l'enrôlement forcé de leurs enfants, s'amenuise de manière critique. Dans un tel contexte, les tensions émergeantes entre la population hôte et les populations déplacées doivent être réduites et le tissu social, basé sur une coexistence pacifique entre ces groupes, doit être rétabli.

Aussi, bien que la présence militaire ait été jugée importante, lors des consultations communautaires dans le cadre de l'élaboration de la stratégie régionale de la stabilisation du Bassin du Lac Tchad, nombreuses communautés ont mis en évidence les lacunes des forces de sécurité à savoir le manque de professionnalisme de certaines forces de défense et de sécurité et leur inconduite présumée. Ceci crée une méfiance des communautés vis à vis des forces de sécurité, affectant ainsi le dispositif de sécurité communautaire. La multitude des mécanismes sécuritaires existantes dans les 5 communes sont confrontés à d'énormes difficultés logistiques avec une faible capacité opérationnelle. Il faut noter également une complicité volontaire ou involontaire des populations par peur de représailles ou pour la protection de leurs enfants souvent membres de Boko Haram.

Devant cette situation, le Gouvernement du Niger a entrepris des négociations et un plaidoyer pour faire revenir à la raison les enfants de la nation égarés en construisant un camp à Goudoumaria où 255 ex-combattants repentis dont 48 femmes et 12 enfants avaient été cantonnés. Un millier de personnes présumées impliquées dans les différentes attaques revendiquées par Boko Haram sur le territoire nigérien ont été arrêtées dans la région de Diffa avant d'être transférées et détenues dans plusieurs maisons d'arrêts à Niamey et aux alentours. 1237 personnes dont 599 étrangers ont été détenus dans les maisons d'arrêt de Koutoukalé, Kollo et Niamey, dont certaines depuis les premières attaques de février 2015. Depuis mars 2017, les procès de ces personnes détenues ont commencé devant le Pôle Judiciaire antiterroriste et la Chambre de jugement de la Cour d'Appel de Niamey avec la libération de 300 détenus déclarés non coupables par la justice.

L'expérience montre que la réinsertion des ex-combattants, pour être réussie, doit être accompagnée de mesures qui permettent de créer un contexte socioéconomique favorable à la réconciliation et au pardon. Le déséquilibre entre l'appui fourni aux populations hôtes et aux groupes vulnérables et les ressentiments qu'il provoque ne concourent pas à faciliter l'insertion sociale des différents groupes, condition pourtant importante à la stabilisation et à la cohésion sociale dans la zone de Diffa.

A Diffa, la situation de la femme demeure problématique. Elles n'ont pas accès à certaines ressources stratégiques comme la terre, l'information, l'école et n'accèdent que rarement à des activités économiques de haut niveau. Elles sont en général mariées très tôt avec un taux de fécondité élevé. Elles sont très souvent submergées par les tâches domestiques et les sollicitations sociales. Leur rôle est paradoxal : souvent marginalisées et exclues de la prise de décision et de l'accès à la justice, elles sont pourtant perçues comme jouant un rôle essentiel en matière d'alerte précoce, fournissant un soutien psycho-social aux victimes et leur engagement dans la consolidation de la paix en général. Les femmes ont été plus touchées que les hommes par

le conflit BH, un grand nombre d'elles ont perdu leurs mari et enfants et parfois victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques. Avec la crise de BH, elles jouent un rôle primordial dans l'entretien de la cellule familiale en vendant leurs biens (bijoux, bétail etc.) pour pouvoir subvenir aux besoins primaires de la famille, les hommes ne pratiquant aucune activité économique suite aux mesures restrictives liées à l'état d'urgence.

Compte tenu de la position de la femme dans la région de Diffa, cette dernière peut jouer un rôle important dans la consolidation de la paix et l'éducation des enfants en leur inculquant les valeurs de paix, le caractère sacré de la vie et le respect des principes et règles de vie en société. A cet effet, les femmes doivent être impliquées dans le processus de consolidation de la paix (mécanismes d'alerte précoce et comité de paix/veille) et désarmement volontaire car les combattants sont souvent leurs enfants, leurs maris, leurs copains.

Ce financement PBF est donc venu stratégiquement combler le gap lié aux risques de déstabilisation sociale nés de la frustration des populations hôtes dont les besoins n'ont pas été pris en compte par les projets en cours ciblant principalement les réfugiés, les déplacés internes et ex-combattants. A cela s'ajoute les risques sécuritaires liés à la possession et au trafic d'armes illicites.

Ce projet vise à atteindre les résultats suivants :

Résultat 1 – La coexistence pacifique entre populations hôtes, les ex-combattants et les déplacées est renforcée dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari ;

Les mécanismes de dialogue inter communautaires sont renforcés pour une meilleure coexistence pacifique ;

Des micro-projets communautaires sont appuyés pour encourager la coexistence pacifique dans les zones touchées par l'état d'urgence.

Résultat 2 – La sécurité communautaire dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari est améliorée.

Les mécanismes de sécurité communautaire sont renforcés ;

Réaliser des campagnes de communication et de sensibilisation sur les armes illicites dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari.

Objectifs de l'évaluation finale

Une évaluation finale est prévue pour mesurer les résultats atteints ainsi que la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact de l'intervention, les bonnes pratiques ainsi que les leçons à tirer de la mise en œuvre de ce projet PBF au Niger.

Il est attendu que l'évaluation formule des recommandations et donne des orientations qui permettront d'améliorer les prochaines interventions du PBF dans le cadre de l'éligibilité du Niger au Fonds de Consolidation de la Paix.

L'évaluation devra aussi déterminer l'impact du COVID-19 en 2020 sur les interventions du Projet.

Le choix d'une évaluation externe a été privilégié afin de contribuer à assurer l'indépendance, l'impartialité et la crédibilité du processus.

Les objectifs spécifiques de l'évaluation sont de :

Apprécier la pertinence du projet par rapport aux besoins et priorités de la Région en matière de sécurité, de cohésion sociale, de consolidation de la paix et de développement

Examiner la stratégie de mise en œuvre adoptée, notamment le fonctionnement des mécanismes de gestion du projet ; et l'implication des parties prenantes dont les bénéficiaires

Mesurer le degré de mise en œuvre du projet, son efficacité, son efficience, ainsi que la qualité des résultats obtenus ;

Déterminer les effets du projet sur les populations bénéficiaires dans les communes cibles ;

Documenter les succès (et pourquoi) et les résultats importants qui n'ont pas été atteints (et pourquoi) pendant la mise en œuvre du projet ;

Tirer les leçons de la mise en œuvre de ce projet ;

Identifier les facteurs favorables ou défavorables à la conception, à la mise en œuvre et au suivi et évaluation du projet et faire des recommandations pour la mise en œuvre de projets futurs dans la Région ;

Analyser les aspects catalytiques des interventions, les atouts et les contraintes rencontrées lors de la mise en œuvre du projet, dégager les bonnes pratiques ainsi que les leçons à tirer de l'expérience et faire des recommandations pour la mise en œuvre de projets futurs en lien avec la consolidation de la paix dans la Région y compris ceux pouvant être supportés par un financement du PBF ;

Evaluer l'impact du COVID-19 sur la mise en œuvre du projet en 2020.

Portée de l'évaluation

Compte tenu de ses objectifs en tant que processus d'apprentissage mais aussi de décision, l'évaluation couvrira notamment la conception du projet, le choix des zones d'intervention (Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari), les mécanismes de coordination (à différents niveaux), les stratégies de mise en œuvre et de suivi, les mécanismes d'implication du Gouvernement et des communautés, la pérennisation des réalisations et le rapportage.

Critères de l'évaluation

L'évaluation se basera sur les critères standards d'évaluation définis par l'OCDE/CAD. L'évaluation sera conduite dans l'optique de l'approche droits humains et de l'égalité des sexes. Les principales questions d'évaluation non exhaustives en lien avec les quatre critères retenus auxquelles l'évaluation devra apporter des réponses sont les suivantes :

Critères

Questions

a. Pertinence

Est-ce que les objectifs du projet répondaient aux priorités nationales et aux attentes des communautés bénéficiaires en termes de sécurisation, de cohésion sociale et de consolidation de la paix ?

Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et des jeunes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux ?

Dans quelle mesure le projet s'est-il adapté à l'évolution de son environnement, notamment au plan politique et sécuritaire et quelles stratégies d'atténuation des risques ont-elles été mises en place

Y a-t-il des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par les équipes du projet ?

b. Efficacité

Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet ont-ils été atteints ?

Quels sont les facteurs externes majeurs qui ont influencé (positivement et/ou négativement) l'atteinte des résultats attendus (y compris en termes de synergies) ?

Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ? Pourquoi ? Quels ont été les facteurs facilitants ? Comment renforcer ces résultats ?

Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses moins bonnes performances ? Quels ont été les facteurs limitants et pourquoi ? Comment pourraient-ils être levés ?

Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes??

Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué cohésion sociale ? Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles participé à la mise en œuvre du projet ?

Dans quelle mesure les mécanismes de coordination et de suivi à tous les niveaux ont-ils été mis en place, ont été fonctionnels, et ont joué effectivement leur rôle ?

c. Efficience

Les financements mobilisés pour le projet étaient-ils suffisants pour la réalisation de toutes les activités et l'atteinte des résultats escomptés ?

Dans quelle mesure les mécanismes mis en place ont permis d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles, accroître les synergies et la complémentarité dans l'action ?

Dans quelle mesure le projet a été mis en œuvre dans les délais impartis ?

Dans quelle mesure les activités ont été mises en œuvre de la façon la plus efficiente y compris la sélection des partenaires de mise en œuvre, comparée à des alternatives possibles expérimentées dans le cadre d'autres projets ?

Dans quelle mesure les systèmes de S&E utilisés permettent-ils d'assurer une gestion efficace du projet ?

d. Durabilité

Quel a été le degré d'implication et d'appropriation du projet par les bénéficiaires, notamment les communes et les services techniques gouvernementaux aux différentes étapes du projet (conception, réalisation et suivi des activités en vue d'assurer leur bonne continuité) ? Quelles ont été les stratégies mises en œuvre ?

Existe-t-il des risques structurels, sociaux, politiques ou sécuritaires pouvant menacer la durabilité des résultats du projet ? Dans quelle mesure les enseignements tirés ont-ils été en permanence documentés et diffusés auprès des parties intéressées ?

Quelles sont les stratégies et mécanismes envisagés pour assurer la valorisation, la réplique ou l'extension des résultats atteints ;

Quels ont été les principaux effets catalytiques (financiers ou autres) du projet ?

Quelles mesures pourraient être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ?

Approche méthodologique de l'évaluation

Pour cet exercice, le recours sera fait aux méthodes qualitatives mais aussi à l'observation directe, à travers notamment des visites de sites d'interventions du projet (si les conditions sécuritaires le permettent). Toutes ces informations combinées permettront d'apporter des réponses aux questions d'évaluation ci-dessus décrites. La méthodologie qui sera détaillée par le consultant devra être en ligne avec l'approche basée sur les droits humains et l'égalité de sexes. Afin d'enrichir son analyse et de disposer d'informations fiables, le consultant devra aussi trianguler les données disponibles issues de multiples sources.

L'approche inclura les groupes de discussion, l'observation directe ainsi que des entretiens semi-structurés avec les parties-prenantes et auprès d'informateurs clés afin de compléter les données quantitatives. L'équipe

d'évaluation trouvera les alternatives les plus appropriées pour obtenir plus d'informations et même de renseigner véritablement la prise de décision. Ainsi divers groupes seront identifiés au sein des agences, des ministères, des structures publiques centrales et décentralisés/déconcentrées pertinentes, des institutions partenaires d'exécution, des autorités locales et aussi des représentants de bénéficiaires.

Le consultant devra subtilement utiliser les différentes méthodes de collecte : revue documentaire, entretiens, discussions de groupe, observation directe, enquêtes etc. qui permettent d'assurer une complémentarité dans le traitement et l'analyse des informations, et d'éviter ainsi les assertions.

Duties and Responsibilities

Dans le cadre du présent exercice, l'équipe de consultants doit produire les documents suivants:

1. **Un rapport de démarrage** : qui présente la méthodologie d'évaluation et explique clairement comment l'approche proposée apportera les réponses aux questions et permettra d'atteindre l'objectif de l'évaluation. La note doit contenir les outils de collecte de données (quantitatives et qualitatives), les techniques d'échantillonnage et une cartographie des cibles, le plan d'analyse avec une matrice de l'évaluation reflétant les critères et les questions d'évaluation. La méthodologie comprendra également une proposition de chronogramme détaillé des activités et la soumission des livrables. Par ailleurs, il identifiera les défis ou risques potentiels susceptibles d'entraver la soumission des livrables dans les délais, ainsi que les mesures de mitigation envisagées. Ce document constituera la première base de travail sur laquelle le consultant devra s'accorder avec le PNUD et l'UNHCR.

2. **Un premier draft du rapport** : Ce rapport générera des connaissances basées sur les évidences en identifiant les lacunes aussi bien dans la conception du projet et sa mise en œuvre. Il identifiera aussi les bonnes pratiques en vue du renforcement de la programmation des projets de consolidation de la paix futurs. Par ailleurs ce document fera ressortir la synthèse des résultats de l'évaluation des indicateurs clés de résultat. Les détails seront fournis en annexe. Ce premier draft sera partagé avec le comité de suivi technique afin de recueillir les premiers commentaires et amendements sur la qualité du travail fourni.

3. **Un rapport final provisoire** : Le consultant intégrera l'ensemble des commentaires pertinents reçus de toutes les parties prenantes. Ce rapport contiendra un résumé analytique de 2-3 pages présentant une brève description du contexte de mise en œuvre du projet, les objectifs de l'évaluation, un aperçu de la méthodologie, les principaux résultats, conclusions et recommandations. Les annexes du rapport incluront toutes les informations pertinentes pour l'étude mais non nécessaires dans le corps du rapport, notamment les outils de collecte de données.

4. **Une version définitive du rapport d'évaluation** : Après examen et approbation par le PNUD et UNHCR de la prise en compte de l'ensemble des amendements pertinents faits par les différentes parties prenantes, le PNUD et le HCR valideront la version reçue du document comme version définitive de l'évaluation.

Calendrier de l'évaluation

La mission durera 21 jours ouvrables :

02 jours: Revue documentaire et début d'élaboration de la méthodologie (avant l'arrivée à Niamey) ;

02 jours: Consultations initiales à Niamey ;

09 jours: Travail de terrain et analyse de données et consultation quotidienne téléphonique avec le consultant national qui sera sur le terrain;

02 jours: Consultations supplémentaires à Niamey suite au travail de terrain et rédaction du résumé ;

01 jour: atelier de restitution ;

03 jours: rapportage provisoire ;

02 jours: rapportage final ;

Composition de l'équipe d'évaluation et compétences requises

L'évaluation sera menée par une équipe de consultants dont un international avec l'appui d'une équipe d'enquêteurs, si nécessaire.

Les consultants auront la responsabilité globale de la qualité et du respect des délais de tous les livrables de l'évaluation. Ils auront la responsabilité de proposer et de mettre en œuvre les solutions les plus adéquates pour la réalisation de cette évaluation. Les consultants seront chargés de conduire le travail sur le terrain sur la base de la méthodologie préparée pendant la phase préparatoire à Niamey et approuvée par le PNUD avant leur départ pour le travail du terrain.

L'évaluation sera placée conformément au document du projet sous la coordination de l'agence lead, à savoir le PNUD Niger. Elle sera donc sous la responsabilité du Conseiller Technique Principal de l'unité Paix et Sécurité du PNUD Niger. Le PNUD se chargera de s'assurer de la mise en œuvre de l'évaluation, de transmettre les produits de l'évaluation aux parties prenantes et aux bénéficiaires et de recueillir, compiler et transmettre leurs observations à l'évaluateur.

Le PNUD, en collaboration avec les autres parties prenantes du projet donnera aussi l'appui logistique à l'évaluation. Ceci à travers d'abord la coordination de toutes les parties prenantes concernées par la conduite de l'évaluation; ensuite l'Organisation et la supervision de la présentation des résultats de l'évaluation à travers un atelier de restitution et enfin la Collaboration avec les autres parties prenantes dans la validation du rapport.

Par ailleurs, en fonction de la méthodologie de travail retenue l'équipe de consultants pourra s'adjoindre de 2 enquêteurs qui auront en charge d'administrer un questionnaire sur l'enquête légère relative aux principaux indicateurs du projet.

NB : La charge de travail de chaque enquêteur est estimée à 14 jours maximum à inclure dans l'offre du consultant sous la rubrique « frais d'enquête ».

Arrangements de gestion

Les rôles et responsabilités clés dans les processus d'évaluation sont répartis comme suit :

a) Commanditaires de l'évaluation : le Senior Management du bureau pays du PNUD et de UNCHR : 1) fournir des conseils à l'évaluateur ; 2) répondre à l'évaluation en préparant une réponse du Management et en utilisant les constats de manière appropriée ; 3) allouer les fonds et les ressources humaines nécessaires ; 4) être responsable et rendre compte de la qualité du processus et des produits de l'évaluation ; 5) recommander l'acceptation du rapport final. En tant que commanditaire de cette évaluation, le rôle principal du PNUD est de fournir un soutien stratégique, financier et administratif. Le PNUD doit aussi mener l'ensemble de la coordination afin de gérer tout le processus d'évaluation avec le consultant. Le PNUD et le UNHCR devront aussi s'assurer de la dissémination et de l'utilisation des conclusions et des recommandations de l'évaluation afin de renforcer l'apprentissage avec les parties prenantes.

b) Équipe d'évaluation : Les consultants pour effectuer l'évaluation réelle, ils doivent soumettre l'approche méthodologique, collecter et analyser les données, développer le projet de rapport, la présentation Power Point et le rapport final conformément aux termes de référence.

c) Co-gestion de l'évaluation : Le Représentant Résident Adjoint du PNUD, le Conseiller Technique Principal en Paix et Sécurité et le point focal suivi évaluation du PNUD pour : 1) gérer les arrangements contractuels, le budget et le personnel impliqué dans l'évaluation ; 2) fournir un appui en coordination à l'équipe d'évaluation; 3) fournir à l'équipe d'évaluation l'assistance administrative et les informations et données requises; 4) Analyser le

document d'approche méthodologique et le rapport d'évaluation pour s'assurer que la version finale répond aux standards de qualité.

Ethique d'évaluation

Cette évaluation sera conduite en conformité avec les principes énoncés dans le Guide pour l'éthique de l'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et le code de conduite d'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies.

ANNEXES

Annexe 1 – Modèle de rapport d'évaluation

Titre

Nom de l'évaluation

Calendrier de l'évaluation et date du rapport

Pays de l'intervention d'évaluation

Nom des consultants

Nom de l'organisation initiant l'évaluation

Remerciements

Table des matières

Inclure les encadrés, schémas, tableaux et annexes avec les références des pages.

Liste des acronymes et abréviations

Résumé analytique (une section indépendante de 2-3 pages y compris les principales conclusions et recommandations)

Introduction

Description de l' intervention

Etendue de l'évaluation et objectifs

Approche et méthodes d'évaluation

Analyse des données

Déductions et conclusions

Résultats et conclusions globaux (y compris des réponses aux questions principales d'évaluation)

Recommandations

Recommandations globales (y compris les recommandations produites de répondre aux questions principales d'évaluation)

Enseignements tirés

Sous-section spécifique y compris sur le genre

Annexes du rapport

TDR pour l'évaluation

Matrice d'évaluation et instruments de collecte des données (questionnaires, guides d'entretien, protocoles d'observation, etc)

Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités

Liste des documents d'aide révisés

Cadre des résultats du programme

Tableaux de résumé des déductions et présentant les progrès réalisés vers les produits, les cibles et objectifs relatifs aux indicateurs établis

Cartographie des interventions prenant en compte les cibles, les zones et les activités

Code de conduite signé par les évaluateurs

Compétencies

Compétences et aptitudes du consultant international

Excellente capacité de synthèse et de rédaction des documents;

Maitrise des outils de collecte et d'analyse des données socioéconomiques (qualitative et quantitative);

Compétence dans le domaine des entretiens/interviews en groupe ou individuel;

Capacité à travailler sans supervision et sous pression;

Bonne aptitude à travailler en équipe;

Langues requises

Excellente maîtrise du français.

Compétences et aptitudes du consultant national.

Excellente capacité de coordonner les activités de collecte des données sur terrain;

Excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction des documents;

Maitrise des outils de collecte et d'analyse des données socioéconomiques (qualitative et quantitative);

Compétence dans le domaine des entretiens/interviews de groupe ou d'individus;

Bonne aptitude à travailler en équipe;

Capacité à travailler sous pression.

Langues requises

Excellente maîtrise du français.

La connaissance des langues parlées dans la région de Diffa serait un atout.

Required Skills and Experience

Qualification académique du consultant international

Être titulaire d'un diplôme universitaire du niveau BAC+5 (au moins) dans les domaines des sciences sociales (sécurité internationale, développement, sociologie, économie, démographie,...), de la gestion des projets, sciences de développement, du développement international ou tout autre domaine technique connexe.

Qualifications académiques du consultant national

Être titulaire d'un diplôme universitaire du niveau BAC+3 (au moins) dans les domaines des sciences sociales (développement, sociologie, économie, démographie,...), de la gestion des projets, sciences de développement, du développement international ou tout autre domaine technique connexe.

Expérience professionnelle du consultant international

Avoir une expérience d'au moins sept (07) années dans l'un des domaines de résultat du projet (insertion socio-économique des jeunes et des femmes, sécurité communautaire, gestion des conflits, relèvement socio-économique etc.);

Au mené au moins cinq (5) évaluations de programmes et projets de développement travaillant avec divers partenaires (minimum 5 évaluations);

avoir réalisé au moins une(1) évaluation de projet de cohésion sociale, insertion socio économique ou sécurité communautaire;

Avoir une expérience en Afrique de l'Ouest de préférence au Sahel;

Avoir travaillé avec les Nations Unies est un atout.

Expérience professionnelle du consultant national

Avoir réalisé ou participé à au moins cinq (3) évaluation de projets (socio-économique, renforcement de capacités des jeunes et des femmes, sécurité communautaire, gestion des conflits, relèvement post-conflit etc.);

Avoir participé à l'évaluation d'au moins trois (5) évaluations de projets de développement;

Avoir réalisé au moins une (1) évaluation de projet de cohésion sociale, insertion socio-économique ou sécurité communautaire;

Avoir au moins trois (3) expériences de collecte, traitement et analyse de données qualitatives et quantitatives;

Avoir une expérience au Sahel et au de préférence Niger;

Avoir travaillé avec les Nations Unies serait un atout.

Critères de sélection des offres

La sélection d'un consultant international sera faite sur la base des critères d'offre technique et offre financière suivants :

Offre technique (100):

Diplômes (05 points);

Avoir une expérience d'au moins sept (07) années pour consultant international consécutivement dans l'un des domaines de résultat du projet (insertion socio-économique des jeunes et des femmes, sécurité communautaire, gestion des conflits, relèvement socio-économique etc.): 5 points;

Expérience professionnelle dans l'évaluation de projets de développement (minimum 05 évaluations):15 points;

Expérience professionnelle spécifique en matière d'évaluation de projet de cohésion sociale, insertion socio-économique des jeunes et des femmes, sécurité communautaire, gestion des conflits et/ou sécurité (minimum 1 évaluation):15 points;

Expérience avérée dans l'analyse et traitement de données qualitatives et quantitatives sensibles au genre et aux droits de l'homme (études, enquêtes, traitement de données) (minimum 5 expériences): 15 points;

Bonne connaissance du contexte de paix et sécurité au Niger: 05 points;

Expérience de travail avec le Système des Nations Unies (SNU) au Niger: 05 points;

Excellente maîtrise du français: 05 points;

Méthodologie de travail: 30 points

La sélection d'un consultant national sera faite sur la base des critères d'offre technique et offre financière suivants (50 points)

Diplômes: (05 points) ;

Avoir une expérience d'au moins cinq (05) années dans la mise en œuvre ou évaluation des projets (socio-économique, renforcement de capacités des jeunes et des femmes, sécurité communautaire, gestion des conflits, relèvement post-conflit etc.) (10 points)

Avoir de l'expérience dans la collecte, analyse et/ou traitement des données quantitatives ou qualitatives sensibles au genre et aux droits de l'homme (études, enquêtes, traitement de données) (minimum 3 évaluations): (15 points);

Avoir de l'expérience dans la mise en œuvre des projets financés par les multinationales: (5 points);

Bonne connaissance du contexte de paix et sécurité au Niger :(05 points);

Expérience de travail avec le Système des Nations Unies (SNU) au Niger: (05 points);

Excellente maîtrise du français (05 points).

Méthode d'évaluation des offres:

Seules les candidatures internationales ayant obtenu une note au moins égale à 70 points sur le total des 100 points seront retenues pour une analyse financière ;

Les candidatures nationales ayant totalisé au moins 35 points seront retenues

La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (score combiné). Il sera tenu compte des compétences et de l'expérience du consultant, de sa méthodologie de travail et de sa proposition financière.

Soumission des offres :

Soumission: le consultant devra soumettre un dossier complet comprenant deux propositions (une technique et une financière).

La proposition technique doit contenir :

Une copie des diplômes;

Un CV détaillé;

Une brève description de la méthodologie de travail indiquant les différentes étapes d'atteinte des résultats et le chronogramme (3 pages maximum);

Un exemple d'un rapport d'évaluation mené et écrit par le consultant;

Un formulaire P11 des Nations Unies dûment rempli et au moins 3 personnes de référence avec leurs adresses mail.

Formulaire : -http://sas.undp.org/Documents/P11_personal_history_form.doc

La proposition financière:

Une proposition financière sur la base d'un montant forfaitaire incluant (les honoraires, et autres frais liés à la mission au Niger). Pour permettre une meilleure appréciation du montant forfaitaire proposé, le consultant doit éclater son montant forfaitaire en indiquant clairement les frais prévus pour les honoraires, les frais de voyages et ceux affectés aux indemnités journalières/perdiems.

Autres informations:

Toute candidature ne comportant pas au minimum une copie des diplômes, un CV détaillé, le formulaire P11 dûment rempli, une brève description de la méthodologie de travail, un exemple de rapport d'évaluation et une offre technique et financière sera rejetée.

Annexe 2 : Matrice d'évaluation et questions clés

Critères d'évaluation	Questions clés	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
Pertinence	Dans quelle mesure les objectifs et la conception du Projet correspondent aux besoins et aux priorités des bénéficiaires, du pays, de la communauté internationale et des partenaires/institutions et demeurent pertinents même si le contexte évolue ?	Est-ce que les objectifs du projet répondaient aux priorités nationales et aux attentes des communautés bénéficiaires ?	PRODOC, Cadre de résultats Bénéficiaires et autres parties prenantes du projet	Revue documentaire Entrevues (individuelles et collectives sous la forme de focus groups)	Adéquation entre les objectifs du projet et les priorités nationales Cohérence entre les objectifs du projet et les attentes des bénéficiaires	Analyse de la cohérence des objectifs du Projet avec les priorités nationales et les besoins des bénéficiaires	PNUD, OHCHR, PBSO Equipe de projet Partenaires de mise en œuvre Bénéficiaires
		Dans quelle mesure le projet s'est-il adapté à l'évolution de son environnement politique et sécuritaire et quelles stratégies d'atténuation des risques ont-elles été mises en place ?	PRODOC Rapports d'exécution	Analyse des rapports et documents existants	Cohérence entre les objectifs du projet et les problèmes adressés à toutes les étapes du projet Adéquation entre les mesures prises face aux risques identifiés	Analyse de la pertinence des objectifs du projet de sa conception à sa clôture Analyse des mesures prises pour pallier les risques identifiés	PNUD OHCHR Equipe de projet Partenaires de mise en œuvre Parties prenantes gouvernementales
		Y a-t-il des risques majeurs qui n'ont pas été pris en considération par les équipes du projet ?	PRODOC Rapports d'exécution	Analyse des rapports et documents existants	Matrice des risques Suivi de l'évolution des risques	Analyse de contenu	PNUD OHCHR Equipe de projet Partenaires de mise en œuvre Parties prenantes gouvernementales

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
	Dans quelle mesure la conception du projet a-t-elle intégré l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et les approches fondées sur les droits fondamentaux ?	Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux	PRODOC, Cadre de résultats Rapports d'exécution	Revue documentaire Entrevues (individuelles et collectives sous la forme de focus groups)	Grille d'analyse des critères de prise en compte du genre et des droits fondamentaux dans les projets de développement	Analyse de l'adéquation entre les objectifs du projet et les critères de prise en compte du genre et des droits fondamentaux	PNUD, UNHCR, PBSO Equipe de projet Partenaires de mise en œuvre Bénéficiaires
Cohérence	Dans quelle mesure les activités du Projet étaient-elles compatibles avec les autres interventions de consolidation de la paix menées au Niger ?	Dans quelle mesure l'intervention est-elle complémentaire à d'autres interventions menées par les différentes parties prenantes du projet ?	PRODOC Rapports d'exécution	Analyse des rapports et documents existants	Complémentarité entre les interventions	Analyse de la cohérence	PNUD UNHCR Entités étatiques impliquées
		Quelle est la cohérence entre le projet et les initiatives menées par d'autres acteurs de cohésion sociale et de consolidation de la paix au Niger ?	PRODOC Rapports d'exécution Rapports des missions de suivi Rapports d'activités des partenaires au développement du Niger	Analyse des rapports et documents existants	Complémentarité entre les interventions	Analyse de la cohérence	PNUD UNHCR Equipe de projet PBSO Partenaires gouvernementaux Partenaires au développement du Niger
Efficacité	Dans quelle mesure les résultats et les produits ont-ils été atteints, y compris les résultats attendus ou imprévus, positifs ou négatifs, et	Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet ont-ils été atteints ?	PRODOC, PTA Rapports d'exécution Rapports des missions de suivi	Analyse des rapports et documents existants	Niveau d'atteinte des résultats	Analyse des indicateurs des produits	Toutes les parties prenantes

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
	différenciés entre population ?	Quels sont les facteurs externes majeurs qui ont influencé (positivement et/ou négativement) l'atteinte des résultats attendus (y compris en termes de synergies) ?	PRODOC, PTA Rapports d'exécution Rapports des missions de suivi	Analyse des rapports et documents existants	Niveau d'atteinte des résultats	Analyse des indicateurs des produits	Toutes les parties prenantes
		Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ? Pourquoi ? Quels ont été les facteurs facilitants ? Comment renforcer ces résultats ?	PRODOC, PTA Rapports d'exécution Rapports des missions de suivi	Analyse des rapports et documents existants	Niveau d'atteinte des résultats	Analyse des indicateurs des produits	Toutes les parties prenantes
		Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses moins bonnes performances ? Quels ont été les facteurs limitants et pourquoi ? Comment pourraient-ils être levés ?	PRODOC, PTA Rapports d'exécution Rapports des missions de suivi Bénéficiaires et autres parties prenantes du Projet	Analyse des rapports et documents existants Entrevues (individuelles et collectives sous la forme de focus groups)	Niveau d'atteinte des résultats Perception des acteurs de mise en œuvre du projet	Analyse des indicateurs des produits	Toutes les parties prenantes
		Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles participé à la mise en œuvre du projet ?	Rapports d'exécution Rapports des missions de suivi Parties prenantes du Projet	Analyse des rapports et documents existants Entrevues (individuelles et	Niveau d'implication des parties prenantes à la mise en œuvre du projet Perception des parties prenantes du niveau de	Analyse du niveau d'implication des parties prenantes à la mise en œuvre du projet	Toutes les parties prenantes

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
				collectives	leur participation à la mise en œuvre du projet		
		Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ? Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ?	PRODOC, PTA Rapports d'exécution Rapports des missions de suivi	Revue documentaire Entrevues (individuelles et collectives sous la forme de focus groups)	Grille d'analyse des critères de prise en compte du genre	Analyse de de contenu	PNUD, UNHCR, PBSO Equipe de projet Partenaires de mise en œuvre Bénéficiaires
		Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à la cohésion sociale entre les populations hôtes, les ex combattants et les personnes déplacées ?	Rapports d'exécution Rapports des missions de suivi Parties prenantes du projet	Revue documentaire Entrevues (individuelles et collectives sous la forme de focus groups)	Niveau d'atteinte des indicateurs en matière de cohésion sociale	Analyse des produits	Toutes les parties prenantes
		Dans quelle mesure les mécanismes de coordination et de suivi à tous les niveaux ont-ils été mis en place, ont été fonctionnels, et ont joué effectivement leur rôle ?	Rapports d'exécution Rapports des missions de suivi Parties prenantes du projet	Revue documentaire Entrevues (individuelles et collectives sous la forme de focus groups)	Niveau de fonctionnement des mécanismes de coordination	Analyse de contenu	PNUD, UNHCR, PBF Equipe de projet Partenaires de mise en œuvre
Efficienne	Dans quelle mesure les fonds et les activités du Projet ont-ils été livrés dans le respect des délais	Dans quelle mesure le projet a été mis en œuvre dans les délais impartis ?	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA	Analyse des rapports et documents existants	Respect des délais	Triangulation des données collectées avec les données des	PNUD UNHCR Equipe de projet Bénéficiaires

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
	?			Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés		rapports du projet	
	Dans quelle mesure les ressources allouées au Projet ont-elles été gérées de manière rationnelle, optimale et économique ?	Les financements mobilisés pour le projet étaient-ils suffisants pour la réalisation de toutes les activités et l'atteinte des résultats escomptés ?	PRODOC Rapports de suivi Rapports d'activités PTA Budgets Rapports financiers	Analyse des rapports et documents existants Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	Niveau de mobilisation des ressources	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	PNUD UNHCR Equipe de projet BSO Bénéficiaires
		La valeur des résultats du projet est-elle à la hauteur des dépenses ? Les intrants ont-ils été fournis et gérés à moindre coût ?	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA Budgets Rapports financiers	Analyse des rapports et documents existants Entretiens semi-structurés	Evaluation coût-bénéfices du projet	Analyse de contenu	PNUD UNHCR Equipe de projet Partenaires financiers
	Comment les partenaires d'exécution ont-ils apporté de la valeur ajoutée à la mise en œuvre du Projet ?	Dans quelle mesure la structure de gestion et les mécanismes mis en place ont permis d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles, accroître les synergies et la complémentarité dans l'action ?	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA Budgets Rapports financiers	Analyse des rapports et documents existants Entretiens semi-structurés	Perceptions des parties prenantes	Triangulation des données collectées avec les données des rapports des projets	PNUD UNHCR Equipe de projet Partenaires financiers
		Dans quelle mesure les activités ont été mises en œuvre de la façon la plus	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA	Analyse des rapports et documents existants	Bonnes pratiques et leçons tirées d'expériences similaires antérieures	Analyse de contenu	PNUD UNHCR Equipe de projet PBSO

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
		efficace y compris la sélection des partenaires de mise en œuvre, comparée à des alternatives possibles expérimentées dans le cadre d'autres projets ?	Budgets Rapports financiers	Entretiens semi-structurés			
	Quels sont les facteurs ayant influencé le rapport coût/efficacité de la mise en œuvre du Projet ?	Dans quelle mesure les systèmes de S&E utilisés ont-ils permis d'assurer un suivi efficace du projet ?	Rapports de suivi Rapports d'activités PTA Budgets Rapports financiers	Analyse des rapports documents existants Entretiens semi-structurés	Efficacité des modalités de suivi-évaluation Niveau de synergie	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	PNUD HCR Equipe de projet PBSO Partenaires d'exécution
Impact	Dans quelle mesure le Projet a-t-il produit les effets (changements) escomptés ou pas ?	Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à la création des conditions favorables à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix dans les régions et communes cibles ?	PRODOC Rapports de suivi Rapports d'activités	Analyse des rapports documents existants Discussions de groupe avec les bénéficiaires Entretiens semi-structurés	Evolution des indicateurs de changement Mécanismes de pérennisation existants ou créés	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes
		Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint ses objectifs ?	PRODOC Rapports de suivi Rapports d'activités	Analyse des rapports documents existants Discussions de groupe avec les bénéficiaires	Evolution des indicateurs de changement	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
				Entretiens semi-structurés			
		Est-ce que les résultats obtenus soutiennent la théorie du changement du projet ?	PRODOC Rapports de suivi Rapports d'activités	Analyse des rapports et documents existants	Evolution des indicateurs de changement	Analyse de contenu	PNUD HCR Equipe de projet PBSO Partenaires d'exécution
Durabilité	Dans quelle mesure les bénéfices (résultats et changements) du Projet perdureront ou sont-ils susceptibles de perdurer ?	Existe-t-il des risques structurels, sociaux, politiques ou sécuritaires pouvant menacer la durabilité des résultats du projet ? Dans quelle mesure les enseignements tirés ont-ils été en permanence documentés et diffusés auprès des parties intéressées ?	PRODOC Rapports de suivi Rapports d'activités Parties prenantes du projet	Analyse des rapports et documents existants Entretiens semi-structurés	Niveau d'identification des risques relatifs à la pérennisation des acquis du projet Leçons tirées et diffusées pour pallier les risques liés à la pérennisation des acquis du projet	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes
		Quel a été le degré d'implication et d'appropriation du projet par les cibles et bénéficiaires, notamment les autorités et collectivités locales, les services techniques gouvernementaux aux différentes étapes du projet (conception, réalisation et suivi des activités en vue	PRODOC Rapports de suivi Rapports d'activités Parties prenantes du projet	Analyse des rapports et documents existants Entretiens semi-structurés	Niveau d'appropriation du projet par les parties prenantes	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes

Critères d'évaluation	Questions clefs	Sous-questions spécifiques	Source de données	Outils/méthodes de collecte des données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse des données	Acteurs concernés
		d'assurer leur bonne continuité) ? Quelles ont été les stratégies mises en œuvre ?					
		Quelles sont les stratégies et mécanismes envisagés pour assurer la valorisation, la réplication ou l'extension des résultats atteints ?	PRODOC Rapports de suivi Rapports d'activités Parties prenantes du projet	Analyse des rapports et documents existants Entretiens semi-structurés	Mécanismes de durabilité existants ou créés Mécanismes de pérennisation existants ou créés	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes
		Quels ont été les principaux effets catalytiques (financiers ou autres) du projet ?	Rapports de suivi Rapports d'activités Parties prenantes du projet	Analyse des rapports et documents existants Entretiens semi-structurés	Effets catalytiques identifiés	Triangulation des données collectées avec les données des rapports du projet	Toutes les parties prenantes
		Quelles mesures pourraient être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ?	Parties prenantes du projet	Entretiens semi-structurés	Mesures de renforcement des stratégies de désengagement	Analyse de perception	Toutes les parties prenantes

Annexe 3 : Guides d'entretien semi-structurés

1. Guide d'entretien adressé aux Equipes des agences récipiendaires chargées de la coordination des interventions du Projet

INTRODUCTION, CONFIDENTIALITÉ ET ACCÈS À L'INFORMATION
Bonjour/Bonsoir, mon nom est _____.
Cet entretien est mené dans le cadre de l'évaluation finale du Projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari » mandatée par le PNUD.
Le but de cette évaluation est d'examiner les résultats et les effets de l'intervention dans le pays, afin de faire des recommandations appropriées.
Nous sommes intéressés à obtenir votre avis sur la mise en œuvre du Projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari ». Nous tenons à vous remercier d'avoir donné votre consentement à participer à cette évaluation. Soyez assuré que vos réponses seront strictement confidentielles. Bien que vous puissiez être cité dans le rapport d'évaluation, la source de la citation ne sera pas identifiée par votre nom, titre ou affiliation institutionnelle.
L'équipe d'évaluation _____

INFORMATIONS DU RÉPONDANT	
Noms et prénoms du répondant	
Sexe	
Nom de l'organisation	
Titre / Fonction	
Coordonnées	

Pertinence : Dans quelle mesure le Projet est-il compatible avec les besoins des bénéficiaires et les priorités de ses différentes parties prenantes ?

1. Dans quelle mesure les problématiques traitées par le projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari » étaient-elles en cohérence avec les priorités nationales de développement du Niger, notamment le PDES 2017-2021, le Plan d'Action National pour la mise en œuvre de la Résolution 1325, le Plan national de sortie de crise, ou d'autres stratégies des secteurs d'intervention du projet ?
2. Selon vous, le projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari » représente-t-il une réponse adaptée aux problématiques relatives à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix ?
3. De votre point de vue, le projet est-il resté adapté à l'évolution de son contexte, notamment sur les plans politique, sécuritaire, environnemental ?
4. Les cibles et les zones d'intervention du projet étaient-elles les plus pertinentes pour adresser les problématiques traitées par le projet ? Les parties prenantes impliquées étaient-elles les plus pertinentes pour contribuer à l'atteinte des objectifs portés par le projet ?

5. Selon vous, les bénéficiaires du projet (communautés hôtes, ex-combattants de Boko-Haram, personnes déplacées, groupes de jeunes et de femmes) ont-ils été impliqués dans sa conception et sa mise en œuvre ? Comment ?
6. Dans quelle mesure les besoins des femmes, des jeunes et des groupes de populations socialement vulnérables ont-ils été pris en compte dans la conception et la mise en œuvre du projet ?
7. Selon vous, les objectifs portés par le projet étaient-ils cohérents avec les priorités en matière de développement définies dans l'Agenda 2030 ?
8. Dans quelle mesure le projet est-il en cohérence avec les orientations stratégiques du PBSO, du PNUD ou de l'UNHCR ?

Cohérence : Dans quelle mesure le Projet est-il complémentaire aux autres interventions dans les domaines thématiques du projet et les portefeuilles des partenaires au développement au niveau national et global ?

1. Dans quelle mesure le projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari » a-t-il été mis en œuvre de manière synergique avec d'autres interventions concernant les domaines thématiques du projet ?
2. Selon vous, les activités du projet étaient-elles concordantes avec les produits attendus ?
3. Dans quelle mesure le projet a-t-il créé-t-il des synergies et des liens entre les interventions du gouvernement et les initiatives des partenaires au développement du Niger en matière de cohésion sociale et de consolidation de la paix ?

Efficacité : Quel est le niveau de réalisation des résultats (produits et effets) du Projet ?

1. Dans quelle mesure le projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari » a-t-il permis d'obtenir les résultats prévus ?
2. Les ressources et les stratégies mises en œuvre étaient-elles réalistes, appropriées et adéquates pour permettre l'atteinte des résultats attendus ?
3. Quels ont été les bénéfices du Projet pour les personnes et les institutions visées par les interventions ?
4. Comment jugez-vous la synergie entre les acteurs chargés de la mise en œuvre du projet ?
5. Quels ont été, selon vous, les facteurs favorables et les contraintes auxquels a fait face le projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari » ?
6. Dans quelle mesure l'apparition de la COVID 19 a-t-elle porté atteinte à la réalisation des objectifs du Projet ?
7. Quelles sont les bonnes pratiques et leçons apprises attribuables au projet ?
8. Quels ont été les bénéfices du projet en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, d'équité pour les populations les plus vulnérables (personnes déplacées, ex-combattants, personnes vivant avec un handicap, etc. ?

Efficience : Dans quelle mesure les ressources humaines, matérielles et financières ont-elles été utilisées de manière économique ?

1. Le projet a-t-il été mis en œuvre dans le respect du chronogramme indiqué ?
2. Les ressources financières et humaines mises à la disposition du projet ont-elles été suffisantes ? sinon quel a été le gap ?
3. Comment le projet s'est-il assuré que les ressources étaient utilisées de la manière la plus économe possible pour atteindre ses résultats ?
4. A votre avis, les dispositifs de pilotage et de supervision ont-ils fonctionné de manière performante ?

5. Les ressources suffisantes ont-elles été mises à disposition pour l'intégration des droits de l'homme et de l'égalité des sexes ?

Durabilité : Dans quelle mesure des mécanismes de pérennisation ont été mis en place pour assurer la continuité des bénéficiaires et des systèmes développés ou renforcés par la mise en œuvre du projet ?

1. Est-ce qu'une stratégie de durabilité, y compris le renforcement des capacités des parties prenantes nationales, a été développée ou mise en œuvre pour appropriation et pérennisation des résultats du projet ?
2. Existe-t-il des mécanismes financiers et économiques mis en place pour assurer la continuité du flux de bénéficiaires une fois le projet clôturé ?
3. Dans quelle mesure les capacités des institutions et organisations parties prenantes au projet ont-elles été renforcées pour assurer la pérennisation des bénéficiaires au terme de la mise en œuvre du projet ?
4. Dans quelle mesure le projet permet-il de susciter d'autres projets/actions ou interventions ou alors des financements additionnels ?
5. Quels sont les différents risques sécuritaires, sociaux, économiques, politiques, etc. susceptibles d'entraver la pérennisation des acquis du Projet ?

Impact : Dans quelle mesure le Projet a-t-il produit les effets (changements) escomptés ou pas ?

1. Selon vous, le projet a-t-il contribué à la création de conditions favorables à la coexistence pacifique entre les communautés hôtes, les ex-combattants et les personnes déplacées ?
2. Au terme de sa mise en œuvre, peut-on considérer que la théorie de changement portée par le projet est ou est susceptible de se matérialiser dans le contexte politique, économique et sécuritaire de la région des communes et régions touchées, et du Niger de manière générale ?
3. Les acquis et les leçons tirées de la mise en œuvre du projet permettent-ils au moment de sa clôture d'envisager sa mise à l'échelle à d'autres zones confrontées à la problématique de la coexistence pacifique entre populations hôtes, ex-combattants de Boko Haram et personnes déplacées, y compris dans les autres pays du bassin du Lac Tchad qui font face aux problèmes de terrorisme et d'insécurité ?

2. Guide d'entretien adressé aux partenaires d'exécution

INTRODUCTION, CONFIDENTIALITÉ ET ACCÈS À L'INFORMATION
Bonjour/Bonsoir, mon nom est _____.
Cet entretien est mené dans le cadre de l'évaluation finale du Projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari » mandaté par le PNUD.
Le but de cette évaluation est d'examiner les résultats et les effets de l'intervention dans le pays, afin de faire des recommandations appropriées.
Nous sommes intéressés à obtenir votre avis sur la mise en œuvre du Projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari ». Nous tenons à vous remercier d'avoir donné votre consentement à participer à cette évaluation. Soyez assuré que vos réponses seront strictement confidentielles. Bien que vous puissiez être cité dans le rapport d'évaluation, la source de la citation ne sera pas identifiée par votre nom, titre ou affiliation institutionnelle.
L'équipe d'évaluation _____

IDENTIFICATION DE LA LOCALITE (Bien vouloir inscrire le nom de la localité)	
Région	_____
Commune	_____
Village	_____

INFORMATIONS DU RÉPONDANT	
Nom et prénoms du répondant	
Sexe	
Nom de l'organisation	
Titre / Fonction	
Coordonnées	

Pertinence : Dans quelle mesure le projet est-il compatible avec les besoins des bénéficiaires ?

1. Selon vous, le projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari » représente-t-il une réponse adaptée aux problématiques relatives à la cohésion sociale et à la consolidation de la paix ?
2. Avez-vous été impliqué dans la conception et la mise en œuvre du projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari » ? Comment ?
3. Les stratégies mises en œuvre par le projet vous ont-elles semblé les plus appropriées pour réaliser ses objectifs ? Adhériez-vous à ces stratégies ?
4. Selon vous, le projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari » est-il en cohérence avec les politiques de développement du Niger, notamment

le PDES 2017-2021, le Plan d'Action National pour la mise en œuvre de la Résolution 1325, le Plan national de sortie de crise, ou d'autres stratégies des secteurs d'intervention du Projet ?

Cohérence : Dans quelle mesure le Projet est-il aligné aux politiques et stratégies de développement au niveau national et global ?

1. Dans quelle mesure le projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari » a-t-il été mis en œuvre de manière synergique avec d'autres interventions mises en œuvre concernant les domaines thématiques du projet dans votre territoire ?
2. Selon vous, les activités du projet étaient-elles concordantes avec les produits attendus ?

Efficacité : Quel est le niveau de réalisation des résultats (produits et effets) du Projet ?

1. Selon vous, le projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari » a-t-il atteint ses résultats ? Existe-t-il des écarts entre les prévisions telles qu'elles vous ont été communiquées et les réalisations du projet ?
2. Le projet a-t-il répondu à vos attentes ?
3. A votre avis, les ressources et les stratégies mises en œuvre étaient-elles réalistes, appropriées et adéquates pour permettre l'atteinte des résultats attendus ?
4. Quels ont été les bénéfices du projet pour votre institution et pour les personnes visées par les interventions, notamment les populations hôtes, les ex-combattants de Boko-Haram et les personnes déplacées ?
5. Comment jugez-vous la synergie entre les acteurs chargés de la mise en œuvre du projet ?
6. Quels ont été les facteurs favorables et les contraintes à la mise en œuvre du projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari » ?
7. Dans quelle mesure l'apparition de la COVID 19 a-t-elle porté atteinte à la réalisation des objectifs du projet ? Comment ?
8. Quelles sont, selon vous, les bonnes pratiques et leçons apprises attribuables au projet ?

Efficiéce : Dans quelle mesure les ressources humaines, matérielles et financières ont-elles été utilisées de manière économique ?

1. Selon vous, les ressources mises à la disposition du Projet ont-elles été suffisantes ?
2. Le projet a-t-il été mis en œuvre dans le respect du chronogramme indiqué ? Avez-vous observé des retards dans la mise en œuvre de certaines activités du Projet ?
3. Des ressources suffisantes ont-elles été mises à disposition pour l'intégration des droits de l'homme et de l'égalité des sexes ?

Durabilité : Dans quelle mesure des mécanismes de pérennisation ont-ils été mis en place pour assurer la continuité des bénéfices et des systèmes renforcés par la mise en œuvre du Projet ?

1. Pensez-vous que les conditions développées par le Projet permettent une pérennisation de ses résultats ?
2. Existe-t-il des mécanismes financiers et économiques mis en place à votre niveau pour assurer la continuité du flux de bénéfices une fois que le projet touchera à sa fin ?
3. Dans quelle mesure le projet a-t-il permis de susciter d'autres projets/actions ou interventions ou alors des financements additionnels ?

3. *Guide d'entretien pour discussions de groupes, adressé aux bénéficiaires finaux (membres des communautés hôtes, ex-combattants, personnes déplacées, groupes de jeunes et de femmes, ...)*

INTRODUCTION, CONFIDENTIALITÉ ET ACCÈS À L'INFORMATION
<p>Bonjour/Bonsoir, mon nom est _____.</p> <p>Ce groupe de discussion est mené dans le cadre de l'évaluation finale du Projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari » mandaté par le PNUD.</p> <p>Le but de cette évaluation est d'examiner les résultats et les effets de l'intervention dans les zones cibles, afin de faire des recommandations appropriées.</p> <p>Nous sommes intéressés à obtenir votre avis sur la mise en œuvre du Projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari ». Nous tenons à vous remercier d'avoir donné votre consentement à participer à cette évaluation. Soyez assuré que vos réponses seront strictement confidentielles. Bien que vous puissiez être cité dans le rapport d'évaluation, la source de la citation ne sera pas identifiée par votre nom, titre ou affiliation institutionnelle.</p> <p>L'équipe d'évaluation _____</p>

IDENTIFICATION DE LA LOCALITE <i>(Bien vouloir inscrire le nom de la localité)</i>	
Région	_____
Commune	_____
Village	_____

1. Avez-vous été impliqué ou consulté au moment de la conception et l'élaboration du projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari » ? Si oui, comment ?
2. Les activités du projet ont-elles réellement pris en compte vos besoins ?
3. Les formes d'appui du projet (caravanes de sensibilisation, formations, financement de microprojets économiques, construction des infrastructures, appui en équipements, ...) vous semblent-elles les plus pertinentes au regard de vos besoins ?
4. Selon vous, le projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari » a-t-il atteint ses résultats ? A-t-il satisfait vos attentes ?
5. Dans quelle mesure l'apparition de la COVID 19 a-t-elle porté atteinte à la réalisation des objectifs du projet ?
6. Avez-vous observé des retards dans la mise en œuvre de certaines activités du projet ?
7. Le projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari » est-il à l'origine de changements observables au sein de votre communauté ? Si oui, lesquels ?
8. Pensez-vous que le projet a contribué à l'amélioration de la coexistence entre populations hôtes, ex-combattants et personnes déplacées au sein de votre communauté ?

9. Dans quelle mesure le projet vous a-t-il appuyé afin de vous rendre aptes à bénéficier de ses acquis après sa clôture ?
10. Avez-vous développé des mécanismes vous permettant de poursuivre les activités après la fin du Projet ?
11. Quelles recommandations pouvez-vous formuler pour des interventions futures plus pertinentes et plus performantes ?

Annexe 4 : Fiche de visite des sites de réalisation

FICHE DE VISITE DE TERRAIN

Projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari »

Date de la visite : /___/___/___/

Localité visitée : _____

Objet de la visite : _____

Buts de la visite : Examen des progrès dans la réalisation des résultats

PERFORMANCE DU PROJET (Questions d'exécution)

Enumérez les principaux problèmes rencontrés dans l'exécution du projet et proposez des solutions _____

DANS LE CAS DES EFFETS :

- Changement positif (déterminé par une évolution notable à partir de la référence vers l'objectif final mesuré par un indicateur d'effet)
- Changement négatif (retour à un niveau inférieur à la référence mesurée par un indicateur d'effet)
- Sans changement

DANS LE CAS DES PRODUITS : Appliqué à chaque objectif de produit

- Non (non réalisé)
- Partiel (seulement si les deux tiers au moins d'un objectif quantitatif sont réalisés)
- Oui (réalisé)

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

[Si, au cours de la visite, des enseignements se dégagent des entretiens avec les responsables ou les bénéficiaires du projet, ou que le Consultant observe directement des enseignements, la présente section peut être remplie.]

Décrivez brièvement les principaux enseignements tirés au cours de l'exécution du projet :

1. _____

2. _____

3. _____

Participants à la visite sur le terrain : [Si plus d'une personne ont effectué la visite.]

Rédigé par : _____ (Nom, titre et organisation)

Annexe 5 : Questionnaire de l'enquête de perception sur les effets du projet dans les communautés bénéficiaires



QUESTIONNAIRE PROJET «APPUI AU RENFORCEMENT DE LA COHESION SOCIALE DANS LES COMMUNES DE BOSSO, TOUMOUR, KABLEWA, GUESKEROU, CHETIMARI»

Ce questionnaire est destiné aux différentes parties prenantes du projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari » Il est produit dans la cadre de l'évaluation finale de ce projet. L'objectif poursuivi est de recueillir la perception des acteurs sur les changements obtenus par le projet.

Introduction, confidentialité et accès à l'information

Bonjour/Bonsoir, mon nom est _____.

Je travaille pour un groupe d'experts qui a été mandaté par le PNUD pour la réalisation de l'évaluation finale du Projet « Appui au renforcement de la cohésion sociale dans les communes de Bosso, Toumour, Kablewa, Gueskerou, Chetimari ». Nous sommes en train de réaliser une enquête de perception permettant d'apprécier les changements qui ont été obtenus par les populations de cette communauté du fait de la mise en œuvre de ce projet. Nous voudrions nous entretenir avec vous autour de ces questions afin de recueillir votre perception de l'évolution des changements souhaités par le projet mis en œuvre. Vos réponses et opinions sont très importantes pour l'amélioration de la qualité de la vie des communautés, gage de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix. Par ailleurs vos réponses pourront permettre de tirer des leçons sur la mise en œuvre de ce projet et la formulation des recommandations qui serviront à une meilleure implémentation de nouveaux projets dans le domaine.

Vos réponses seront gardées de manière anonyme et sont absolument confidentielles. Elles seront mises ensemble avec celles des centaines d'autres personnes également interrogées, pour avoir une vue d'ensemble. Vous avez été tiré suivant un certain nombre de critères que nous avons au préalable défini.

Cette interview durera environ une vingtaine de minutes. Acceptez-vous de répondre aux questions afin de contribuer à la mise en œuvre dudit projet ?

1. Oui [continuez l'interview] Non [mettez fin à l'interview maintenant]

IDENTIFICATION DE LA LOCALITE (Bien vouloir inscrire le nom de la localité)

Région	Diffa
Commune	_____
Village	_____

SITUATION DE REMPLISSAGE DU QUESTIONNAIRE <i>(Bien vouloir indiquer les dates et heures)</i>	
Date	_ _ _ j _ _ _ m _ _ _ _ _ a
Début	_ _ _ h _ _ _ min
Fin	_ _ _ h _ _ _ min
Nom de l'enquêteur	_____
Résultat	<input type="checkbox"/> 1. Rempli <input type="checkbox"/> 2. Partiellement rempli

SITUATION DE LA SAISIE <i>(Cette section est uniquement réservée aux agents de saisie)</i>	
Date de début de la saisie _ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _	Nom de l'Agent de saisie _____
Date de fin de la saisie _ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _	Code de l'Agent de saisie _ _ _
Signature de l'agent de saisie _____	
Vérification du contrôle de la saisie	
Date du contrôle de la saisie _ _ _ / _ _ _ / _ _ _ _ _	Nom du contrôleur de saisie _____
Code du contrôleur de saisie _ _ _	
Signature du contrôleur de saisie _____	

N°	SECTION A : CARACTERISTIQUES DU REpondant	
QA 1	Noms et prénoms	_____
QA 2	Catégorie d'acteur / Type de partie prenante <i>(Entourez la modalité correspondante)</i>	1. Hôte/Autochtone 2. Réfugié 3. Déplacé interne 4. Autorité administrative 5. Autorité communale/régionale 6. Forces de Défense et de Sécurité 7. Leader religieux 8. Leader traditionnel 9. Autres (à préciser) _____

QA 3	Sexe	<input type="checkbox"/> Masculin	<input type="checkbox"/> Féminin
QA 4	Age	_ _ ans	
QA 5	Statut matrimonial	<input type="checkbox"/> Célibataire	<input type="checkbox"/> Marié(e)
		<input type="checkbox"/> Divorcé(e)	<input type="checkbox"/> Veuf(ve)
QA 6	Degré de vulnérabilité	<input type="checkbox"/> Orphelin(e)	<input type="checkbox"/> Déscolarisé(e)
	(A renseigner uniquement pour ceux dont la catégorie d'acteur est 1, 2 ou 3)	<input type="checkbox"/> Non scolarisé(e)	<input type="checkbox"/> Handicapé(e)
QA 7	Situation économique avant le projet (Inscrivez le numéro correspondant pour chaque période/date)	Avant le projet	_ _
	1. Elève/étudiant	A la fin du projet (décembre 2020)	_ _
	2. Sans emploi		
	3. Employé salarié		
	4. Employé saisonnier	A date	_ _
	5. Auto-emploi		

SECTION B : PERCEPTION SUR LES CHANGEMENTS OBTENUS GRACE AU PROJET (Cochez la case correspondante)						
QB1	La coexistence pacifique entre populations hôtes, les ex-combattants et les déplacés internes a été renforcée dans votre commune	<input type="checkbox"/>				
		Pas du tout	Pas	Neutre	D'acc	Tout à fait
QB2	Les mécanismes de dialogue intercommunautaire pour une coexistence plus pacifique ont été renforcés	<input type="checkbox"/>				
		Pas du tout	Pas	Neutre	D'acc	Tout à fait
QB3	Les microprojets communautaires appuyés par le projet contribuent positivement à la coexistence pacifique dans votre commune	<input type="checkbox"/>				
		Pas du tout	Pas	Neutre	D'acc	Tout à fait
QB4	Les mécanismes de sécurité communautaire ont été renforcés dans votre commune	<input type="checkbox"/>				
		Pas du tout	Pas	Neutre	D'acc	Tout à fait
QB5	Les communautés locales sont plus conscientes du danger et des conséquences de la circulation et de la détention des armes illicites	<input type="checkbox"/>				
		Pas du tout	Pas	Neutre	D'acc	Tout à fait
QB6	Les frustrations des communautés hôtes accueillant des réfugiés et des déplacés internes ont été réduites grâce au projet	<input type="checkbox"/>				
		Pas du tout	Pas	Neutre	D'acc	Tout à fait

SECTION B : PERCEPTION SUR LES CHANGEMENTS OBTENUS GRACE AU PROJET (Cochez la case correspondante)						
QB7	Les populations locales ont largement accepté de remettre volontairement les armes qu'elles détenaient en contrepartie des AGR et formations professionnelles	<input type="checkbox"/> Pas du tout	<input type="checkbox"/> Pas	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'acc	<input type="checkbox"/> Tout à fait
QB8	Les populations locales continuent de remettre volontairement les armes qu'ils détiennent de façon illicite	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'acc	<input type="checkbox"/> Tout à fait
QB9	Les FDS et la population mènent de plus en plus ensemble des activités d'intérêts communautaires	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
QB10	Les FDS respectent de plus en plus l'éthique et la déontologie de leur profession	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
QB11	La confiance entre les FDS et la population a été renforcée	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
QB12	La confiance et la cohabitation entre les différentes couches sociales (les populations hôtes, les réfugiés, les déplacés internes et les ex-combattants) s'est nettement améliorée dans votre commune	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
QB13	Les jeunes et les femmes ont eu plus de connaissances pour participer davantage à la gestion des questions sécuritaires et à la cohabitation pacifique.	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
QB14	Votre commune dispose de mécanismes et outils de sécurité communautaire animés par des acteurs bien formés et équipés intervenant dans un cadre bien coordonné	<input type="checkbox"/> Pas du tout d'accord	<input type="checkbox"/> Pas d'accord	<input type="checkbox"/> Neutre	<input type="checkbox"/> D'accord	<input type="checkbox"/> Tout à fait d'accord
Fin.						

Annexe 6 : Analyse des données quantitatives du projet appuis à la cohésion sociale

Section A : caractéristiques socio démographiques des répondants

Catégories d'acteurs (types

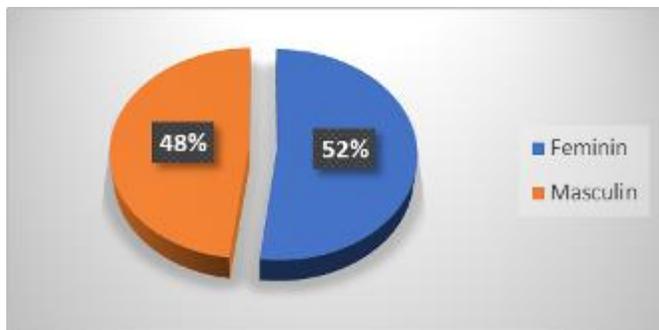
1) Nombre des répondants interviewés par commune et par catégories d'acteurs

Sexe répondants	Communes	Déplacé interne	Hôte/Autochtone	Réfugié	Total
Feminin	Bosso	11	12	11	34
		32,0%	35,0%	32,0%	100,0%
	Chetimari	11	20	13	44
		25,0%	45,0%	29,0%	100,0%
	Gueskerou	7	13	6	26
		26,0%	50,0%	23,1%	100,0%
	Kablewa	3	6	2	11
		27,0%	54,0%	18,0%	100,0%
	Toumour	1	2	2	5
		20,0%	40,0%	40,0%	100,0%
Total	33	53	34	120	
	27,0%	44,0%	28,0%	100,0%	
Masculin	Bosso	11	11	2	24
		45,0%	45,0%	8,0%	100,0%
	Chetimari	8	22	14	44
		18,0%	50,0%	31,0%	100,0%
	Gueskerou	2	12	7	21
		9,0%	57,0%	33,0%	100,0%
	Kablewa	3	10	1	14
		21,0%	71,0%	7,0%	100,0%
	Toumour	7	0	0	7
		100,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Total	31	55	24	110	
	28,0%	50,0%	21,0%	100,0%	
Total	Bosso	22	23	13	58
		37,0%	39,0%	22,0%	100,0%
	Chetimari	19	42	27	88
		21,0%	47,0%	30,0%	100,0%
	Gueskerou	9	25	13	47
		19,0%	53,0%	27,0%	100,0%
	Kablewa	6	16	3	25
		24,0%	64,0%	12,0%	100,0%
	Toumour	8	2	2	12
		66,0%	16,0%	16,0%	100,0%
Total	64	108	58	230	
	27,0%	46,0%	25,0%	100,0%	

Effectifs des répondants (tes) par communes

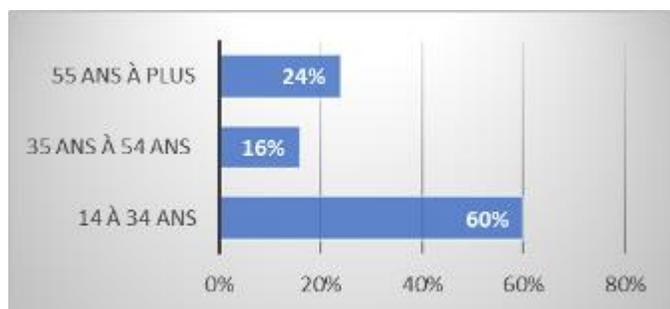
Sexe des répondants	Commune	Déplacé interne	Hôte/Autochtone	Réfugié	Total
Feminin	Bosso	11	12	11	34
	Chetimari	11	20	13	44
	Gueskerou	7	13	6	26
	Kablewa	3	6	2	11
	Toumour	1	2	2	5
	Total	33	53	34	120
Masculin	Bosso	11	11	2	24
	Chetimari	8	22	14	44
	Gueskerou	2	12	7	21
	Kablewa	3	10	1	14
	Toumour	7	0	0	7
	Total	31	55	24	110
Total	Bosso	22	23	13	58
	Chetimari	19	42	27	88
	Gueskerou	9	25	13	47
	Kablewa	6	16	3	25
	Toumour	8	2	2	12
	Total	64	108	58	230

Sexe des répondants



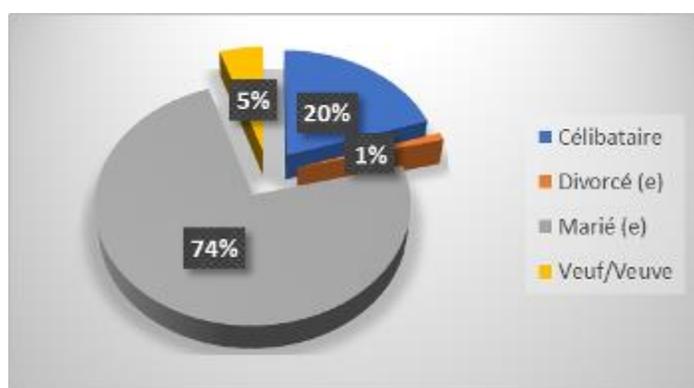
Commentaires : il ressort des résultats des entretiens individuels que 52% sont de sexe féminin et 48% masculin.

Age des répondants (tes)



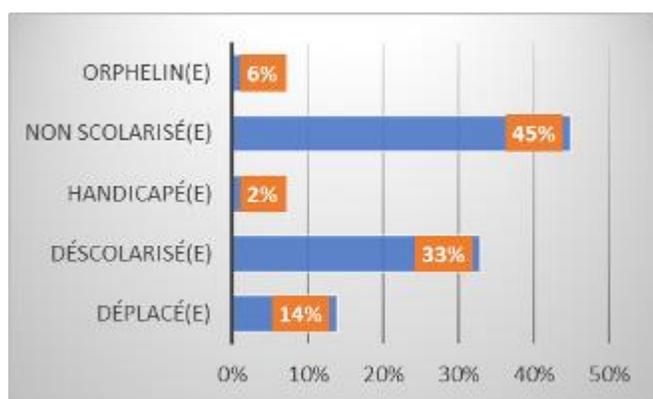
Commentaires : il ressort des résultats individuels que 60% des répondants (tes) ont un âge compris entre 14 à 34 ans ; 16% ont un âge compris entre 35 à 54 ans et 24% ont un âge de plus de 55 ans.

Statut matrimonial des répondants (tes)



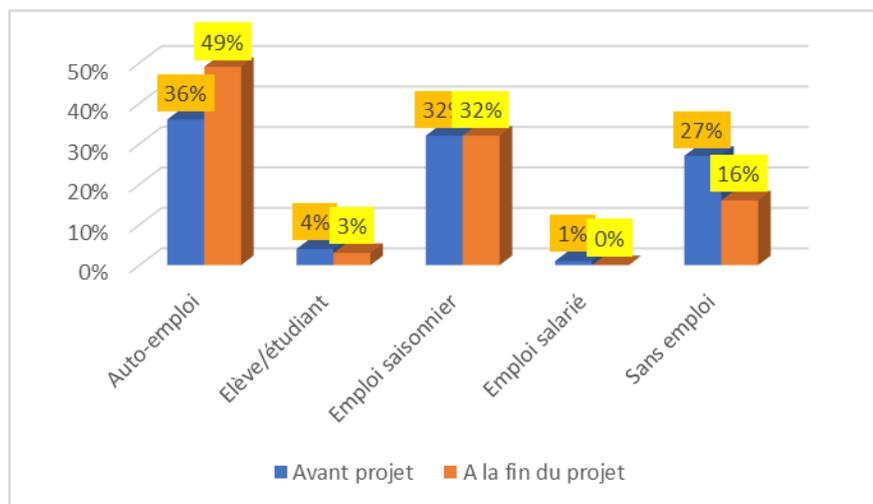
Commentaires : il ressort des entretiens individuels que 74% sont des mariés (es) ; 20% sont des célibataires ; 5% des veufs (ves) et 1% divorcé (e).

Degré de vulnérabilité



Commentaires : il ressort des entretiens individuels que 45% des répondants (tes) sont non scolarisés (es) ; 33% sont déscolarisés (es) ; 14% sont des déplacés (es) ; 6% sont des orphelins (es) et 2% sont vivent avec un handicap.

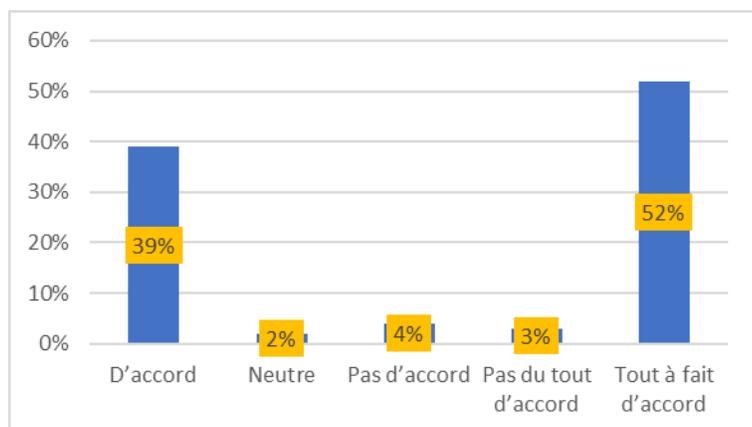
Situation économique avant et à la fin du projet



Commentaires : il ressort des entretiens individuels en ce qui concerne la situation économique des jeunes, 36% étaient en auto emploi avant le projet contre 49% à la fin du projet, 27% étaient sans emploi avant le projet contre 16% avec les activités du projet.

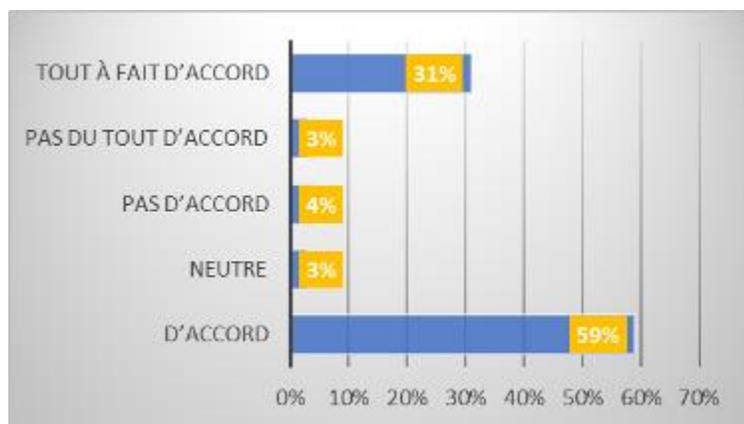
SECTION B : PERCEPTION SUR LES CHANGEMENTS OBTENUS GRACE AU PROJET

QB1 : La coexistence pacifique entre populations hôtes, les ex-combattants et les déplacés internes a été renforcée dans votre commune



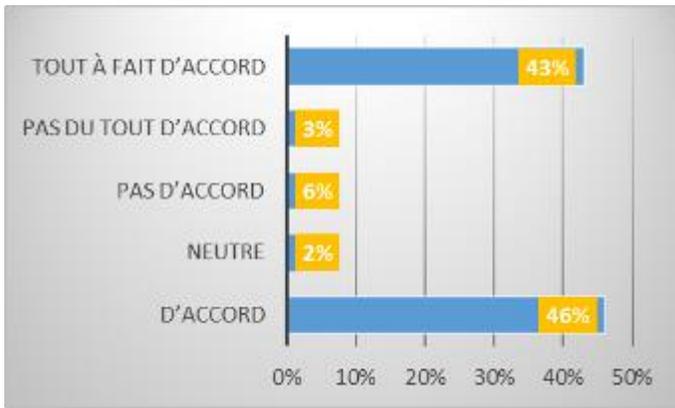
Commentaires : il ressort des résultats des entretiens que 52% des jeunes sont unanimement d'accord que la coexistence pacifique entre populations hôtes, les ex-combattants et les déplacés internes a été renforcée dans leurs communautés respectives du fait des activités du projet.

QB2 Les mécanismes de dialogue intercommunautaire pour une coexistence plus pacifique ont été renforcés



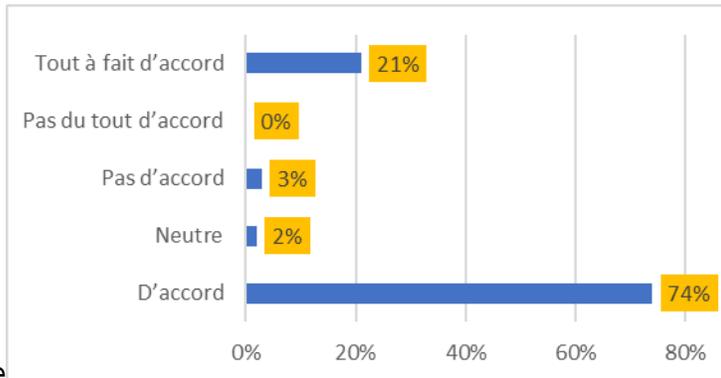
Commentaires : d'après les résultats des entretiens, 59% des répondants sont unanimement d'accord que les mécanismes de dialogue intercommunautaire pour une coexistence plus pacifique ont été renforcés dans leurs communautés respectives du fait des activités du projet.

QB3 Les microprojets communautaires appuyés par le projet contribuent positivement à la coexistence pacifique dans votre commune



Commentaires : il ressort des résultats des entretiens individuels que 46% des répondants sont d'accord et 43% sont tout à fait d'accord que les microprojets communautaires appuyés par le projet contribuent positivement à la coexistence pacifique dans leurs communautés respectives.

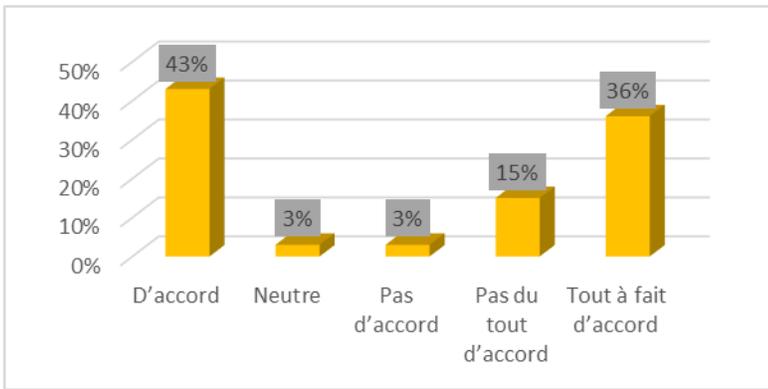
QB4 Les mécanismes de sécurité communautaire ont été renforcés dans votre



commune

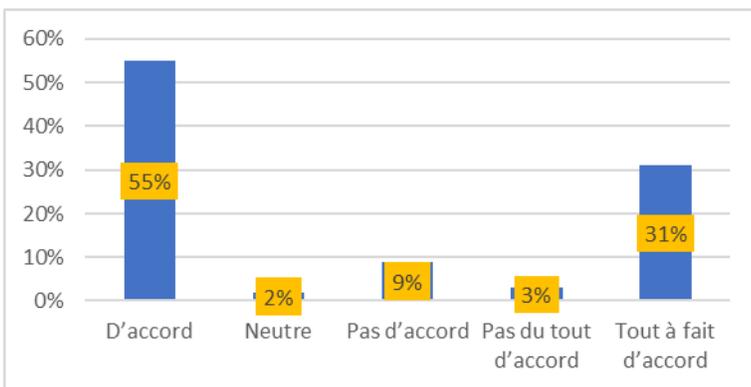
Commentaires : d'après les entretiens individuels réalisés, 74% sont d'accord que les mécanismes de sécurité communautaire ont été renforcés dans leurs communes ; 21% sont tout à fait d'accord ; 3% ne sont pas et 2% sont neutres.

QB5 Les communautés locales sont plus conscientes du danger et des conséquences de la circulation et de la détention des armes illicites



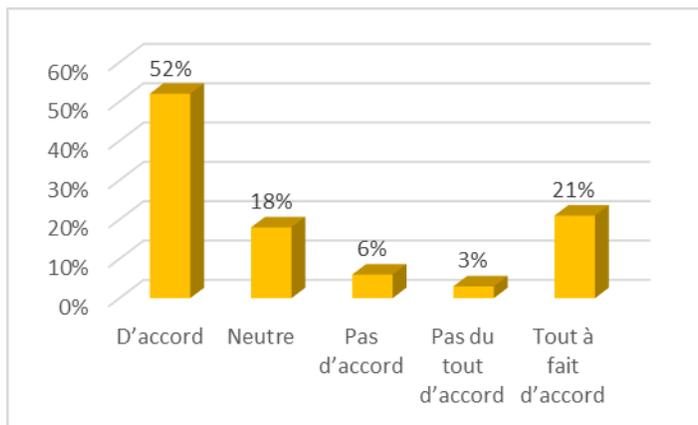
Commentaires : il ressort des résultats des entretiens que 43% sont d'accord que les communautés locales sont plus conscientes du danger et des conséquences de la circulation et de la détention des armes libres ; 36% sont tout à fait d'accord ; 15% ne sont pas du tout d'accord et 3% respectivement sont neutres et ne sont pas du tout d'accord.

QB6 Les frustrations des communautés hôtes accueillant des réfugiés et des déplacés internes ont été réduites grâce au projet



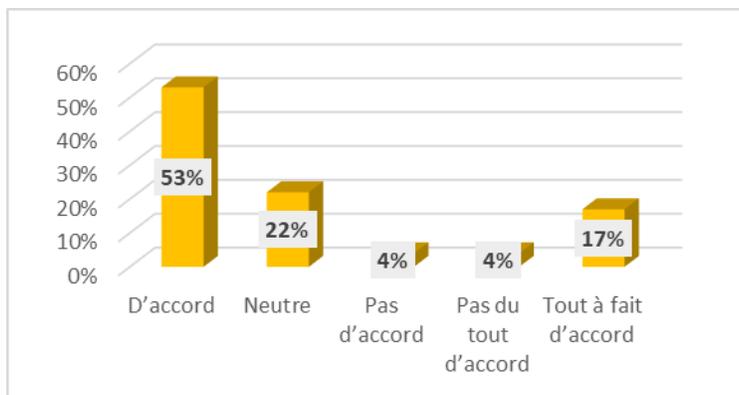
Commentaires : il ressort des résultats des entretiens que 55% des répondants sont d'accord et 31% sont d'accord que les frustrations des communautés hôtes accueillant des réfugiés et des déplacés internes ont été réduites grâce au projet ; 9% sont neutres ; 3% ne sont pas du tout d'accord et 2% sont neutres.

QB7 Les populations locales ont largement accepté de remettre volontairement les armes qu'elles détenaient en contrepartie des AGR et formations professionnelles



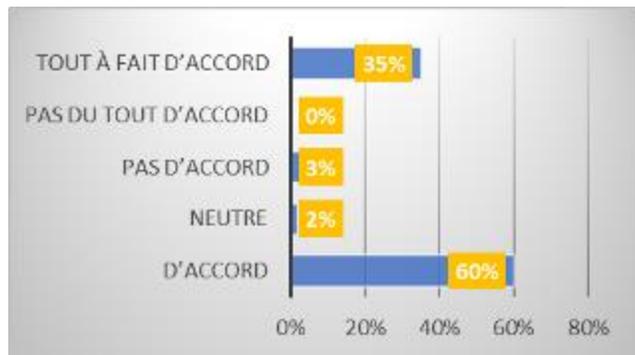
Commentaires : il ressort des entretiens individuels que 52% des répondants sont d'accord que les populations locales ont largement accepté de remettre volontairement les armes qu'elles détenaient en contrepartie des AGR et formations professionnelles ; 21% sont tout à fait d'accord ; 18% sont neutres ; 6% ne sont pas d'accord et 3% ne sont pas du tout d'accord

QB8 Les populations locales continuent de remettre volontairement les armes qu'ils détiennent de façon illicite



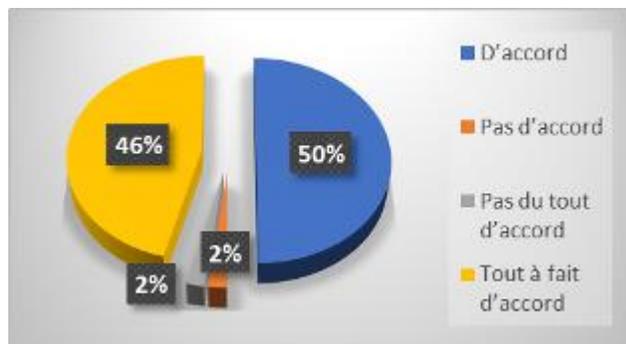
Commentaires : d'après les entretiens individuels, 53% des répondants sont d'accord que les populations locales continuent de remettre volontairement les armes qu'ils détiennent de façon illicite ; 22% sont neutres ; 17% sont tout à fait d'accord ; 4% ne sont pas respectivement d'accord et pas du tout d'accord.

QB9 Les FDS et la population mènent de plus en plus ensemble des activités d'intérêts communautaires



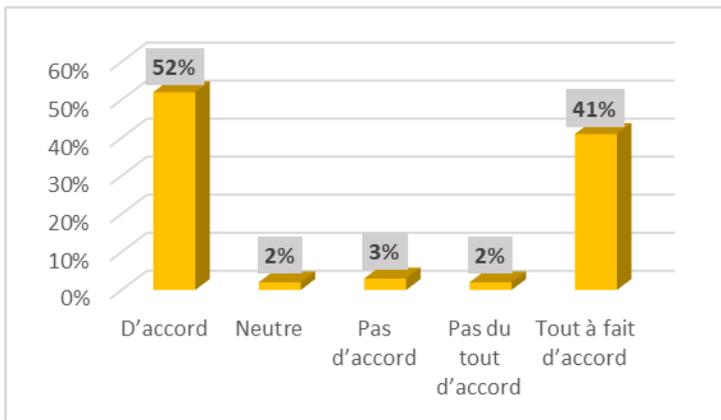
Commentaires : d'après les entretiens réalisés 60% des répondants sont d'accord que les FDS et la population mènent de plus en plus ensemble des activités d'intérêts communautaires ; 35% sont tout à fait d'accord ; 3% ne sont pas d'accord ; 2% sont neutres.

QB10 Les FDS respectent de plus en plus l'éthique et la déontologie de leur profession



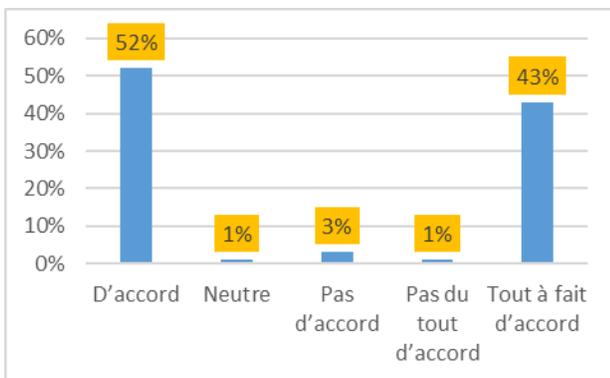
Commentaires : d'après les entretiens individuels, 50% des répondants sont d'accord que les FDS respectent de plus en plus l'éthique et la déontologie de leur profession ; 46% sont tout à fait d'accord ; 2% ne sont respectivement pas du tout d'accord et pas d'accord.

QB11 La confiance entre les FDS et la population a été renforcée



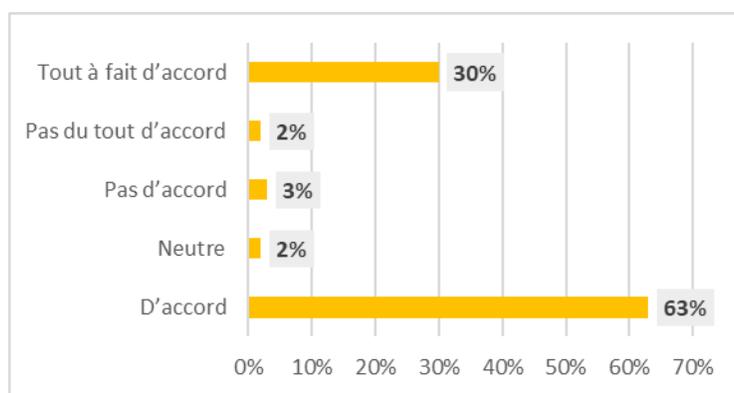
Commentaires : d'après les résultats des entretiens, 52% des répondants sont d'accord que la confiance entre les FDS et la population a été renforcée ; 41% sont tout à fait d'accord ; 3% ne sont d'accord ; 2% sont neutres ; 2% ne sont pas du tout d'accord.

QB12 La confiance et la cohabitation entre les différentes couches sociales (les populations hôtes, les réfugiés, les déplacés internes et les ex-combattants) s'est nettement améliorée dans votre commune



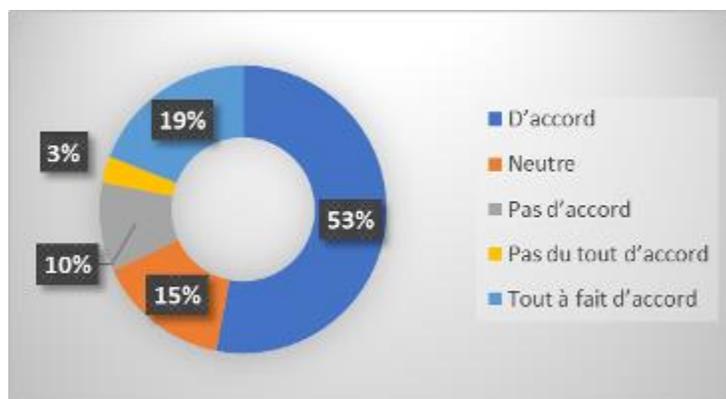
Commentaires : d'après les résultats des entretiens, 52% des répondants d'accord que la confiance et la cohabitation entre les différentes couches sociales (les populations hôtes, les réfugiés, les déplacés internes et les ex-combattants) s'est nettement améliorée dans votre commune ; 43% sont tout à fait d'accord ; 3% ne sont pas d'accord ; 1% est neutre et 1% n'est pas du tout d'accord.

QB13 Les jeunes et les femmes ont eu plus de connaissances pour participer davantage à la gestion des questions sécuritaires et à la cohabitation pacifique



Commentaires : d'après les résultats des entretiens, 63% des répondants sont d'accord que les jeunes et les femmes ont eu plus de connaissances pour participer davantage à la gestion des questions sécuritaires et à la cohabitation pacifique

QB14 Votre commune dispose de mécanismes et outils de sécurité communautaire animés par des acteurs bien formés et équipés intervenant dans un cadre bien coordonné



Commentaires : il ressort des entretiens individuels que 53% des répondants sont d'accord que leurs communes disposent de mécanismes et outils de sécurité communautaire animés par des acteurs bien formés et équipés intervenant dans un cadre bien coordonné ; 19% sont tout à fait d'accord ; 15% sont neutre ; 10% ne sont pas d'accord et 3% ne sont pas du tout d'accord.

Annexe 7 : Photos collecte des données Diffa

1) Entretien avec un réfugié dans la commune de Gueskerou.



2) Entretien avec une personne hôte à Gueskerou



3) Entretien avec un déplacé dans la commune de Gueskerou



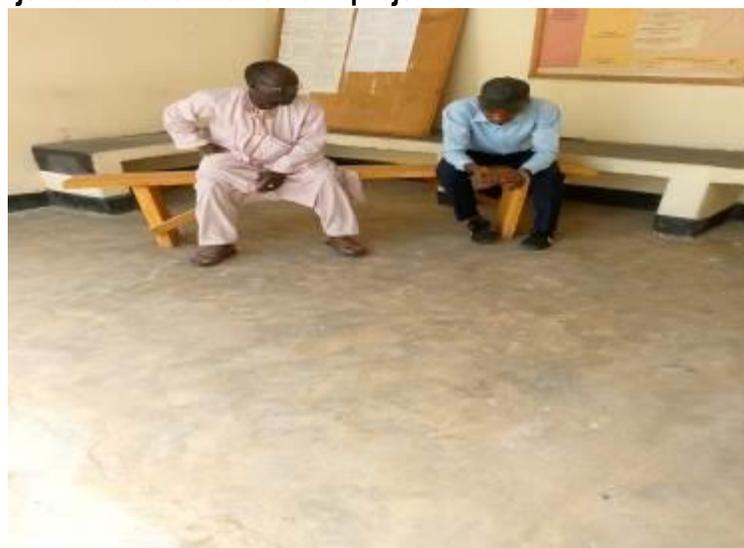
4) Focus groupe avec les ex combattants à Toumour



5) Focus groupe avec les leaders communautaires de Toumour



6) Entretien avec un jeune bénéficiaire de deux projets à Kablewa



7) Entretien avec le Président du conseil régional de Diffa



8) Entretien avec une relaxé de Boko Haram à Toumour



9) Focus groupe femmes à Gueskerou



10) Focus groupe hommes, commune de Gueskerou



11) Entretien avec le chef de village de Gueskerou



12) Entretien avec les leaders communautaires de Gueskerou



13) Discussions de groupe avec les réfugiés d'Abadam (village frontalier avec Bosso)



14) Entretien avec un jeune relâché de Boko Haram dans la commune de Bosso



15) Focus groupe avec les jeunes femmes bénéficiaires projet cohésion sociale sur le site des déplacés de Gamgara comme de Bosso



16) Focus groupe avec les déplacés de Bosso



17) Focus groupe avec les ex-combattants sortis du camp de Goudoumaria et bénéficiaires du projet réinsertion socio-économique des ex-combattants. Ces jeunes sont réinstallés et réinsérer dans la commune rurale de Toumour



Annexe 8 : Personnes rencontrées

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	STRUCTURE/INSTITUTION	ADRESSES
EQUIPE PNUD, UNHCR et UNFPA				
1	JEAN-CLAUDE CIGWERHE	Coordonnateur du Programme PBF Niger	Programme PBF Niger	jean-claude.cigwerhe@one.un.org
2	ABDEL MBOHOU	Spécialiste en suivi-évaluation	Programme PBF Niger	abdel.mbohoul@one.un.org
3	BOUBACAR HABSATOU	Coordonnateur national du Secrétariat du PBF	Programme PBF Niger	habsatou.boubacar@undp.org
4	Monsieur IDRISSE MOUSSA,	Conseiller Technique à l'United Nations Capital Development Fund Niger	UNCDF	
5	MOUSSA ALHASSANE,	Chargé de projets,	UNHCR	alhassam@unhcr.org
ADMINISTRATION PUBLIQUE ET AUTRES PARTENAIRES				
6	HASSAN IBRAHIM	Coordonnateur du projet,	MPTF	
7		Agent Administratif et Financier	MPTF	
8	KANE ISMAEL ABDOULAYE	Chargé de projets OHCRH	OHCRH	
9	YAHAYA ADIE,	Secrétaire General HACP	HACP	ayahaya6@yahoo.fr
10		Secrétaire Général Adjoint HACP	HACP	
11	FOUSSEINI ALLASAN	Expert Action Contre les Mines/Armes Légères, Regional Advisor Ocwart Ecowasproject Coordinator	CNCCAI	
12	ABDOULAYE HAIDARA	Directeur Général	Administration Territoriale et de la Déconcentration du Ministère de l'Intérieur	
13	CLEMENT KOCOUBEBEY	Coordonnateur National	ONG WANEP	+227 906 26 342 cgbeday@wanep.org
14	ISABELLE KACOU N'GORAN	Assistante du Programme Alerte Précoce et Prévention des conflits	ONG WANEP	+227 806 32 392 nbelle2015@gmail.com
15	LATIFA	Assistante Point focal Jeunesse	ONG WANEP	
16	MANDSOUR	Chargé de la Communication	ONG WANEP	
BENEFICIAIRES				
17	DALLA KORODJI	Président du Conseil Régional	Commune de Diffa	
18	BOULAMA LOUKOUYE	Chef de village	Commune de Gueskéro	96 68 79 01
19	GREMA MALLAM MOUSTAPHA	Conseil communal de la jeunesse	Commune de Gueskéro	99 35 13 50
20	ISSIFOU ARI	Vice maire	Commune de Gueskéro	99 88 88 02
21	MADOU BOLO ISSA	Rep. Chef Canton	Commune de Chétimari	96 58 70 58
22	ADJI BOLO KOURA	Chef de village	Commune de Chétimari	91 84 18 31
23	ABDALLAH BACHIR	Imam	Commune de Chétimari	96 11 60 38

24	MAMANE KIME CHATIMA	Président communal des jeunes	Commune de Chétimari	91 82 96 92
25	YAOUALE KABIROU	Chef de Base Search for Common Ground	Commune de Diffa	92 13 59 56
26	ABBA MALLAN BRAH	Comité Régional de réinsertion des ex combattants	Commune de Diffa	96 55 07 83
27	MASSAOUDOU	Société civile/ Centre HD	Commune de Diffa	96 27 83 45
28	DALLA KORODJI	Président du Conseil Régional	Commune de Diffa	
29	HASSANE DAGARA	Relaxé et ex-combattants	Commune de Gueskérou	
30	CHETIMA ZARAMI	Relaxé et ex-combattants	Commune de Gueskérou	
31	ARI FANDI	Relaxé et ex-combattants	Commune de Gueskérou	
32	KONDO GASSARI	Relaxé et ex-combattants	Commune de Gueskérou	
33	ARI GONI BAKO	Relaxé et ex-combattants	Commune de Gueskérou	
34	WAGANI CHETIMA	Relaxé et ex-combattants	Commune de Gueskérou	
35	GREMA MALLAM MOUSTAPHA	Relaxé et ex-combattants	Commune de Gueskérou	
36	KAKA ARI MALLAM KAO	Relaxé et ex-combattants	Commune de Gueskérou	
37	MODOU KOURA KAKA	Relaxé et ex-combattants	Commune de Kablewa	
38	ALADJI KAOU MOUSTAPHA	Relaxé et ex-combattants	Commune de Kablewa	
39	BOUNDI OUMARA	Relaxé et ex-combattants	Commune de Kablewa	
40	MOUSTAPHA KAKA GONI	Relaxé et ex-combattants	Commune de Kablewa	
41	KAOULEMI ABARI	Relaxé et ex-combattants	Commune de Kablewa	
42	YOURAM MAKINTA	Relaxé et ex-combattants	Commune de Kablewa	
43	FANNA MOUSTAPHA	Jeunes femmes déplacées	Commune de Bosso	
44	YAKOURA GAMBOMI	Jeunes femmes déplacées	Commune de Bosso	
45	FADJI ALADJI KAKA	Jeunes femmes déplacées	Commune de Bosso	
46	KAOUROM MOMODOU	Jeunes femmes déplacées	Commune de Bosso	
47	ZAINAM BOUKAR	Jeunes femmes déplacées	Commune de Bosso	
48	FADIMA KOULOUMA	Jeunes femmes déplacées	Commune de Bosso	
49	N'GOUMOURI MAINA	Jeunes femmes déplacées	Commune de Bosso	
50	FANTA WALLI ABOUKAR	Jeunes femmes déplacées	Commune de Bosso	
51	FALMATA MOUSTAPHA	Jeunes femmes déplacées	Commune de Bosso	
52	GAPTIA KIARI	Jeunes femmes déplacées	Commune de Bosso	
53	YANDÉ MODOU	Jeunes femmes déplacées	Commune de Bosso	
54	MOHAMED ABDOULAYE	Ex-combattant de Boko Haram	Commune de Toumour	
55	MALAM GAN KODO	Ex-combattant de Boko Haram	Commune de Toumour	
56	ABOUKAR MOUSSA	Ex-combattant de Boko Haram	Commune de Toumour	
57	ABOUKAR ABBA	Ex-combattant de Boko Haram	Commune de Toumour	

		Haram		
58	MALAM MODOU OUMARA	Ex-combattant de Boko Haram	Commune de Toumour	
59	MALAM LAWANE ABOUKAR	Ex-combattant de Boko Haram	Commune de Toumour	
60	ABOUKAR ABBA KALLÉ	Ex-combattant de Boko Haram	Commune de Toumour	
61	MALAM TCHOLLOU	Ex-combattant de Boko Haram	Commune de Toumour	
62	ABOUKAR ARI	Ex-combattant de Boko Haram	Commune de Toumour	
63	ISSOUFOU MOUSTAPHA	Ex-combattant de Boko Haram	Commune de Toumour	